

2015 / 2016

VetAgro Sup

Mémoire de fin d'études d'ingénieur

Les ateliers d'auto-réparation de vélos sur la métropole de Lyon

Bruno Ferrand

**Ingénierie du
Développement
Territorial**



VetAgro Sup

VetAgro Sup

Mémoire de fin d'études d'ingénieur

**Les ateliers
d'auto-réparation de vélos
sur la métropole de Lyon**

**Etude des facteurs d'évolution d'un
contexte coopératif à une situation de
concurrence et anticipation des
impacts**

Bruno Ferrand

**Ingénierie du
Développement
Territorial**

Maître de stage

Davy Lorans

Tuteur pédagogique

Olivier Aznar

« L'étudiant conserve la qualité d'auteur ou d'inventeur au regard des dispositions du code de la propriété intellectuelle pour le contenu de son mémoire et assume l'intégralité de sa responsabilité civile, administrative et/ou pénale en cas de plagiat ou de toute autre faute administrative, civile ou pénale. Il ne saurait, en cas, seul ou avec des tiers, appeler en garantie VetAgro Sup. »

Remerciements

Je tiens à remercier l'ensemble des personnes qui forment la CLAVette lyonnaise pour leur accueil chaleureux et leur soutien tout au long de ce stage. Je remercie également l'Université de Lyon et plus précisément la Boutique des Sciences sans qui cette étude n'aurait jamais vu le jour. Un grand merci à toutes les personnes que j'ai rencontré pendant cette étude que ce soit sous la forme d'entretiens ou de façons plus informelles, de la bienveillance dont ils ont fait preuve et de la richesse des échanges que l'on a pu avoir. Enfin je veux remercier chaleureusement Olivier Aznar pour son aide, ses conseils et son soutien.

Résumé

RESUMÉ

Depuis quelques années, les ateliers d'auto-réparation de vélos se multiplient en France et plus précisément sur la Métropole de Lyon. Cette étude cherche à savoir si en se multipliant ces ateliers ne passent pas d'une situation de coopération à une relation de concurrence. En s'appuyant sur une méthodologie qualitative renforcée par l'utilisation d'outils quantitatifs, cette étude dessine les contours de ce qu'est le milieu de l'auto-réparation à sur la Métropole lyonnaise aujourd'hui. Cette étude menée dans le cadre de la Boutique des Sciences de l'Université de Lyon, ne concerne pas que de la recherche pure mais élabore également des méthodes coopératives de développement pour les structures de l'auto-réparation de Lyon. En s'appuyant sur des initiatives dans d'autres secteurs d'activités et sur d'autres territoires et sur l'ensemble des résultats qu'elle a permis de collecter, cette étude présente enfin des scénarii à moyen et long termes de ce que peut devenir le secteur de l'auto-réparation à Lyon.

ABSTRACT

For years, bike workshops have spread in France and in Lyon region. This study tries to show if with the workshops expansion, they do not proceed from a cooperative situation to a competition situation. With both a qualitative methodology and a quantitative methodology, this study shows what is the bike self-repair sector in Lyon today. It also implements a cooperative development methodology for those structures. With the help of benchmarking in other sectors and in other territories, this study also presents strategic foresight scenario for both middle term and long term of what can the bike workshop sector become in Lyon.

Mots clés : Auto-réparation, vélo, coopération, concurrence, prospective

Key words: self-repair, bike, cooperation, competition, strategic foresight

Table des matières

Introduction	10
I. Revue de littérature : les ateliers vélo au cœur de nouvelles formes économiques	10
1.1. Les ateliers sont au cœur de l'économie sociale et solidaire	11
1.1.1. L'économie sociale et solidaire, des formes d'économie centrées sur l'humain et son environnement	11
1.1.2. L'économie sociale et solidaire, une économie alternative qui progresse	11
1.2. Les ateliers sont au cœur de l'économie circulaire	12
1.2.1. L'économie circulaire, une économie de la revalorisation	12
1.2.2. L'économie circulaire, une économie qui a de la ressource	13
1.3. Les ateliers sont au cœur de l'économie de la fonctionnalité et de la coopération	13
II. Problématique de l'étude	15
III. Méthodologie d'étude qualitative et quantitative et méthodologie d'action	16
3.1. Méthodologie qualitative : les entretiens semi-directifs	16
3.2. Méthodologie quantitative : l'enquête en ligne	18
3.3. Méthodologie d'action : les outils participatifs et prospectifs	19
3.3.1. Le jeu de l'enveloppe	19
3.3.2. Le séminaire CLAVette	20
IV. Résultats de l'étude	21
4.1. La CLAVette, un collectif informel récent	21
4.1.1. Cinq ateliers, cinq identités	21
4.1.2. Cinq ateliers coordonnés	23
4.1.3. La CLAVette, un collectif, de multiples réalités	24
4.2. Les autres acteurs en lien avec l'auto-réparation sur le Grand Lyon	26
4.2.1. Les deux autres ateliers d'auto-réparation de vélos	26
4.2.2. Les acteurs institutionnels des partenaires privilégiés des ateliers	27
4.2.3. Le dispositif « Donneries » : une coopération récente et fragile en faveur du réemploi	28
4.3. Les ateliers, des associations au service d'adhérents	30
4.3.1. Principaux résultats de l'enquête	31
4.3.2. Le profil des adhérents	33
4.3.3. Les ateliers, des services de proximité	34
4.4. Mise en perspective avec d'autres territoires et d'autres secteurs d'activités	36
4.4.1. Grenoble : une CLAVette semblable à celle de Lyon	37
4.4.2. Genève : une organisation originale de la réparation et de l'auto-réparation de vélo	38

Etude des facteurs d'évolution d'un contexte coopératif à une situation de concurrence et anticipation des impacts

4.4.3. Le réseau Auvergne -Rhône-Alpes des AMAP.....	40
V. Discussion et prospective	41
5.1. Discussion des résultats de l'étude	41
5.2. Scénario I : scénario au fil de l'eau	42
5.2.1. Tendances lourdes et incertitudes majeures du scénario I.....	42
5.2.2. Enjeux du scénario I	42
5.2.3. Choix tranchés et leviers d'action du scénario I.....	43
5.2.4. Atouts, faiblesses, opportunités et menaces pour le scénario I	43
5.3. Scénario II : scénario sobre	44
5.3.1. Tendances lourdes et incertitudes majeures du scénario II	44
5.3.2. Enjeux du scénario II.....	44
5.3.3. Choix tranchés et leviers d'action du scénario II.....	44
5.3.4. Atouts, faiblesses, opportunités et menaces pour le scénario II	45
5.4. Scénario III : scénario ambitieux	46
5.4.1. Tendances lourdes et incertitudes majeures du scénario III.....	46
5.4.2. Enjeux du scénario III.....	46
5.4.3. Choix tranchés et leviers d'action du scénario III	47
5.4.4. Atouts, faiblesses, opportunités et menaces pour le scénario III.....	47
Conclusion.....	49
Bibliographie	50
Annexes	I

Table des illustrations

Il est important de noter que, sauf mention contraire, les illustrations ont été conçues par l'auteur de ce mémoire.

Figures

Figure 1 - Nombre de réponses par atelier	18
Figure 2 - Rôle dans l'atelier	18
Figure 3 - Informations sur l'Atelier du Chat Perché.....	21
Figure 4 - Informations sur l'Atelier Tricycles	22
Figure 5 - Informations sur les Bikers	22
Figure 6 - Informations sur Change de Chaîne.....	22
Figure 7 - Informations sur La P'tite Rustine.....	23
Figure 8 - Informations sur l'Atelier Le Cyclub	26
Figure 9 - Informations sur Le Recycleur.....	26
Figure 10 - Fonctionnement du dispositif "Donneries"	28
Figure 11 - Résultats graphiques de l'ACM pour les modalités.....	33
Figure 12 - Résultats graphiques de l'ACM pour l'axe 1	33
Figure 13 - Résultats graphiques de l'ACM pour l'axe 2	33
Figure 14 - Résultats graphiques de l'ACM pour les individus	33
Figure 15 – Corrélations des modalités sur l'axe 1	34
Figure 16 – Corrélations des modalités sur l'axe 2	34
Figure 17 - La fourrière à vélos de Genève	39
Figure 18 - Stock de pièces à la fourrière de Genève	39
Figure 19 - Le Pavillon Cayla à Genève	39
Figure 20 - Grille de lecture scénarii prospectifs (source : Cabinet Proaxis, J.Arcade).....	41
Figure 21 - les caractéristiques du scénario I.....	42
Figure 22 - Caractéristiques du scénario II.....	44
Figure 23 - Caractéristiques du scénario III.....	46

Cartes

Carte 1 - Les ateliers de la CLAVette lyonnaise (source : Clavette-lyon.heureux-cyclage.org, 2016, nord en haut).....	23
Carte 2 - Communes et arrondissements avec au moins un adhérent (fond de carte : Bing Maps).....	35
Carte 3 - Communes et arrondissements avec au moins un adhérent (fond de carte : Bing Maps).....	35
Carte 4 - Ateliers et coordonnées moyennes des adhérents (fond de cartes : Bing Maps).....	35
Carte 5 - Aire de répartition des adhérents de tous les ateliers (fonds de carte : Bing Maps et Urban Atlas)	36
Carte 6 - Les ateliers de l'agglomération grenobloise (source : wiklou.org, 2016, nord en haut)	37

Tableaux

Tableau 1 - Exemple de grille établissant les critères d'évaluation et leur importance.....	19
Tableau 2 - Exemple de grille d'évaluation des solutions par critère	19
Tableau 3 – Proximité des adhérents avec l'atelier.....	31
Tableau 4 – Fréquence d'utilisation du vélo des adhérents.....	31
Tableau 5 – Raisons de l'utilisation du vélo par les adhérents	32
Tableau 6 – Evaluation de l'autonomie dans la réparation, du fonctionnement général de l'atelier et de l'aide reçue.....	32
Tableau 7 – Atouts, faiblesses, opportunités et menaces pour le scénario I	43
Tableau 8 – Atouts, faiblesses, opportunités et menaces pour le scénario II	46
Tableau 9 – Atouts, faiblesses, opportunités et menaces pour le scénario III	48

Table des abréviations

- ✓ ACM : Analyse des Correspondances Multiples
- ✓ Ademe : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
- ✓ AMAP : Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne
- ✓ CA : Conseil d'Administration
- ✓ CDI : Contrat à Durée Indéterminée
- ✓ CLAVette : Coordination Locale des Ateliers Vélos
- ✓ CUI-CAE : Contrat Unique d'Insertion-Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi
- ✓ ESS : Economie Sociale et Solidaire
- ✓ FNDSA : Foyer Notre Dame des Sans Abris
- ✓ FUB : Fédération française des Usagers de la Bicyclette
- ✓ PAMA : Plan d'Actions pour les Mobilités Actives de la Métropole de Lyon
- ✓ PDU : Plan de Déplacements Urbains
- ✓ REED : Rhône Emploi Et Développement
- ✓ SCIC : Société Coopérative d'Intérêt Collectif
- ✓ SCOP : Société Coopérative de Production

Introduction

Ce mémoire s'intéresse à l'étude intitulée « Etude des facteurs d'évolution d'un contexte coopératif à une situation de concurrence et anticipation des impacts ». Elle a été menée dans le cadre du dispositif Boutique des Sciences. Ce dispositif de l'Université de Lyon a pour vocation de mettre en place divers projets dans des disciplines transversales en lien avec la société civile, généralement représentée par une association. Dans le cas de ce projet qui s'intéresse plus précisément au cas d'ateliers d'auto-réparation de vélos de la Métropole lyonnaise, il ne s'agit pas d'une association mais d'un collectif informel d'association : la CLAVette (Coordination Locale des Ateliers Vélos). Ce mémoire a pour objectif de présenter les méthodes et résultats de ce projet dit de recherche-action. On peut le qualifier comme tel car plus qu'une simple étude, il a été l'occasion de mettre en œuvre des démarches collectives de réflexions et de développement. En plus de ce mémoire, un rapport vulgarisant sera rédigé pour la Boutique des Sciences et sera à destination du grand public.

Un atelier d'auto-réparation de vélos est un lieu géré, en général, de façon associative où tout un chacun peut réparer son propre vélo après être devenu adhérent de l'association en question. Chaque adhérent bénéficie d'outils de réparation de cycles mis en commun ainsi que de l'aide de bénévoles ou de salariés de l'association. Ces ateliers ne sont pas nouveaux en France, les plus anciens ont été créés en 1994. Il s'agit du Petit Vélo dans la Tête à Grenoble et du Recycleur à Lyon. Plus récemment, de nombreux ateliers ont vu le jour et dans ce cadre a été créé le réseau l'Heureux Cyclage en 2010. Il s'agit du réseau fédératif national des ateliers. Il repose sur trois principes de bases : la promotion de l'utilisation du vélo, le transfert de connaissances mécaniques et la valorisation des vélos en fin de vie et une charte à laquelle les ateliers doivent adhérer pour en faire partie (ADEME, 2014). Cette multiplication du nombre d'ateliers est particulièrement remarquable sur le territoire grand lyonnais, avec au 1^{er} avril 2016 sept ateliers en fonctionnement, dont cinq sont membres de la CLAVette. Pourtant, *ces structures ne passent-elles pas en se multipliant d'un rapport de coopération à une relation de concurrence ?* Pour répondre à cette question, il est important de commencer par contextualiser son propos et notamment de montrer que le vélo et plus précisément les ateliers d'auto-réparation de vélos sont au cœur de nouvelles formes économiques qui entraînent coopérations et parfois concurrence. Par la suite, la problématique de cette étude sera précisée et mise en contexte. Dans un troisième temps, la méthodologie suivie lors de ce travail sera présentée. Il y sera détaillé les méthodes d'enquête et d'entretiens réalisés mais également les méthodes d'animations réalisées pour favoriser la réflexion prospective et une approche coopérative du développement stratégique du réseau. La quatrième partie de ce rapport sera consacrée aux résultats obtenus lors de cette étude ainsi que leur analyse. Enfin, une partie discussion apportera un regard critique sur les résultats et présentera les scénarii prospectifs à moyen et long termes pour la CLAVette lyonnaise. Ces scénarii prennent en compte les différents entretiens et l'enquête réalisés ainsi que les initiatives et problématiques rencontrées dans d'autres lieux et d'autres secteurs.

I. Revue de littérature : les ateliers vélo au cœur de nouvelles formes économiques

Les ateliers sont à la croisée des chemins de nouvelles formes économiques, que ce soit l'économie sociale et solidaire (ESS) avec l'humain et les relations sociales au centre de l'activité, l'économie circulaire avec la réparation et le réemploi ou l'économie de la fonctionnalité avec les prestations de services.

Illustrations - Etude des facteurs d'évolution d'un contexte coopératif à une situation de concurrence et anticipation des impacts

1.1. Les ateliers sont au cœur de l'économie sociale et solidaire

Les ateliers vélos sont des lieux de rencontre, accessibles à tous pour des prix bas. Ils recentrent l'humain au cœur de leur activité par le lien social et le développement de savoir-faire et de connaissances. En cela ils sont au cœur de l'économie sociale et solidaire. Mais comment définir précisément l'ESS ? Quels en sont les perspectives, les atouts et les limites ? Cette sous-partie a pour objet de cerner les contours de l'ESS.

1.1.1. L'économie sociale et solidaire, des formes d'économie centrées sur l'humain et son environnement

Le terme d'économie sociale et solidaire apparaît dans les années 70 et rassemblent au départ les mutuelles, les associations et les fondations. Par la suite, l'économie de l'insertion par l'activité se retrouve dans la notion d'ESS, elle vient alors en réaction à la crise. Aujourd'hui, elle regroupe en plus les activités à vocations équitables et de productions soutenables (Frémeaux, 2013). Vercamer (2010) confirme cette idée en expliquant qu'il s'agit souvent d'initiatives de « services d'intérêt général traditionnellement à faible dimension marchande », notant cependant que certaines initiatives sont tout de même « marquées par leur insertion dans l'univers concurrentiel classique ».

L'ESS regroupe alors des organismes à statuts particuliers qui se veulent non lucratifs et démocratiques et qui ont un objet d'utilité sociale ou environnementale (Frémeaux, 2013). Les organismes de l'ESS mettent donc au cœur de leurs problématiques l'humain et son environnement. Cela est la caractéristique principale de l'ESS. Glémain (2013) précise que « le secteur de l'ESS en environnement combine les viabilités économique [...], sociale [...] et environnementale. ».

Le secteur de l'ESS se présente alors d'utilité sociale et environnementale, ce qui repose sur plusieurs critères : la réduction des inégalités économiques et sociales, la solidarité, l'amélioration des conditions du développement durable. (Frémeaux, 2013). « C'est dans ce contexte que le secteur de l'ESS considère qu'il constitue un modèle alternatif qui pourrait permettre de surmonter la crise et constituer une référence pour le nouveau modèle de développement à concevoir pour les décennies à l'avenir. » (Vercamer, 2010). Ce modèle alternatif, le devient de moins en moins car, nous allons le voir, le secteur de l'ESS prend un poids de plus en plus important dans l'économie globale.

1.1.2. L'économie sociale et solidaire, une économie alternative qui progresse

Le PIB comme principal indicateur économique est souvent remis en question, notamment par les acteurs de l'ESS mais selon les chiffres de l'INSEE en 2006, l'ESS représente entre 7% et 8% du PIB et emploie un salarié sur dix en France (Vercamer, 2010). Vercamer (2010) continue en expliquant que les associations sont le principal employeur de l'ESS (trois quarts des salariés de l'ESS). Si on prend compte la partie réemploi et réutilisation de l'ESS, ce qui concerne les ateliers vélos, son chiffre d'affaire en 2013 est autour de 300 millions d'euros par an. Montant qui a augmenté de 30% entre 2009 et 2013 (ADEME, 2014). L'ESS est donc en pleine croissance même si on ne prend que des indicateurs économiques classiques. En plus de cela, cette approche « ne rend pas compte de toute la richesse produite par les associations, elle ne valorise pas les contributions bénévoles » (Vercamer, 2010). Vercamer estime que la contribution des bénévoles en 2010 est équivalente à 935 000 emplois en temps plein, ce qui selon lui représente un « doublement du volume des ETP ».

Illustrations - Etude des facteurs d'évolution d'un contexte coopératif à une situation de concurrence et anticipation des impacts

L'implication de l'ESS dans le fonctionnement de l'économie globale est ainsi tout à fait sous-évaluée. Frémeaux (2013) fait le même constat mais va encore plus loin en expliquant que le PIB ne prend pas non plus en compte l'activité domestique ou l'entraide de voisinage, ce qui peut également relever de l'ESS sans qu'il s'agisse d'actes bénévoles formels.

Selon Glémain (2013) l'activité des acteurs du réemploi dans le cadre de l'ESS se définit notamment par une économie de production de biens collectifs, une économie dont les avantages et les coûts prennent le plus possible en compte les externalités et les éléments non marchands. On voit alors encore une fois que les acteurs de l'ESS (et notamment ceux du réemploi, comme les ateliers) permettent de dépasser le cadre de l'économie classique et sont en cela une véritable alternative au cadre classique. De plus Vercamer (2010) précise que « les acteurs de l'économie sociale ont été souvent des pionniers, faisant preuve d'innovation et de créativité pour répondre à nombre de besoins existants ou émergents de notre société. » Ce qui place les acteurs de l'ESS au cœur du progrès, mais au sens d'un progrès social et environnemental. Frémeaux (2013) précise que ces acteurs portent la promesse d'une économie centrée sur l'humain et l'emploi plus que sur le profit ainsi que la coopération et le local plus que l'hyper-concurrence. En cela l'ESS est porteuse de sens. Sur la notion de local, l'Ademe (2015) ajoute que l'ESS développe « des modèles adaptés au bassin de vie ». Ce qui est une marque de progrès social quand le système mondialisé classique entraîne une homogénéisation et ainsi une potentielle inadéquation des pratiques. De plus Frémeaux (2013) ajoute que l'ESS « quand elle se trouve étroitement associée à la production des biens publics, ce qui est souvent le cas dans sa dimension associative, joue bien souvent un rôle d'aiguillon des décideurs publics, en particulier sur les territoires. » L'ESS permet ainsi de tisser du lien et d'apporter une certaine cohésion locale. Le secteur de l'ESS, et notamment dans le cadre du réemploi, ce que nous allons voir par la suite, est aujourd'hui en pleine phase de professionnalisation.

1.2. Les ateliers sont au cœur de l'économie circulaire

Réparer, réemployer, réutiliser, trois notions fondamentales de l'économie circulaire. L'objet premier des ateliers vélos est la réparation de bicyclette. Une fonction de réemploi est également présente dans l'activité des ateliers avec l'utilisation pour la réparation de pièces issues de dons ou récupérées en déchetterie. En cela les ateliers sont au cœur de l'économie circulaire.

1.2.1. L'économie circulaire, une économie de la revalorisation

L'Ademe (2015) définit les trois fondements de l'économie circulaire (réemploi, réparation, réutilisation) comme suit : « le réemploi est l'opération par laquelle un produit est donné ou vendu par son propriétaire initial à un tiers qui, a priori, lui donnera une seconde vie. [...] Le terme de réparation est utilisé dans son sens « commun » de remise en fonction d'un bien. » La réutilisation est « une opération en plusieurs étapes qui s'amorce lorsque le propriétaire d'un bien usagé s'en défait sans le remettre directement à une structure dont l'objet est le réemploi » (ADEME, 2015). De manière générale, le réemploi correspond à la valorisation de ce qu'on a pu considérer jusqu'à un certain temps comme un déchet. L'Ademe (2015) précise d'ailleurs que l'ordonnance n°2010-1579 du 17 décembre 2010 relative aux déchets indique que « le réemploi fait partie intégrante de la prévention des déchets ». Depuis cette ordonnance, il existe une hiérarchie des modes de gestion des déchets avant le recyclage et l'élimination. Il s'agit du réemploi et de la réutilisation. Cette ordonnance a été émise en réponse à la directive cadre européenne 2008/98/CE du 19 novembre 2008 qui prévoit que chaque Etat membre « élabore et mette en œuvre une planification nationale relative à la prévention des

Illustrations - Etude des facteurs d'évolution d'un contexte coopératif à une situation de concurrence et anticipation des impacts

déchets » (ADEME, 2015). De façon plus globale, Perret (2014) nous explique qu'une définition de l'économie circulaire a été adoptée par l'Assemblée Nationale, L'économie circulaire étant définie de la façon suivante : « La transition vers une économie circulaire appelle une consommation sobre et responsable des ressources naturelles et des matières premières primaires ainsi que, en priorité, un réemploi et une réutilisation et, à défaut, un recyclage des déchets, des matières premières secondaires et des produits. La promotion de l'écologie industrielle et de la conception écologique des produits, l'allongement de la durée du cycle de vie des produits, la prévention des déchets, des polluants et des substances toxiques, le traitement des déchets en respectant la hiérarchie des modes de traitement, la coopération entre acteurs économiques à l'échelle territoriale pertinente, le développement des valeurs d'usage et de partage et de l'information sur leurs coûts écologique, économique et social contribuent à cette nouvelle prospérité. ». Cela permet de donner un cadre clair à ce pan de l'économie. L'économie circulaire comme officiellement définie prend d'avantages en considération le réemploi et la réutilisation que la réparation. Cela s'explique du fait que la réparation s'effectue tout au long de la vie de l'objet et non en fin de vie. La réparation allonge la durée de vie de l'objet mais ne lui donne pas une seconde vie même si certaines réparations peuvent faire intervenir des pièces issues du réemploi. De plus le réemploi et la réutilisation impliquent un changement de propriétaire de l'objet, ce qui n'est pas le cas de la réparation. L'auto-réparation, comme présente au sein des ateliers vélos est un type de réparation particulier et est défini par l'Ademe (2015) comme : « des réparations effectuées par le détenteur du bien ou par son entourage. Deux filières d'autoréparation se distinguent : la première comprend les réparations faites à domicile ou au domicile de l'entourage et la seconde filière concerne l'autoréparation chez un « professionnel » » (comme les ateliers vélos par exemple.)

1.2.2. L'économie circulaire, une économie qui a de la ressource

L'économie circulaire a de la ressource, et cela dans les deux sens du terme. C'est une économie en pleine progression qui a encore une marge de manœuvre et c'est une économie qui s'appuie sur une ressource très importante : les déchets.

On peut séparer en deux catégories les acteurs du réemploi : le secteur de l'ESS (30% du chiffre d'affaire et 73% de l'emploi) et le secteur de l'occasion (Perret, 2014). Perret précise également que les produits les plus concernés par le réemploi sont les vêtements, l'électro-ménager, les meubles, les équipements de loisirs, les livres et CD. Il estime à un bien sur dix en fin de vie qui fait l'objet de réemploi et que le chiffre d'affaire global est de l'ordre de grandeur du milliard d'euros. Le réemploi n'est donc pas du tout négligeable et entraîne ainsi des enjeux forts. Selon l'Ademe (2014) en 2012 et en France, environ 9.3 millions de tonnes de déchets faisait partie de catégories qui font l'objet d'un réemploi ou d'une réutilisation mais que seulement 10% ont été réutilisé ou réemployé. Cela montre l'importante marge de manœuvre pour le secteur du réemploi. Si le réemploi et ainsi l'économie circulaire sont favorisés dans l'avenir, il y aura des modifications dans la répartition du travail, notamment due à l'allongement de la durée de vie des produits. L'emploi industriel est menacé mais l'emploi de service se verrait renforcé. L'avantage de l'emploi de service est qu'il est très difficilement délocalisable (Perret, 2014). Cela est un argument de poids pour la politique du développement de filières de réemploi et prouve un peu plus le potentiel de progression de l'économie circulaire dans son ensemble.

En ce qui concerne le milieu du vélo, Atout France (2009) remarque que « la France bénéficie paradoxalement à la fois d'une consommation de vélo par habitant très élevée (4ème rang mondial) mais d'un usage faible et d'une durée de vie par vélo limitée. » Cela s'explique par un faible niveau de gamme des vélos et a un impact sur les besoins de réparation qui sont plus importants mais avec des clients peu enclins à accepter un prix élevé de la réparation. Cela a indirectement un effet positif sur les ateliers d'auto-réparation de vélos qui présente des prix d'adhésion et de pièces bas. L'Heureux Cyclage (2013), fédération nationale des ateliers d'auto-réparation de vélos, estime à un million et

Illustrations - Etude des facteurs d'évolution d'un contexte coopératif à une situation de concurrence et anticipation des impacts

deux fois le nombre de vélos détruits chaque année et estiment que 70 % des vélos récupérés pourraient être réparés. Ce chiffre est très important et l'objectif de ce réseau est de le réduire au maximum et que les vélos soient plutôt destinés aux voies du réemploi et de la réutilisation. En cela de nombreux ateliers vélos en France ont un rôle de recyclerie, c'est-à-dire « un centre qui a pour vocation de collecter des biens ou équipements encore en état de fonctionnement mais dont les propriétaires souhaitent se séparer, de les remettre en état pour les revendre d'occasion à des personnes ayant des revenus modestes, ou d'en récupérer les matériaux pour l'industrie du recyclage. » (ADEME, 2014). Les ateliers présentant une activité de recyclerie « mettent en œuvre des partenariats avec les collectivités en charge de gérer les déchèteries de leurs territoires. Collectivités et ateliers vélo contractualisent leurs engagements via des conventions qui fixent les modalités de récupération. [...] L'organisation d'un tel système de récupération se caractérise dans les déchèteries concernées par la mise en place d'un espace de stockage dédié, que l'on peut qualifier de « zone de réemploi ». Parfois partagé avec d'autres structures de récupération » (L'Heureux Cyclage, 2013). C'est notamment le cas sur la Métropole de Lyon depuis 2016, où a été mis en place le système des « donneries » qui sont des espaces dédiés au réemploi au sein des déchetteries de l'agglomération. Il y a dans ce cas un conventionnement entre l'institution publique, les grands acteurs du réemploi (Emmaüs, le Foyer Notre Dame des Sans-Abris, REED) et la coordination des ateliers lyonnais.

1.3. Les ateliers sont au cœur de l'économie de la fonctionnalité et de la coopération

Les ateliers vélos fournissent un service que ce soit à leurs adhérents, à des institutions ou à des entreprises privées lors de prestations extérieures, en cela ils sont au cœur de l'économie de la fonctionnalité. En y ajoutant certains liens sociaux avec leurs partenaires, ainsi qu'au sein même du réseau d'ateliers vélos, ils ont toute leur place dans l'économie de la coopération.

L'économie de la fonctionnalité est la vente de l'usage d'un objet et non de l'objet lui-même. Dans le secteur concurrentiel, c'est « avant tout une stratégie commerciale fondée sur la différenciation de l'offre et l'adaptation fine aux besoins des clients. L'avantage mis en avant est le service « sur-mesure », la garantie de performance et enfin le coût. » (Perret, 2014). Perret (2014) note cependant qu'elle présente de nombreux bénéfices environnementaux qui résulte de l'augmentation du ration utilité/consommation, de l'incitation à l'éco-conception, la facilitation du réemploi. Il s'agit d'une économie du service plus que de la consommation. Les ateliers vélos rentrent à plusieurs niveaux dans cette économie. Certains ateliers louent des vélos, certains réalisent des entretiens de flottes d'entreprise, ils permettent tous d'entretenir le vélo d'occasion acheté à l'atelier gratuitement (l'adhésion étant compris dans le prix du vélo). (L'Heureux Cyclage, 2013). Certains ateliers vont même plus loin dont un qui offre la possibilité de repartir avec un vélo remis à neuf pour une adhésion et le don d'un ancien vélo. Dans leur activité principale, l'auto-réparation, les ateliers réalisent une gestion de vélos sur l'ensemble de leur cycle de vie ce qui implique de prévenir l'usure prématurée des produits. Ils sensibilisent alors « les usagers en transmettant les connaissances mécaniques de base nécessaires à l'entretien et à la réparation. Ces ateliers ralentissent ainsi la dégradation des vélos et allongent leur durée de vie » (L'Heureux Cyclage, 2013)

Perret (2014) nous indique qu'on ne connaît pas avec précision le nombre d'entreprises engagées dans l'économie de la fonctionnalité mais il liste une dizaine de secteurs d'activité où elle est présente, du secteur des transports aux produits chimiques en passant par la culture où l'électro-ménager. Dans tous les cas ce nombre est en progression chaque année. Dans le cas des ateliers vélos, leur nombre augmente fortement ces dernières années. Le mouvement commence dans les années 90 et s'est accéléré depuis 2007, et en 2013 25 ateliers employeurs étaient recensés avec plus de 80 salariés

Illustrations - Etude des facteurs d'évolution d'un contexte coopératif à une situation de concurrence et anticipation des impacts

(L'Heureux Cyclage, 2013). Cependant l'Ademe (2015) relève certains freins pour le secteur : les réparations sont peu rentables, l'accès à la ressource est problématique et le métier manque d'attractivité et de formations.

Le fonctionnement des ateliers vélos rentrent tout à fait dans ce que Du Tertre (2013) appelle la coopération transverse, « c'est-à-dire à la coopération entre les prestataires d'un service et les bénéficiaires de ce service. [...] En d'autres termes, les « clients », « les usagers » interviennent au sein même du procès de travail. » En cela les ateliers rentrent dans le cadre de l'économie de la coopération. Il s'agit d'aller plus loin que simplement fournir un service à un usager, mais que ce service soit co-construit par le fournisseur du service et l'usager lui-même. Selon Du Tertre toujours, cela implique différents registres : le registre psychique avec des logiques de transfert/contretransfert ; le registre communicationnel : avec l'échange « d'informations non formalisées qui seront captée par l'activité sensorielle des personnes » ; le registre technique car la relation de service mobilise la mise en œuvre de savoir-faire ; le registre social en lien avec les représentations sociales des interlocuteurs (relevant ici de l'égalité) ; le registre juridique car la relation s'appuie sur un contrat (ou une charte pour les ateliers).

Les ateliers comme des entités de l'ESS, de l'économie circulaire et de l'économie de la fonctionnalité, sont moins confrontés à la concurrence qu'à la coopération. C'est pour cela que cette étude sur la coopération et la concurrence entre les ateliers et ceux qui les entoure concerne plus les conditions de leur coopération et ses limites qu'une réelle concurrence dans le sens classique du terme.

II. Problématique de l'étude

La partie précédente a montré que les ateliers d'auto-réparation de vélos sont au cœur de nouvelles formes économiques. Or l'économie peut être définie comme l' « ensemble des activités d'une collectivité humaine relatives à la production, à la distribution et à la consommation des richesses » (Larousse, 2016). Cela implique forcément des liens, des interactions entre les acteurs économiques. Ces interactions, si elles ne sont pas du ressort du lien consommateur/fournisseur peuvent être de trois types : coopératives, collaboratives ou concurrentielles. On peut déjà distinguer les notions de coopération et de collaboration. Une approche coopérative indique une participation volontaire à un effort commun (Larousse, 2016) alors qu'une approche collaborative indique une participation contributive (Larousse, 2016). La coopération, au contraire de la collaboration, met tous les acteurs sur un pied d'égalité. Mais la plus grosse distinction est à faire avec une approche concurrentielle. Le Larousse (2016) définit la concurrence comme une structure d'un marché qui se caractérise par une pluralité d'entreprises en compétition les unes par rapport aux autres pour bénéficier de la préférence des consommateurs. L'économie sociale et solidaire et l'économie circulaire font appel à la coopération des acteurs pour fonctionner de manière convenable. En effet l'ESS repose intrinsèquement sur la solidarité et donc sur des acteurs qui sont sur un pied d'égalité et l'économie circulaire nécessite la coopération de tous ces acteurs pour être effectivement circulaire. Cependant, *les ateliers d'auto-réparation de vélos ne passent-ils pas en se multipliant d'un rapport de coopération à une relation de concurrence ?* Cette problématique implique plusieurs autres questions. Comment est perçue cette potentielle concurrence ? Quels sont les points de concurrence et les domaines de coopération ? Dans le cadre du réemploi, les ateliers entrent-ils en concurrence avec d'autres acteurs de l'économie circulaire ? Comment cela est-il perçu ? Ces questionnements pour les ateliers d'auto-réparation de vélo du territoire grand lyonnais, ont pu se poser dans d'autres secteurs du territoire et dans d'autres ateliers d'autres territoires. Quels apports peuvent être fait pour les ateliers grand lyonnais au regard des problématiques des ateliers de ces autres territoires et de ces autres secteurs ?

Illustrations - Etude des facteurs d'évolution d'un contexte coopératif à une situation de concurrence et anticipation des impacts

Enfin, le développement marqué des ateliers grand lyonnais étant assez récent et toujours en cours, on peut se demander ce qu'il en adviendra à moyen et long termes et comment on peut favoriser leur coopération. Dans ce cadre il est important d'identifier le fonctionnement des différents acteurs de l'auto-réparation et des acteurs qui les entourent. C'est par cette analyse que sont apportées les réponses aux questions de concurrence et de coopération, qui sont des questions sous-jacentes.

III. Méthodologie d'étude qualitative et quantitative et méthodologie d'action

Pour répondre à la problématique de cette étude et aux différentes questions qu'elle implique, différents outils méthodologiques ont été mis en œuvre. Ce projet est pluridisciplinaire (économie, urbanisme, sociologie) mais les outils utilisés répondent dans tous les cas de ceux utilisés en sciences sociales. L'utilisation de ces outils permet de construire un protocole qualitatif et vise à répondre à quatre objectifs : comprendre le fonctionnement des ateliers, comprendre la perception des relations entre les ateliers entre eux et avec les acteurs qui les entourent, comprendre la perception de l'avenir des ateliers et de leur organisation et connaître les adhérents des ateliers. Les outils utilisés sont des entretiens semi-directifs, une enquête en ligne ainsi que des outils d'animations participatifs. De plus, des ressources bibliographiques ont été utilisées tout au long de cette étude. Certaines références sont utilisées dans ce mémoire pour appuyer son propos. En plus de l'approche qualitative, un protocole quantitatif a été mis en place pour répondre à deux hypothèses distinctes, l'hypothèse E1 : les adhérents possèdent des caractéristiques particulières qui permettent de déterminer un profil type de l'adhérent dans un atelier d'auto-réparation de vélos et l'hypothèse E2 : les ateliers sont des services de proximité. Pour valider la première hypothèse, une analyse des correspondances multiples (ACM) a été réalisée. Pour valider la deuxième hypothèse, une étude cartographique a été réalisée.

3.1. Méthodologie qualitative : les entretiens semi-directifs

Au cours de l'étude, vingt-six entretiens ont été réalisés (la liste des personnes rencontrées est disponible en annexe 5). Leur durée a été variable allant d'une vingtaine de minutes à près de trois heures. Ces variations s'expliquent par le type de structure dans laquelle la personne évolue, son temps disponible et sa proximité avec le projet. Les entretiens sont nommés « entretiens semi-directifs ». Lors de tels entretiens, l'intervieweur « oriente la personne qui parle vers certains sujets et il lui laisse ensuite toute liberté pour s'exprimer » (Fenneteau, 2015). Cela implique la préparation d'un guide d'entretien adapté à la personne rencontrée. Dans cette étude quatre guides ont été produits pour quatre catégories de personnes rencontrées : les animateurs des ateliers de la CLAVette (bénévoles ou salariés), les responsables d'autres ateliers ou de magasins de réparation de vélo, les élus ou techniciens d'institutions publiques et les personnes interrogées provenant d'autres territoires ou d'autres secteurs d'activités. Un exemple de guide d'entretien est disponible en annexe 1. Dans tous les cas, différents thèmes adaptés à la personne rencontrée étaient évoqués et la personne pouvaient répondre librement dans le cadre de ce thème. Plusieurs questions intermédiaires sont présentes sur ces guides d'entretiens. Elles ne correspondent pas à des questions posées lors de l'entretien mais sont des aides mémoires pour l'intervieweur pour savoir si les réponses reçues ont couvert un pan assez important des informations attendues. Cependant les questions pour chaque thème ont été posées de cette façon ou formulées de façon très proches. Dans tous les cas les thèmes

Illustrations - Etude des facteurs d'évolution d'un contexte coopératif à une situation de concurrence et anticipation des impacts

n'ont pas toujours été évoqués dans le même ordre, cela variait selon la direction que prenait l'entretien. Dans tous les cas, ces entretiens ont permis de brosser un portrait des ateliers et de leur fonctionnement et ont permis de trouver des positions personnelles sur des points clés des relations inter ateliers et leur futur. Ces positions seront évoquées dans le chapitre IV « résultats » et le chapitre V « discussion et prospective » sous forme anonyme. Cela permet d'identifier des tendances lourdes et signaux faibles dans les relations actuelles et dans la construction de scénarii prospectifs.

Neuf entretiens ont été réalisés auprès de personnes impliquées dans un atelier de la CLAVette. A l'exception de l'atelier Tricycles de Pierre-Bénite, au moins deux personnes ont été rencontrées par atelier. Seul l'entretien pour l'atelier de la P'tite Rustine a été réalisé en présence de deux personnes, les autres étant tous individuels. Dans tous les cas les personnes rencontrées sont soit employées par l'atelier soit en sont des administrateurs. En plus de ces entretiens, il est important de préciser que des rencontres moins formelles se sont déroulés, lors d'assemblés générales, de conseil d'administration, de réunions CLAVette ou plus simplement lors de permanences ou autres animations des ateliers.

Six entretiens ont été réalisés auprès de partenaires institutionnels des ateliers vélos, tous du Grand Lyon. Le choix de rencontrer en priorité des acteurs du Grand Lyon s'explique car c'est le Grand Lyon qui a la compétence mobilité sur le territoire lyonnais. Il aurait été également intéressant de rencontrer des personnes d'arrondissements ou de communes qui sont les interlocuteurs des ateliers sur le volet associatif. Le temps ne l'a malheureusement pas permis. Deux élus ont été rencontrés, M. Gilles Vesco, deuxième Conseiller membre de la Commission Permanente assigné à la mission « nouvelles mobilités urbaines » et Mme Emeline Baume, vingtième Conseillère membre de la Commission Permanente assignée à la mission « prévention des déchets ». Les quatre autres personnes rencontrées sont des fonctionnaires travaillant dans différents services mais tous en lien avec les ateliers : mobilités, voirie, économie sociale et solidaire et déchets.

Sept entretiens ont été réalisés auprès d'autres acteurs du Grand Lyon en lien avec les ateliers. Premièrement auprès des deux ateliers ne faisant pas partie de la CLAVette le Recycleur et le Cyclub. Dans les deux cas deux entretiens ont été réalisés un avec un salarié et l'autre avec une ou deux personnes du conseil d'administration (président ou ex-président). Deux entretiens ont été réalisés auprès de vélocistes et un auprès d'un responsable du Foyer Notre Dame des Sans Abris, en lien avec les ateliers au sein du dispositif donneries.

Enfin quatre entretiens ont été réalisés auprès de personnes en lien avec des responsables d'ateliers à Grenoble et Genève et un avec une administratrice du réseau d'Amap d'Auvergne-Rhône-Alpes. A noter également la participation à une réunion de la CLAVette grenobloise où d'autres responsables d'ateliers ont été rencontrés. En ce qui concerne le réseau d'AMAP, il était nécessaire dans l'étude de pouvoir comparer le réseau d'ateliers d'auto-réparation de vélos à un autre réseau de l'économie sociale et solidaire organisé sous forme associative et où la démultiplication pouvait devenir un frein à la coopération voire créer une certaine concurrence. Pour cela les AMAP répondent parfaitement à ces critères. En ce qui concerne les autres territoires étudiés, Grenoble s'explique car il s'agit de l'autre agglomération française où une CLAVette est effective. Elle a été créée à peu près en même temps que la CLAVette lyonnaise mais dans un contexte différent. L'étude du cas de Genève s'explique car des ateliers associatifs (réseau Péclôt 13) sont parmi les plus anciens en Europe et ont une organisation tout à fait atypique. Ce réseau a fait le choix de passer de l'auto-réparation à la réparation, mais reste toujours en lien avec l'auto-réparation.

Illustrations - Etude des facteurs d'évolution d'un contexte coopératif à une situation de concurrence et anticipation des impacts

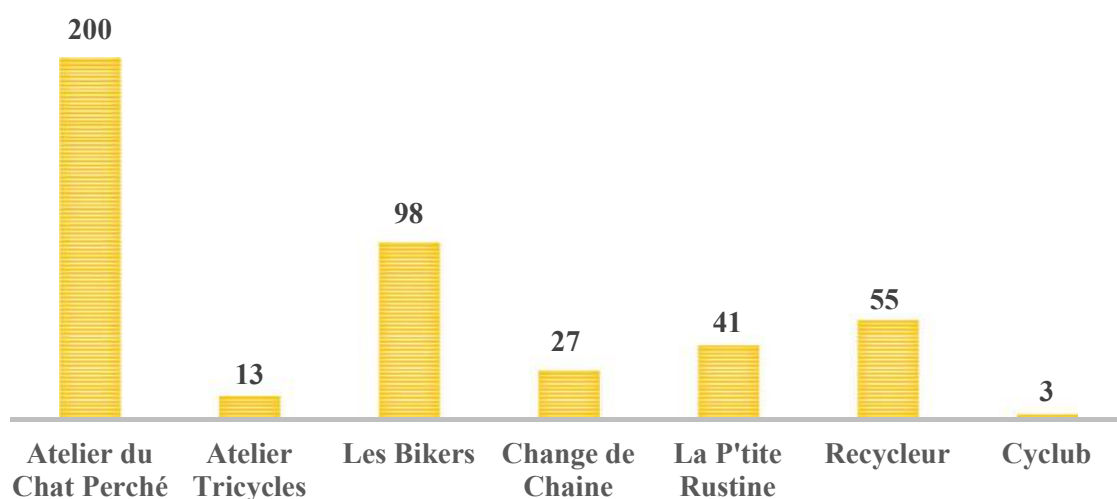


Figure 1 - Nombre de réponses par atelier

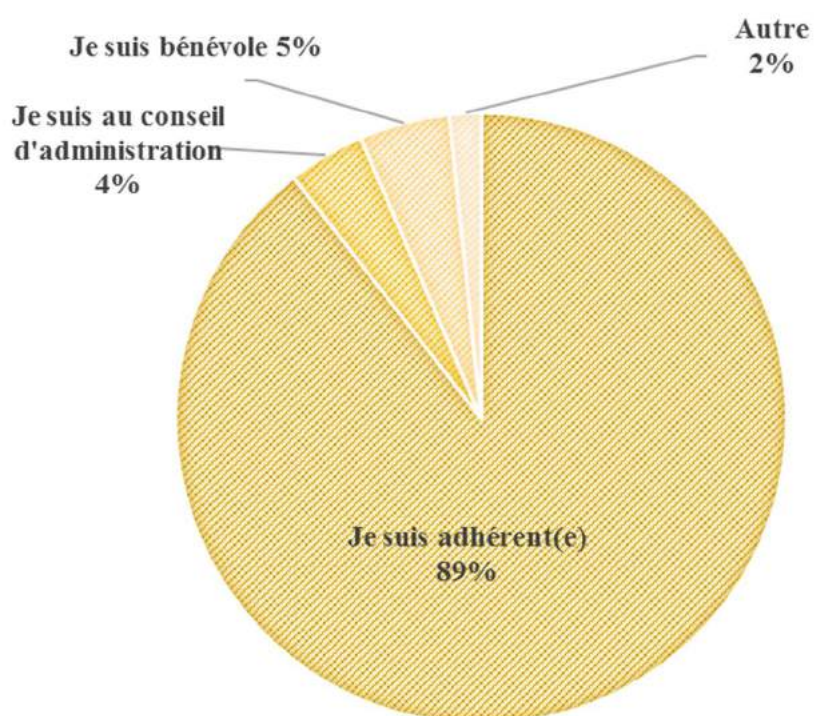


Figure 2 - Rôle dans l'atelier

3.2. Méthodologie quantitative : l'enquête en ligne

Pour comprendre le fonctionnement des ateliers, il est important de connaître les adhérents qui y réparent leur vélo. Une enquête a donc été mise en place en ligne grâce au logiciel LimeSurvey (logiciel libre d'enquêtes). Cette enquête a pour objectifs de valider ou invalider deux hypothèses. La première est, hypothèse E1 : les adhérents possèdent des caractéristiques particulières qui permettent de déterminer un profil type de l'adhérent dans un atelier d'auto-réparation de vélos. La deuxième est, hypothèse E2 : les ateliers sont des services de proximité. En plus cette enquête permet de mieux connaître les attentes des adhérents pour leur atelier et évaluer leur connaissance des autres ateliers et des réseaux d'ateliers. Le questionnaire (30 questions) est disponible en annexe 2. Ce questionnaire a été développé en accord avec les attentes de la CLAVette. Il a été rempli uniquement en ligne. Cela a permis de faciliter la gestion des résultats récoltés pour les adhérents de six ateliers (ateliers de la CLAVette et du Recycleur). Au départ conçu pour les ateliers de la CLAVette car distribué par les listes mail de ces ateliers, il a été relayé par le Recycleur via Facebook. Les résultats de cet atelier ont donc été étudié indépendamment de la même façon que pour les ateliers de la CLAVette.

Au total 559 réponses ont été reçues entre 20 mai 2016 et le 12 juin 2016 dont 418 réponses complètes. Seules les réponses complètes ont été prises en compte dans les résultats pour éviter d'avoir un jeu de données non complet. On peut voir sur la figure 1 que les ateliers les plus représentés dans les réponses sont l'atelier du Chat Perché et l'atelier des Bikers, cela s'explique par le fait que ce sont les deux ateliers de la CLAVette ayant le plus d'adhérents. Les réponses représentent en pourcentage du nombre d'adhérents total par atelier : Chat perché (environ 25%), Tricycles (environ 10%), Bikers (environ 28%), Change de Chaîne (environ 13%), P'tite Rustine (environ 20%), Recycleur (environ 4%). Ce nombre total d'adhérents est difficile à estimer précisément du fait que les ateliers ne connaissent pas forcément le nombre total d'adhérents à jour mais on peut l'estimer à environ 3000. La figure 2, nous montre que 5% des personnes ayant répondu sont bénévoles dans l'atelier et 4% sont au conseil d'administration. Cela correspond globalement à la réalité des faits et est bien représentatif des rôles dans les ateliers. Les autres (2%) correspondent principalement aux salariés des ateliers. Les résultats de cette enquête ont été présentés aux ateliers sondés sous la forme d'un rapport d'une cinquantaine de pages comprenant des tableaux avec les réponses pour chaque question pour la totalité des ateliers et pour chaque atelier et les points à retenir pour chaque question. Ces résultats sont présentés dans la partie 4.3.

En plus de ces résultats bruts, une analyse des correspondances multiples a été réalisée sur le jeu de données des 418 réponses complètes grâce au logiciel R et le package FactoMineR. L'objectif de cette analyse est de valider ou d'invalider l'hypothèse E1 : les adhérents possèdent des caractéristiques particulières qui permettent de déterminer un profil type de l'adhérent dans un atelier d'auto-réparation de vélos. Une analyse des correspondances multiples (ACM) est une extension de l'analyse des correspondances qui permet d'analyser le modèle des relations de plusieurs variables qualitatives dépendantes (Abdi & Valentin, 2007). Les résultats de cette analyse et leur interprétation sont présentés dans la partie 4.3.2. Pour valider ou invalider l'hypothèse E2 : les ateliers sont des services de proximité. Une étude cartographique a été réalisée grâce au logiciel QGIS à partir des réponses de la seule question non obligatoire, demandant leur adresse. Le nombre de réponses à cette question et donc le nombre d'adresses utilisées pour ce travail cartographique est de 327, soit 78% de l'échantillon total et plus de 10% du nombre total d'adhérents. On peut donc estimer que l'échantillon utilisé pour la cartographie est significatif. Il est toutefois à noter que le degré de précision de l'adresse varie du numéro de rue à la commune. Dans le cas d'une adresse peu précise le point d'adresse correspond au centre de la commune ou de l'arrondissement comme défini sur Bing Maps. En effet, l'étape de géocodage, c'est-à-dire l'étape qui permet de passer à une liste d'adresse à des points en

Illustrations - Etude des facteurs d'évolution d'un contexte coopératif à une situation de concurrence et anticipation des impacts

Importance	Critère
2	Critère A
3	Critère B
1	Critère C
4	Critère D
5	Critère E

Tableau 1 - Exemple de grille établissant les critères d'évaluation et leur importance

Critère	Evaluation
1	-
2	+
3	++
4	+++
5	++
Avis global	++

Tableau 2 - Exemple de grille d'évaluation des solutions par critère

coordonnées géographiques est réalisée grâce aux fonds cartographiques Bing Maps. Les points considérés comme aberrants, c'est-à-dire correspondant à des adresses qui ne se trouvent pas sur le territoire du Grand Lyon n'ont pas été pris en compte. Les fonds de carte des cartes présentées proviennent également de Bing Maps. Pour faciliter la lecture et la compréhension des cartes, les aires de répartition des adhérents pour chaque atelier ont été présentées sur des cartes indépendantes. Des cartes de synthèse sont également présentées. Les coordonnées moyennes des adresses des adhérents de chaque atelier y sont également présentées. Elles sont calculées en faisant la moyenne des longitudes et la moyenne des latitudes pour chaque adresse.

3.3. Méthodologie d'action : les outils participatifs et prospectifs

Il existe deux styles de prospective, l'américaine, appelée *strategic foresight*, correspond à l'image d'un futur donné et la française témoigne des actions à mettre en œuvre pour accéder à des futurs possibles. (Godet & Durance, 2011) L'idée dans ce travail a été d'impliquer au maximum le commanditaire de cette étude, la CLAVette, dans le processus de construction de l'approche prospective. En cela, ce qui suit s'insère parfaitement dans la conception française de la prospective. Plus que de livrer des concepts préconstruits, il était important que les acteurs s'approprient ces scénarii et en soit à l'initiative. Cela a pour but de faciliter la mise en place démarches stratégiques pour favoriser tel ou tel scénario. Lors de ce travail de recherche-action il était donc nécessaire d'allier dans la démarche prospective les résultats de l'étude et la participation des acteurs. L'ensemble du processus de prospective repose donc avant tout sur les divers entretiens réalisés préalablement, sur les recherches bibliographiques et la mise en perspective avec ce qui se fait ailleurs. Par la suite, la participation des acteurs de la CLAVette dans la construction des scénarii a été organisé en deux animations : la première le 30 juin lors d'une rencontre informelle avec le jeu de l'enveloppe, la seconde le 15 septembre (cette animation ne s'est donc pas encore déroulée au moment où ces lignes sont écrites) avec un séminaire interne.

3.3.1. Le jeu de l'enveloppe

Le jeu de l'enveloppe est un jeu ludique qui a été mis en place le 30 juin lors du barbecue de fin d'année de la CLAVette avec pour objectif de créer du consensus et de favoriser la coopération des acteurs de la CLAVette. L'animation mise en place est similaire à celle présentée par Hourst, Thiagarajan et Jilème (2007) mais a été adaptée pour être en cohérence avec le fonctionnement coopératif de la CLAVette. Le principe du jeu est le suivant :

- ✓ Premier tour : 5 équipes sont formées, chacune d'entre elles reçoit une enveloppe avec un thème. Les thèmes possibles sont : l'implication bénévole, la structuration/l'organisation, le financement, les relations avec les institutions, l'ouverture à d'autres ateliers. Ces thèmes ont été choisis car ils se sont révélés lors des différents entretiens réalisés auparavant comme correspondant aux enjeux majeurs pour la CLAVette. Le but du jeu est de trouver des solutions pour ces thèmes et de les évaluer. Chaque équipe doit alors déterminer les critères d'évaluation des solutions pour le thème de son enveloppe. Elle en choisit cinq et les classe par importance. Le tableau 1 présente un exemple de grille établissant les critères d'évaluation comme expliquée précédemment. Quand l'équipe a déterminé ses critères, elle les inscrit sur une fiche et la place dans l'enveloppe.
- ✓ Deuxième au cinquième tour : chaque équipe passe son enveloppe à la suivante et inscrit une solution au thème en question sans regarder les critères d'évaluation ni les autres solutions proposées.

Illustrations - Etude des facteurs d'évolution d'un contexte coopératif à une situation de concurrence et anticipation des impacts

- ✓ Dernier tour : au sixième tour, l'enveloppe revient à l'équipe qui a déterminé les critères d'évaluation. Elle évalue alors chaque solution selon chaque critère avec un système de + et de - comme présenté dans le tableau 2. Les solutions ayant les meilleurs avis sont alors mise en avant et sont prise en compte pour la construction des scénarii prospectifs. L'avantage est que ces solutions sont légitimées par le consensus qu'elles ont créé lors de l'animation et seront alors plus facilement intégré par les acteurs de la CLAVette lorsque les scénarii prospectifs leur seront présentés lors du séminaire CLAVette.

3.3.2. Le séminaire CLAVette

Ce séminaire a pour objectif de présenter les scénarii prospectifs aux acteurs de la CLAVette, de les aider à se positionner vis-à-vis de ces scénarii et de déterminer des actions stratégiques à mettre en œuvre pour favoriser tel ou tel scénario. Tout cela dans un cadre coopératif et bienveillant. Lors de l'écriture de mémoire, ce séminaire n'a pas encore eu lieu (il est prévu le 15 septembre 2016) et son organisation du séminaire est susceptible de varier en fonction du nombre de personnes présentes mais il est ouvert à tout bénévole d'un atelier de la CLAVette. Il est prévu que le séminaire dure 3h30 et se déroule de la façon suivante :

- ✓ Présentation des scénarii (30 min) : y sont présentés les objectifs du séminaire, son programme puis sont détaillés les trois grands scénarii qui sont possibles pour la CLAVette. Cela est la synthèse du travail de l'ensemble du stage et reprend des éléments des échanges avec les acteurs de la CLAVette, de ce effectués avec d'autres acteurs et des observations réalisées dans d'autres lieux et d'autres secteurs.
- ✓ Jeu du positionnement personnel (20 min) : les participants sont invités à se positionner dans la salle en fonction de leur positionnement personnel sur chaque scénario. Ils avanceront ou reculeront selon s'ils sont plus ou moins d'accord avec le scénario 1, ils iront à gauche ou à droite selon leur accord avec le scénario 2 et resteront debout ou se baisseront s'ils sont en accord ou désaccord avec le scénario 3. Ce jeu permet de connaître les inclinaisons majoritaires pour tel ou tel scénario ainsi que les positions personnelles. Cela sera alors pris en compte lors des ateliers thématiques et en sera un facteur déterminant. Le positionnement physique de chaque participant lui oblige à se positionner personnellement et de s'impliquer dans cette position.
- ✓ Ateliers thématiques (2 x 50 min + 20 min de pause) : 5 ateliers - 1 thème par atelier (les mêmes que pour le jeu de l'enveloppe). L'objectif est d'établir un ensemble de solutions concrètes, de les argumenter et d'en identifier les conditions pratiques et les limites. Chaque personne sera amenée à participer à deux ateliers qui l'intéresse. Entre ces deux ateliers les participants pourront prendre une pause de 20 minutes pour se rafraichir les idées. Chaque atelier est animé par une personne qui dispose d'un court dossier qui répertorie les éléments clés pour aider à la décision et à l'argumentation (résultat du jeu de l'enveloppe, citation fortes, données chiffrées, etc.) et répartie la parole.
- ✓ Restitution et jeu du post-it (40 min) : chaque animateur d'atelier présente les solutions identifiées et les inscrits sur un paperboard, sans les argumenter dans un premier temps. Chaque participant peut prendre un post-it vert y noter son nom et le coller au niveau d'une solution dans laquelle il est prêt à s'investir ou prendre un post-it rose et le coller sur une solution à laquelle il s'oppose. Ensuite les personnes qui s'opposent à des solutions pourront justifier leur position et les animateurs pourront répondre en fonction des arguments avancés lors des ateliers. Ce moment pourra être également l'occasion pour les participants d'exprimer leurs remarques sur l'organisation générale du séminaire. Le séminaire se clôturera par un pot et un petit repas, chacun étant invité à amener un petit quelque chose à boire ou à manger.



Atelier du Chat Perché
7^{ème} arrondissement de Lyon

Créé en 2007 ~800 adhérents collègue + 2 salariés

Historique	Activités
<ul style="list-style-type: none">✓ Création en 2007✓ Association depuis 2011✓ Dernier déménagement en septembre 2016	<ul style="list-style-type: none">✓ Auto-réparation de vélos✓ Formations à la mécanique vélo auprès de différents publics✓ Ateliers mobiles✓ Ventes de vélos réparés

Figure 3 - Informations sur l'Atelier du Chat Perché

IV. Résultats de l'étude

Ce chapitre est dédié à la présentation et à l'analyse des résultats de cette étude. Il détaille le fonctionnement des ateliers d'auto-réparation de vélos du Grand Lyon, le fonctionnement des acteurs qui les entourent et leurs relations. Les résultats de l'enquête auprès des adhérents des ateliers y sont également détaillés et analysés. Les résultats du travail de benchmarking, c'est-à-dire le processus d'analyse de ce qu'il se fait ailleurs dont les ateliers du Grand Lyon peuvent s'inspirer, y sont également présentés. Il est à noter que les entretiens semi-directifs ne sont pas présentés tels quels mais sont à la base de la présentation de ces résultats, soit de façon indirecte soit par le biais de citations anonymisées.

4.1. La CLAVette, un collectif informel récent

La Coordination Locale des Ateliers Vélos lyonnaise (ou CLAVette) est un réseau de cinq ateliers situés à Lyon ou dans des communes à proximité. Il ne s'agit pas des cinq seuls ateliers d'auto-réparation de l'agglomération de Lyon mais c'est ce réseau qui est à l'origine de cette étude, le fonctionnement de ces ateliers est donc présenté en premier lieu. Les deux autres ateliers sont présentés dans la partie 4.2.1. De plus ce réseau est un exemple de coopération d'ateliers d'auto-réparation de vélos qui se situe comme un acteur important du développement du vélo sur la Métropole et se place alors sur un marché potentiellement concurrentiel. Mais qu'en est-il concrètement du fonctionnement de ce réseau ? Comment est-il perçu ?

4.1.1. Cinq ateliers, cinq identités

La CLAVette dans le Grand Lyon, c'est cinq ateliers coordonnés depuis fin 2014 mais ces cinq ateliers sont avant tout cinq associations indépendantes avec leur histoire et leur façon de fonctionner. Cette partie présente l'identité de chaque atelier.

4.1.1.1. *L'atelier du Chat Perché*

Le Chat Perché est un des plus anciens ateliers de Lyon et est le deuxième atelier en termes d'adhérents sur le Grand Lyon avec plus de 800 adhérents (voir figure 3). L'atelier est créé en 2007 dans le squat « le Boulon » par un américain, Fox. Nommé au départ « Atelier du singe de l'au-delà », il est expulsé en 2009 et est accueilli à la friche RVI. Ancienne usine Renault, ce lieu est occupé dès 1999 par grand nombre d'artistes, d'artisans, de militants et autres. C'est dans cette usine désaffectée que l'atelier met en place ses premières permanences d'auto-réparation, une par semaine. Une convention d'occupation est mise en place par le Grand Lyon pour l'ensemble des habitants de ce lieu (la plupart des artistes mais aussi les premiers bénévoles de l'ateliers y vivent, « on vivait comme des pirates », « on était des éboueurs modernes »). Après des discussions et un procès en novembre 2011 qui laisse un délai de 6 mois aux occupant pour évacuer le lieu, la friche est victime d'un incendie en décembre 2011 et la ville de Lyon ferme définitivement ce lieu. Aujourd'hui le campus pro Lyon/Rhône-Alpes a été développé sur ce lieu. De mars à novembre 2011, l'atelier s'installe dans un nouveau squat à Villeurbanne. En novembre 2011 l'association est créée pour pouvoir occuper un local, payer des factures, etc. Elle s'installe dans un local rue Montesquieu dans le 7^{ème} arrondissement de Lyon début 2012 et n'a jamais quitté le quartier depuis. Deux déménagements ont pourtant eu lieu depuis. Le premier en 2014 pour s'installer dans un local situé juste à côté et le



Atelier Tricycles Pierre-Bénite

Créé en 2014 ~100 adhérents Bureau

Historique	Activités
<ul style="list-style-type: none">✓ Création en 2014✓ Local depuis 2015	<ul style="list-style-type: none">✓ Auto-réparation de vélos✓ Ateliers mobiles✓ Vente de vélos réparés

Figure 4 - Informations sur l'Atelier Tricycles



Les Bikers Villeurbanne

Créé en 1994 ~360 adhérents Bureau

Historique	Activités
<ul style="list-style-type: none">✓ Création en 1994✓ Nouveaux statuts en 2016	<ul style="list-style-type: none">✓ Auto-réparation de vélos✓ Ateliers construction

Figure 5 - Informations sur les Bikers



Change de Chaîne 9^{ème} arrondissement de Lyon

Créé en 2014 ~170 adhérents Collège + 1 salarié

Historique	Activités
<ul style="list-style-type: none">✓ Création en 2014✓ Local (garage) en 2015	<ul style="list-style-type: none">✓ Auto-réparation de vélos✓ Ateliers mobiles✓ Services aux collectivités et aux entreprises✓ Ventes de vélos réparés

Figure 6 - Informations sur Change de Chaîne

deuxième en 2016 pour s'installer dans la rue Salomon Reinach, à 300 mètres de la rue Montesquieu. Le nouveau local de plus de 400m² (5 fois plus grand que l'ancien) est un ancien centre de contrôle technique auto et est la propriété du Grand Lyon. Un bail précaire a été établi entre les deux parties pour une durée de deux ans après quoi le bâtiment sera détruit pour faire place à un projet immobilier. C'est l'histoire du Chat Perché qui fait ce qu'il est aujourd'hui : un atelier militant à caractère social. L'adhésion est de 15€ et les pièces d'occasion sont à prix libres. En plus de l'activité d'auto-réparation de vélos avec au moins trois permanences par semaine, le Chat Perché accueille des jeunes parfois en difficulté pour des initiations à la mécanique vélo et participe régulièrement à des événements avec notamment leurs « vélos bizarres » (vélos construits de façon originale à partir de récupérations.) Depuis mi-2016 l'atelier compte un salarié en CDI à temps partiel et à partir de septembre de septembre 2016 un deuxième salarié en contrat aidé. L'atelier est administré par un comité de gestion organisé sous forme collégiale.

4.1.1.2. L'atelier Tricycles

L'atelier Tricycles installé à Pierre-Bénite depuis mai 2014, est le plus petit atelier du Grand Lyon en termes de bénévoles et d'adhérents. Environ une centaine de personne adhèrent à cet atelier (voir figure 4) qui occupe depuis 2015 un local municipal de la Place Jean Jaurès. L'atelier propose un programme de permanences qui varie chaque mois avec au moins une permanence au local le mercredi soir et un atelier mobile à Pierre-Bénite ou dans une commune proche le week-end. L'équipe de bénévoles est assez restreinte avec seulement deux ou trois mécanos mais cela suffit pour les permanences et pour remettre en état quelques vélos qui sont ensuite revendus. Les bénéfices de ces ventes permettent d'alimenter l'atelier en consommable et parfois d'acheter quelques outils.

4.1.1.3. Les Bikers

Les Bikers est parfois considéré comme le plus ancien atelier de France. L'association date du milieu des années 90 mais est au départ un regroupement d'étudiants cyclistes qui font des sorties ensemble et qui parfois réparent leurs vélos dans leur local. Mais le fonctionnement actuel d'un atelier entièrement dédié à l'auto-réparation est en place depuis les années 2000. Son emplacement à l'Insa sur le campus de la Doua et son prix d'adhésion bas (5€) en fait un des ateliers possédant le plus d'adhérents à Lyon avec environ 360 adhérents (voir figure 5). Si la majorité de ces adhérents sont des étudiants de l'Insa ou de l'Université Lyon I, des habitants de Villeurbanne viennent aussi y réparer leurs vélos. En 2016 sont rédigés de nouveaux statuts au sein de l'association qui viennent remplacer ceux de 1994 et correspondent plus à la réalité de l'activité de l'atelier aujourd'hui.

4.1.1.4. Change de Chaîne

Change de Chaîne est l'atelier du Grand Lyon le plus jeune. Créé en septembre 2014, il compte dès ses débuts huit administrateurs dans son collectif de gestion. D'une vingtaine d'adhérents au départ il compte plus de 170 adhérents en mai 2016 (voir figure 6). Le nombre d'adhésions, à prix libre, augmente de façon continue malgré le manque de places disponibles pour y réparer son vélo (l'atelier est installé dans un garage-box, les réparations se font dans la rue devant ce garage). Depuis fin 2015 un salarié et plusieurs bénévoles travaillent à développer l'association et trouver des sources de financement permettant de les rendre autonomes financièrement (bourse à vélos, services aux entreprises, etc.) Change de Chaîne devrait bientôt déménager pour obtenir un local plus grand avec l'aide du Grand Lyon.

Illustrations - Etude des facteurs d'évolution d'un contexte coopératif à une situation de concurrence et anticipation des impacts



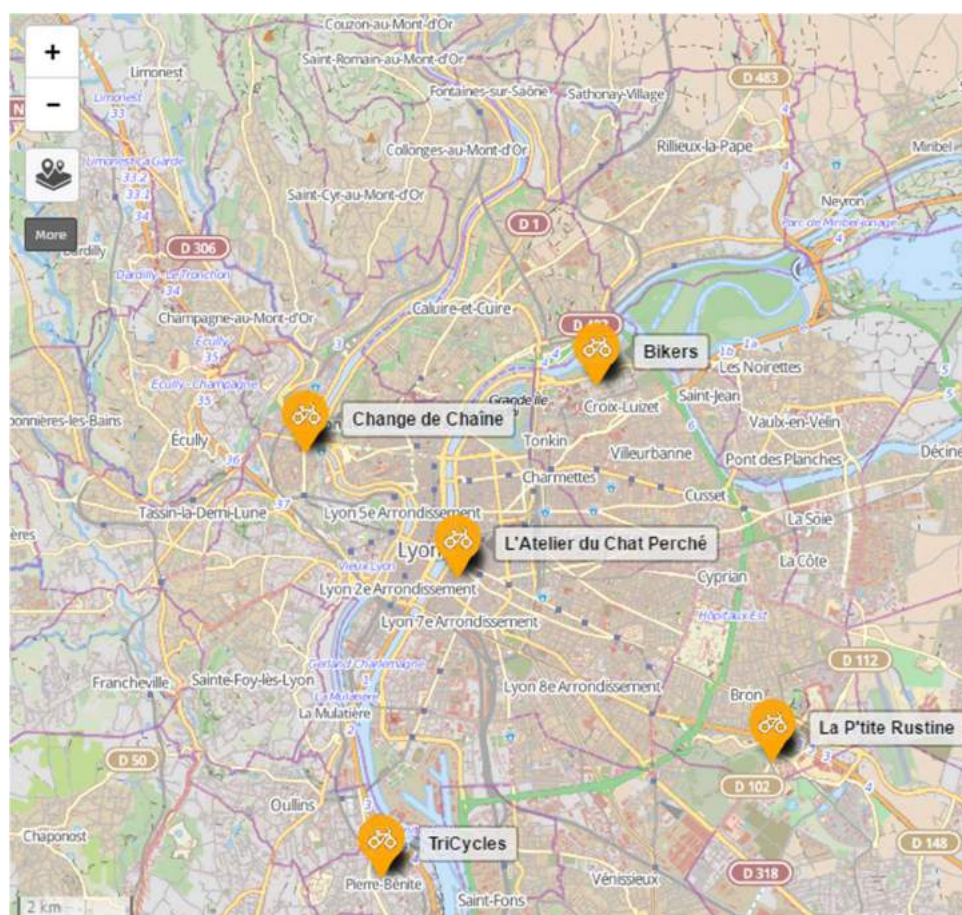
La P'tite Rustine

Bron

Créé en 2013 ~110 adhérents Bureau + 1 salarié

Historique	Activités
✓ Création en 2013	✓ Auto-réparation de vélos
✓ Financement Ulule en 2014	✓ Ateliers mobiles
✓ Nouveau CA et nouvel employé en 2016	✓ Vente de vélos réparés

Figure 7 - Informations sur La P'tite Rustine



Carte 1 - Les ateliers de la CLAVette lyonnaise (source : Clavette-lyon.heureux-cyclage.org, 2016, nord en haut)

4.1.1.5. La P'tite Rustine

L'atelier de la P'tite Rustine a été créé en janvier 2013, d'abord installé dans un grenier, ce local devient rapidement peu pratique et plein. En 2014 un financement participatif organisé sur le site ulule permet de développer un atelier mobile. Cet atelier fait des interventions à la manufacture des tabacs, aux printaniers de Bron, dans les bourses à vélo, etc. Aujourd'hui l'atelier est installé au moins jusqu'en 2018 dans des locaux de 150m² mis à disposition par l'université Lyon II sur le campus Porte des Alpes à Bron. Entre fin 2015 et mi-2016, l'équipe fondatrice est pratiquement toute partie et les nouveaux bénévoles mettent du temps à se réappropriier le projet. Au départ le projet est très ambitieux, l'idée est qu'à terme une société soit créée sur les bases de l'association et que des emplois soient créés et pérennisés. Aujourd'hui il y a un salarié pour s'occuper des permanences, du démontage et remontage de vélos et de leurs ventes mais il s'agit d'un contrat aidé d'un an renouvelable une fois et les objectifs de l'association sont plus sobres. L'accent est désormais mis sur l'auto-réparation sur places que sur les activités à l'extérieur. Si l'atelier a eu jusqu'à 150 adhérents, il en compte environ 110 aujourd'hui (voir figure 7). La rentrée 2016 apparaît comme un nouvel obstacle pour l'atelier avec une partie du conseil d'administration qui est parti car certains administrateurs ont terminé leurs études et la nécessité de trouver de nouveaux bénévoles pour pérenniser l'activité de l'atelier.

4.1.2. Cinq ateliers coordonnés

Au départ, l'idée de coordinations locales s'est développée au niveau de l'Heureux Cyclage, le réseau national des ateliers vélos. L'idée a germé à partir d'un travail sur le réemploi présenter dans un rapport qui vante les filières locales de réemploi. (L'Heureux Cyclage, 2013). « Toutes les grandes agglomérations ont au moins deux ateliers » et il est important que ces ateliers coopèrent pour favoriser le réemploi des cycles. Pour l'instant trois CLAVette ont été développées en France : une en Ile de France, qui peine à se concrétiser avec un territoire très vaste et des problématiques parfois trop éloignées entre atelier, une à Grenoble (voir 4.4.1.) et une à Lyon. L'objectif de la CLAVette est au départ directement lié au développement d'une filière de réemploi : le dispositif donneries. Ce dispositif détaillé dans la partie 4.2.3. est un projet mené par le Grand Lyon pour alimenter les institutions du réemploi. Pour répondre à l'appel à projet il était nécessaire que les acteurs se regroupent. C'est ainsi que les cinq ateliers présentés dans la partie 4.1.1. se sont rapprochés pour rejoindre d'un seul tenant le groupement d'acteurs plus généralistes. La métropole lyonnaise est alors devenue un réel territoire d'expérimentation pour la coopération des ateliers d'auto-réparation de vélos. Bien que la CLAVette ait été encouragée par l'Heureux Cyclage, rien n'est « décréter d'en haut, c'est juste que les membres de l'Heureux Cyclage rentrent dans les listes de diffusion CLAVette ». L'Heureux Cyclage préfère voir des modèles locaux émerger. D'ailleurs la CLAVette lyonnaise ne s'arrête pas au travail en commun du projet donneries mais permet un travail en commun sur d'autres points. Tout d'abord c'est la CLAVette lyonnaise qui a organisé et accueilli les Rencontres Annuelles de l'Heureux Cyclage en mars. Au programme un week-end prolongé avec l'assemblée générale du réseau national, des conférences, des débats et autres festivités. En plus de cela la CLAVette a pour vocation d'être un poids pour le développement et la pérennisation des ateliers. En première ligne, des locaux cohérents avec la pratique de l'auto-réparation sont nécessaires au bon développement d'un atelier. Le second objectif important de la CLAVette est que les ateliers qui en font partie aient des locaux adéquats. Pour cela la CLAVette peut être un moyen de s'adresser d'une même voix aux pouvoirs publics, cela sera détaillé dans la partie 4.2.2.

Illustrations - Etude des facteurs d'évolution d'un contexte coopératif à une situation de concurrence et anticipation des impacts

4.1.3. La CLAVette, un collectif, de multiples réalités

Dans les faits, la CLAVette lyonnaise possède de nombreux aspects, de multiples réalités. En premier lieu, la CLAVette c'est un outil de communication interne et externe. Ensuite, c'est une mise en commun de moyens. Enfin que ce soit par les acteurs qui en font partie ou par ceux qui l'entourent, la CLAVette est perçue de façons diverses

4.1.3.1. La CLAVette, un outil de communication

La CLAVette est un outil de communication interne et externe. Tout d'abord c'est un outil en interne car une liste de diffusion e-mail existe permettant à des membres des ateliers de la CLAVette d'échanger. Malgré que certains soient parfois débordés par un afflux de mails (« on est bombardés de mail »), cette liste de diffusion est un outil indispensable pour une transparence des échanges au sein de la CLAVette et pour que tous les acteurs de la CLAVette puissent donner leur point de vue sur la communication externe. Cet outil permet de canaliser les avis de chacun et d'en faire un message unique, pour « parler d'une même voix ». Les membres de la CLAVette ne se réunissant qu'une fois par mois voire une fois tous les deux mois, les échanges de mails sont un média important pour la prise de décision au sein de la CLAVette. Cela pose quelques soucis notamment du fait que les bénévoles de la CLAVette ne sont pas tous aussi réactifs par mail et les prises de décisions se font donc parfois entre ceux qui suivent les échanges de mail. Dans l'ensemble, le système de mails fonctionne assez bien et pour les partenaires institutionnels, même s'ils ne rencontrent pas toujours les mêmes personnes, « l'information semble bien passer ».

En plus d'être un outil de communication interne, la CLAVette est un outil de communication externe. Elle permet de porter d'une seule voix les cinq ateliers qui en sont membres. Et bien que certains considèrent que la CLAVette « ne milite pas pour le vélo », la CLAVette milite incontestablement pour les ateliers d'auto-réparation et pour l'intérêt des ateliers qui en sont membre. Si certains acteurs affirment qu'il n'est pas bon « d'être toujours dans la contestation », la plupart des partenaires de la CLAVette n'est pas dérangée par son côté militant. Les associations sont des appuis « pour faire bouger les choses. Dans toutes les agglomérations où il n'y a pas d'associations vélo très actives, il n'y a pas de développement cyclable. » Il faut alors, « tirer le vélo tous ensemble, avoir une militance efficace, s'adresser aux personnes qui peuvent faire changer les choses et garder des relations de confiance. »

4.1.3.2. La CLAVette, une mise en commun de moyens

En plus d'être un outil de communication et grâce à cela, la CLAVette permet une mise en commun de moyens. Un membre de la CLAVette déclare que la CLAVette c'est « avoir des gens à disposition en cas de besoin., ne pas être isolé et échanger sur ce qui marche et ce qui ne marche pas. » Et bien que parfois « c'est difficile de prendre du temps », il faut trouver le point d'équilibre pour que la CLAVette soit bénéfique globalement, les ateliers ayant des compétences complémentaires. L'« échange de coups de main » est essentiel à la CLAVette et permet aujourd'hui de répondre à plus d'offres de prestations. En effet, de plus en plus les ateliers de la CLAVette propose des services aux entreprises ou aux collectivités pour augmenter leur chiffre d'affaire. Depuis le mois de mai, trois des ateliers (Change de Chaîne, le Chat Perché, et la P'tite Rustine) ont signé une charte pour les prestations extérieures de la CLAVette. Ces prestations sont majoritairement des ateliers mobiles et cette charte est un élément qui concrétise la coopération économique des trois ateliers de la CLAVette qui ont des salariés, et qui ont donc un réel besoin de ressources financières. La charte clarifie les cas où un organisme contacte la CLAVette pour une prestation (elle ne concerne pas les cas où un atelier est contacté individuellement). Le principe est simple, l'atelier vélo dont l'adresse

Illustrations - Etude des facteurs d'évolution d'un contexte coopératif à une situation de concurrence et anticipation des impacts

est la plus proche du lieu d'intervention est automatiquement désigné comme mandataire. S'il ne veut/peut pas, le second atelier le plus proche se propose et ainsi de suite. Si aucun atelier ne veut/peut participer à une prestation, le dernier atelier sollicité envoie une réponse au nom de la Clavette. Cet atelier peut faire appel si besoin à l'aide d'un ou plusieurs autres ateliers. La main-d'œuvre salariée ou bénévole est reconnue au même titre et valorisée de la même manière et tous les ateliers participants ont la même grille tarifaire (hors pièces détachées et adhésions). Les recettes sont réparties en fonction de l'implication de chaque atelier dans la réalisation de la prestation. Si un atelier ne se reconnaît pas ses valeurs dans une prestation, rien ne l'oblige à y participer, et il peut demander à ce que la Clavette n'y participe pas, mais il ne pourra pas interdire aux autres ateliers d'y aller à titre individuel. Cette charte n'étant pas signée par tous les ateliers de la CLAVette, il faut être vigilant à ce qu'elle n'entraîne pas une CLAVette à deux vitesses qui pourraient enrayer la coopération des ateliers. Un membre d'un atelier ne faisant pas partie de la CLAVette a déclaré à son propos « on vit en société mais on n'est pas forcément copains. » Aujourd'hui, La CLAVette c'est aussi surtout cela, une amitié entre des personnes qui s'entraident voire « des gens passionnés qui se réunissent pour boire des bières » pour un membre de la CLAVette.

4.1.3.3. *La CLAVette, une entité et de multiples perceptions*

La CLAVette n'ayant aucun acte fondateur, n'ayant pas de charte en dessinant les contours ni d'existence juridique, elle peut être perçue de différentes manières et peut paraître floue pour ceux qui n'en font pas partie. Même pour certains qui en font partie, cela peut être compliqué à cerner, un membre d'un atelier de la CLAVette avoue « au début j'avais du mal à capter ». Un autre membre de la CLAVette explique, « c'est un truc mouvant, on se repartit les rôles au fur et à mesure. On a besoin de bosser ensemble, on n'est pas des concurrents. » Il reconnaît également qu'il faut « travailler dans le respect de la capacité d'implication de chaque atelier. » Pour la majorité des membres de la CLAVette, il n'y a « que des avantages à en faire partie, à part prendre du temps. » Et même pour ceux qui ont moins le temps de s'y impliquer, « c'est celui qui fait qui a raison, on suit le mouvement. » Et d'ajouter : « le jour où un atelier y trouve plus son compte il en sort comme il est rentré. » Cette idée de flexibilité et d'ouverture n'est pas forcément perçue de l'extérieur de la CLAVette : « ils ont fermé les ponts. » « Pour se réunir, discuter, c'est dommage qu'il faille faire partie du club CLAVette, ça pose des barrières, ça nous met à l'écart. » est même confié. De plus il y a parfois un manque de clarté vu de l'extérieur notamment sur la façon dont sont prises les décisions. Une des choses peu claires est qu'il s'agisse d'un collectif qui n'a pas d'existence sur le papier, « ça me pose un problème de confiance » avoue un membre d'un autre atelier même s'il concède que « philosophiquement l'idée est bonne ». Des membres des deux ateliers qui ne font pas partie de la CLAVette sont d'accord sur un point : « « On est prêts à monter un projet commun, mais il faut que ça se clarifie » ».

En plus de ces différences de perceptions entre ceux qui font partie de la CLAVette et ceux qui n'en font pas partie. Il y a des sensibilités différentes au sein des membres de la CLAVette notamment en ce qui concerne ce que devrait être la CLAVette. Certains la voudraient plus sobres d'autres plus ambitieuses alors que certains se contentent très bien de son fonctionnement actuel. Ces possibilités ont nourri les scénarii prospectifs présentés dans la partie V. Les idées sont très diverses y compris sur ce que peut apporter la CLAVette à chaque atelier et le problème est que les membres de la CLAVette font « comme si la CLAVette c'était toutes ces réalités à la fois », ce qui n'améliore pas la clarté de son fonctionnement ni ne facilite la construction de projets structurants.

On peut voir avec ce qui précède que la coopération entre les ateliers d'auto-réparation de vélo ne va pas forcément de soi et comporte des limites. Malgré cela la CLAVette essaie de faciliter au maximum la coopération entre les ateliers notamment par la mise en place d'outils en commun (liste mail, charte prestations, etc.).

Illustrations - Etude des facteurs d'évolution d'un contexte coopératif à une situation de concurrence et anticipation des impacts

	L'Atelier Le Cyclub Villeurbanne	
Créé en 2011	~260 adhérents	Bureau + 2 salariés
<u>Historique</u> <ul style="list-style-type: none">✓ Création en 2011✓ Création de la SCIC Pro2Cycles en 2016	<u>Activités</u> <ul style="list-style-type: none">✓ Auto-réparation de vélos✓ Réparation de vélos✓ Vente de vélos réparés	

Figure 8 - Informations sur l'Atelier Le Cyclub

	Le Recycleur 1 ^{er} et 7 ^{ème} arrondissement de Lyon	
Créé en 1994	~1500 adhérents	Bureau + 2 salariés
<u>Historique</u> <ul style="list-style-type: none">✓ Création en 1994✓ Ouverture du deuxième local en 2012	<u>Activités</u> <ul style="list-style-type: none">✓ Auto-réparation de vélos✓ Gravage bicycode✓ Vente de vélos réparés	

Figure 9 - Informations sur Le Recycleur

4.2. Les autres acteurs en lien avec l'auto-réparation sur le Grand Lyon

4.2.1. Les deux autres ateliers d'auto-réparation de vélos

Deux autres ateliers d'auto-réparation de vélos sont présents sur le Grand Lyon : le Cyclclub et le Recycleur. Ils ne font pas partie de la CLAVette par choix et fonctionnent en autonomie même s'ils peuvent coopérer ponctuellement sur des événements entre eux ou avec des ateliers de la CLAVette. Ces ateliers ont tous deux leur identité propre.

4.2.1.1. *Le Cyclclub, un atelier du réemploi et de l'insertion*

L'atelier le Cyclclub a été créé à Villeurbanne en 2011 (voir figure 8) et propose de l'auto-réparation de vélos, de la réparation de vélos, de la vente de vélos et des ateliers mobiles. Les valeurs premières de l'atelier sont le réemploi et l'insertion sociale, d'où la présence de deux contrats aidés dont un est l'un des fondateurs. Malgré la diversité d'activités, l'auto-réparation met en œuvre l'objet de l'association. Depuis 2014, un nouveau président s'occupe de l'association. Il ne s'agit pas de sa seule responsabilité dans le monde du vélo, il est notamment lié à des vélos écoles et travaille auprès de la préfecture sur la sécurité routière à vélos. Un des grands projets de cet atelier est la création d'une SCIC, regroupant le Cyclclub mais aussi deux autres structures, une vélo-école et un atelier de réparation de vélos et de scooters électriques. Le Cyclclub s'éloigne de tous les autres ateliers d'auto-réparation de Lyon premièrement car il n'est pas un atelier militant et porte un message « apolitique » mais aussi car il a un fonctionnement relativement autonome ne touchant pas d'aides publiques à l'exception du déroulement de certaines manifestations publiques qu'ils organisent. L'atelier a adhéré à l'Heureux Cyclage mais s'en est finalement détaché, « on n'a pas bien compris à quoi ça sert ». Ce manque de clarté sur le rôle du réseau nationale se retrouve également dans l'incompréhension sur ce qu'est la CLAVette à Lyon, ce qui ne facilite pas le développement de coopérations. L'atelier est cependant affilié au réseau FUBicy (la Fédération française des Usagers de la Bicyclette), regroupant les acteurs du vélo sur un spectre plus large que l'auto-réparation. Cette fédération se porte notamment sur les questions de sécurité à vélo et d'aménagements.

L'ouverture tous les après-midis du mardi au samedi permet au plus de 260 adhérents de l'atelier « du jeune à la mémé » de profiter de l'atelier quasiment tous les jours de la semaine. Les salariés gèrent les permanences et sont parfois aidés par des bénévoles en cas de grosses affluences, notamment lors d'ateliers mobiles.

4.2.1.2. *Le Recycleur, l'atelier historique de Lyon*

Le Recycleur est l'atelier d'auto-réparation le plus ancien de Lyon et un des plus anciens de France avec le Petit Vélo dans la Tête à Grenoble. Créé en 1994, le Recycleur a démarré sur les bases d'études du Collectif pour une Ville sans Voitures prônant l'utilisation du vélo. Au départ, l'atelier ressemblait à un grand box. En 2005, le Grand Lyon veut soutenir les initiatives en lien avec le vélo et propose aux différentes associations de se fédérer. L'association Pignon sur Rue est créée et le Grand Lyon propose de subventionner Pignon sur Rue et le Recycleur avec une partie de subvention locative et une partie de subvention de fonctionnement. L'atelier et l'association s'installent au 10 rue Saint-Polycarpe dans le 1^{er} arrondissement de Lyon. A cet époque le Recycleur compte environ 600 adhérents et c'est le seul atelier de Lyon. Très vite le nombre d'adhérents augmente, « le local nous a permis de monter en gamme », pour atteindre plus de 1500 adhérents en 2016 (voir figure 9).

Illustrations - Etude des facteurs d'évolution d'un contexte coopératif à une situation de concurrence et anticipation des impacts

Aujourd'hui, le Recycleur compte deux salariés en CDI à 35h mais à compter jusqu'à quatre salariés (2 CDI + 2 CUI-CAE) et a ouvert un deuxième atelier dans le quartier de Gerland (7^{ème} arrondissement de Lyon). L'atelier rue Saint-Polycarpe est ouvert du mardi au samedi et celui de Gerland les lundi, mardi et vendredi. Malgré son nom le Recycleur ne fait désormais « plus trop de recyclage ». Plus que le réemploi et la remise en circulation de vélo, l'objectif de l'atelier est de « mettre des gens sur le vélo ». Cela explique en partie le choix du Recycleur de ne plus adhérer à l'Heureux Cyclage, le réseau national mettant en avant le réemploi. Pourtant le Recycleur a participé à la création de ce réseau national. Au même titre que le Cyclub, le Recycleur est adhérent à la FUBicy et réalise d'ailleurs des gravages Bicycode®. Ce marquage correspond à l'inscription d'un numéro unique et standardisé sur le cadre d'un vélo puis référencé dans une base de données nationales. Il a été mis en place suite à une convention entre la FUB et le Ministère de l'Intérieur pour lutter contre le vol. Ce gravage est payant pour l'utilisateur et le Recycleur est subventionné par le Grand Lyon, ce qui leur a permis d'acheter les machines nécessaires (assez onéreuses) et de payer une partie du gravage.

Pour venir en aide aux salariés, le Recycleur a connu quelques difficultés pour recruter des bénévoles, « on en trouve des bénévoles mais le monde du travail a changé », de plus « les gens ont de plus en plus la notion de service au Recycleur et ne le voit pas comme une association où l'on participe. » En témoigne le nombre de cinq personnes au CA, « sur 1500 adhérents, c'est faible. » Une solution pourrait être de transformer le Recycleur en société coopérative, plus en lien avec la notion de service que de participation bénévole. « C'est réfléchi depuis plusieurs années mais il faut être sûr que ça fonctionne bien avant de se lancer là-dedans, ça prend du temps. »

Malgré l'envie du Grand Lyon de voir des associations vélos fédérées, le projet porté par Pignon sur Rue s'est tari, de nouvelles directions ont été prise par l'association, et les deux voisins coopèrent de façon limitée. Les relations sont cordiales mais les coopérations sont peu nombreuses (majoritairement il s'agit de gravage de vélos lors de bourses aux vélos organisées par Pignon sur Rue). La coopération avec les autres ateliers d'auto-réparation de vélos restent elle aussi limitée. « Le problème, c'est que quand on a le monopole, on a envie de le garder », mais le Recycleur ne ressent tout de même pas de concurrence avec les autres ateliers : « il y a de la place pour tout le monde », « il faut de la diversité dans les ateliers ». Malgré tout, des partenariats se nouent de plus en plus entre le Recycleur et le Cyclub, notamment pour l'organisation, pour la deuxième année consécutive, du Vélo Vintage Festival, un festival dédiés aux vélos de collections et à l'élégance cycliste, organisé à Villeurbanne.

4.2.2. Les acteurs institutionnels des partenaires privilégiés des ateliers

Pour de nombreux points, les pouvoirs publics sont des alliés des ateliers d'auto-réparation de vélos. Tout d'abord, les communes ou arrondissements sont souvent au plus près du monde associatif et soutiennent les initiatives de leur territoire. Pour les ateliers se soutient se présente plus souvent par des invitations lors de manifestation ou par des demandes de prestations plus que de subventions de fonctionnement. Le plus gros soutien institutionnel des ateliers est le Grand Lyon. Les ateliers sont en liens avec plusieurs services, l'activité des ateliers croisant plusieurs compétences du Grand Lyon. Les deux principales compétences en lien avec les ateliers : la mobilité et la prévention des déchets. Les ateliers ont reçu du soutien par rapport à ces deux compétences. Pour la mobilité, cela s'est matérialisé par la publication du PAMA : Plan d'Actions pour les Mobilités Actives de la Métropole de Lyon (Grand Lyon, 2016). Ce plan a été créé à part du PDU (Plan de Déplacements Urbains) datant de 2005 (prochaine révision 2015-2017) et concerne uniquement les mobilités actives, c'est-à-dire les mobilités impliquant un effort physique (principalement marche et vélo). Le PAMA stipule que « La Métropole de Lyon souhaite accompagner le développement des ateliers participatifs de

Illustrations - Etude des facteurs d'évolution d'un contexte coopératif à une situation de concurrence et anticipation des impacts

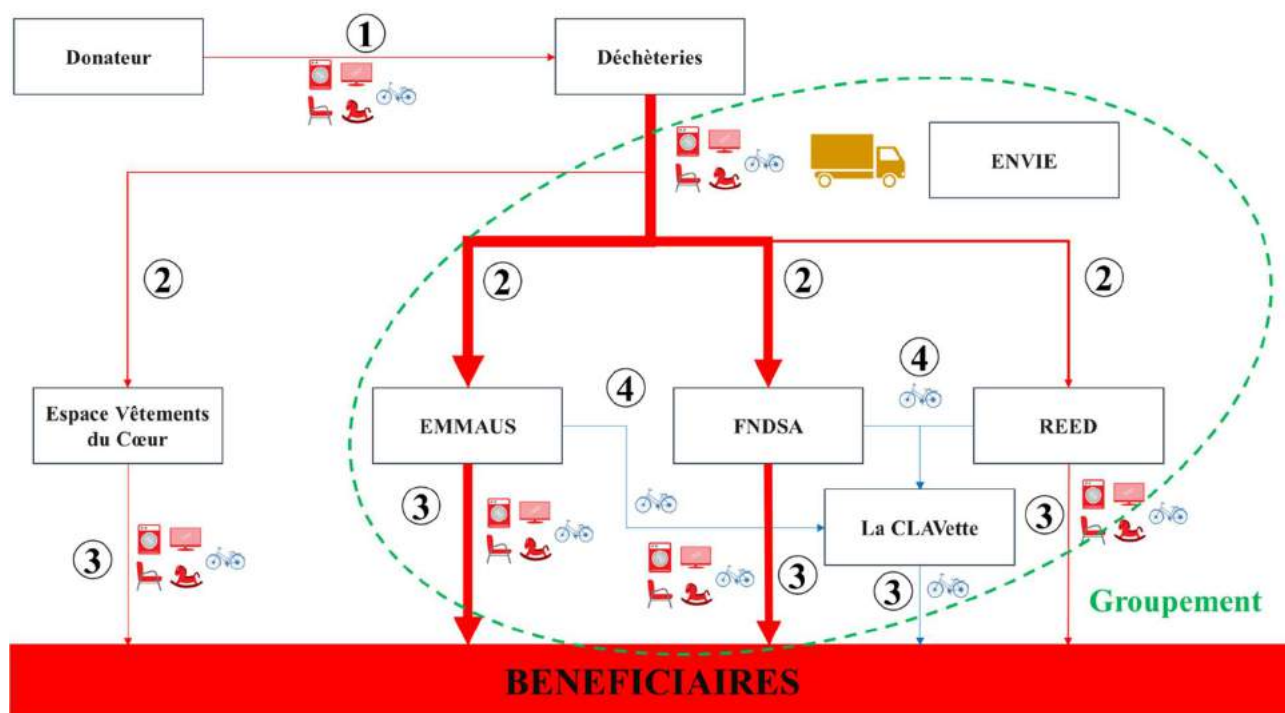


Figure 10 - Fonctionnement du dispositif "Donneries"

réparation vélo, notamment par la mise à disposition de certains de ses locaux inoccupés à disposition des cyclistes pour y installer des ateliers de réparation vélos. » L'aide du Grand Lyon, auparavant sous la forme de subvention de fonctionnement au Recycleur, passe désormais en priorité à une aide pour trouver des locaux aux ateliers. Dans les faits, aujourd'hui deux ateliers ont ou avaient il y a encore quelques mois un besoin de nouveaux locaux : le Chat Perché et Change de Chaîne. Pour le Chat Perché, le problème a été réglé grâce au Grand Lyon avec la signature d'un bail précaire au 27 rue Salomon Reinach pour une durée de 2 ans. Ce bâtiment appartient au Grand Lyon qui le met à disposition de l'atelier avant sa démolition pour un loyer restreint. Pour Change de Chaîne, le problème devrait bientôt être réglé avec un nouveau local à Vaise qui serait également obtenu avec l'aide du Grand Lyon. En ce qui concerne la compétence déchets du Grand Lyon, le soutien aux ateliers passe par le développement du dispositif « Donneries ». Ce dispositif est présenté dans la partie 4.2.3. ci-dessous.

4.2.3. Le dispositif « Donneries » : une coopération récente et fragile en faveur du réemploi

En 2015 est né, à l'initiative du Grand Lyon, le projet « Donneries ». Dans neuf des dix-huit déchèteries de la Métropole (celles de Caluire, Champagne-au-Mont-D'or, Francheville, Grigny, Moins, Pierre-Bénite, Saint-Genis-les-Ollières, Saint-Priest et du 9^{ème} arrondissement de Lyon) les personnes souhaitant se débarrasser d'objets divers en plutôt bon état peuvent en faire don au lieu de les jeter. Il s'agit du premier exemple du type en France à cette échelle. Cela permet un réemploi d'objet plus important et limite la production de déchets.

4.2.3.1. Un réemploi en plusieurs étapes

Le dispositif « Donneries », repose sur trois aspects du réemploi : le tri, la réparation et la valorisation. Cela se passe chez les associations du réemploi qui font partie de ce projet. Mais avant cela, l'objet en question suit plusieurs étapes. Dans un premier temps il est donné, puis il est transporté et il est ensuite valorisé. Une étape supplémentaire est présente dans le cas des vélos avec une livraison aux ateliers de la CLAVette. Ces étapes sont présentées sur la figure 10.

Étape 1 – Don. Toute personne se rendant dans une des neuf déchèteries en question se voit proposer de donner l'objet dont elle veut se débarrasser s'il est en bon état. A peu près tous les types d'objets sont réceptionnés à l'exception des vêtements. L'agent de déchetterie s'occupe de remplir un avis de dons où figure la liste des objets donnés. Cette liste doit être signée par le donateur, mais ce n'est pas toujours le cas, les donateurs ou les agents étant parfois pressés.

Étape 2 – Livraison. Dans la deuxième étape, le premier membre du groupement entre en jeu : Envie. Ce qu'est le groupement est détaillé dans la partie 4.2.3.2. C'est Envie qui gère le transport des objets donnés des déchèteries aux acteurs du réemploi. Les donneries de chaque déchèterie sont vidées une fois par semaine. Comme on peut le voir sur la figure 10, les flux ne sont pas les mêmes selon les associations en question, cela s'explique par le fait que chaque association n'est pas fournie par le même nombre de déchèteries. Emmaus est fourni par 4 déchèteries, le FNDSA par 3,5 (4 une semaine et 3 la suivante), REED par 1 et les Vêtements du Cœur par 0.5 (ils sont livrés une semaine sur deux). Les livraisons se font quelques soient le contenu des donneries et il n'y a pas différentes livraisons par type de biens. Un bon de livraison est rempli par le chauffeur-livreur avec le nombre de caisses par type d'objets récupérés et signé par l'association lors de la réception.

Illustrations - Etude des facteurs d'évolution d'un contexte coopératif à une situation de concurrence et anticipation des impacts

Etape 3 – Valorisation. Une fois arrivés dans l'association et avant de valoriser les biens sont triés, puis des réparés si nécessaire. Le tri permet de séparer les biens à valoriser, les recyclables et les déchets ultimes. Par exemple pour août 2016, 34,4 tonnes ont été récupérées par les ateliers dont 11,8 tonnes ont terminé en recyclable ou en déchet ultime après tri. La réparation n'est pas obligatoire pour certains produits mais permet de mieux valoriser certains autres. La valorisation peut varier selon l'association mais consiste généralement à une vente à bas prix pour permettre à un public avec peu de moyen d'obtenir les produits remis en vente. L'argent issu de la vente de ces biens sert dans la plupart des cas à rémunérer des personnes en insertion dans ces structures. En plus d'être un moyen de favoriser le réemploi, les donneries favorisent donc l'économie sociale et solidaire. Pour la plupart de ces structures, le flux donneries représente une petite partie des quantités qu'elles gèrent mais il s'agit tout de même d'une portion non négligeable.

Etape 4 – Livraison aux ateliers vélos. Cette étape ne concerne que le flux vélos des donneries. Pour le mois d'août 2016, le flux vélo représente 2 tonnes sur les 34,4 au total soit moins de 6%. La CLAVette ne reçoit pas la totalité des vélos, une partie est conservée par les autres associations. Au moment où ces lignes sont écrites, rien n'a été fixé de façon formelle par rapport à la proportion qu'est censé recevoir la CLAVette. Une convention est cependant en cours de construction. Elle prévoit que la CLAVette reçoive la moitié des vélos issus des donneries et fixe des conditions de qualité pour que les vélos soit répartis équitablement et que les ateliers ne reçoivent pas que les vélos en mauvais état malgré leur position en bout de chaîne. Chaque atelier de la CLAVette doit traiter individuellement la réception des vélos en lien avec l'association qui reçoit les objets de la donnerie de la déchèterie la plus proche. Jusqu'à ce jour, cette étape est encore en rodage et des problèmes logistiques ou sur la qualité des vélos en bout de chaîne ont été constatés. Il s'agit donc d'un point de vigilance qui est détaillé dans la partie 4.2.3.2. Les vélos sont ensuite valorisés par les ateliers de deux façons : s'ils sont en bon état général, ils sont réparés et mis en vente et s'ils sont en très mauvais états, ils sont démontés en pièces.

4.2.3.2. Un projet de coopération récent et fragile

Le projet « donneries » est lancé fin 2015, soit il y a moins d'un an à l'initiative du Grand Lyon. Un appel à projet a permis d'identifier un groupement d'associations qui se sont réunies spécifiquement pour y répondre. Ces associations sont Envie, le FNDSA, Emmaüs, REED et la CLAVette. C'est le premier partenariat de ces acteurs à une si grande échelle. La plupart de ces acteurs ayant la même activité, il est très intéressant de les voir coopérer plutôt que de s'être mis en concurrence pour répondre à ce projet. Ce groupement est coordonné par le FNDSA qui s'occupe notamment d'informer le Grand Lyon et le groupement sur les flux et leur orientation pour chaque type de bien récupérés tous les mois. Une réponse à l'appel à projet a également été présentée par l'Espace Vêtements du Cœur. Le Grand Lyon, dans un souci d'aider l'ensemble des associations souhaitant s'engager dans le projet, les a acceptés malgré qu'ils ne fassent pas partie du groupement. Une convention a été signée entre les différents acteurs du projet et le Grand Lyon. Cette convention définit notamment le nombre de déchèteries dont dépend chaque association (voir étape 2 dans la partie 4.2.3.1.). Avec moins d'un an de fonctionnement, le dispositif « donneries » est récent et encore en rodage. « On attend que ça tourne pendant un an et après on fera un premier bilan. » est affirmé au Grand Lyon, malgré tout d'autres déchèteries vont développer des donneries et un nouvel appel à projet devrait être lancé l'an prochain. Avant un bilan complet à la fin de l'année, on peut voir que les dons totaux récupérés par les associations sont passés de 25.3 tonnes en avril 2016 à 34.4 tonnes en août 2016 soit une hausse de 36% entre ces deux périodes. On observe ainsi une augmentation des dons au cours de l'année (cette augmentation a été relativement constante au cours des différents mois). En ce qui concerne les vélos en avril 103 vélos ont été récupérés au total pour 120 en août. On a donc une hausse également des dons de vélos mais plus faible que les dons totaux

Illustrations - Etude des facteurs d'évolution d'un contexte coopératif à une situation de concurrence et anticipation des impacts

(+17%). Les donneries restent un dispositif fragile en particulier pour les vélos, la chaîne entre le donateur et les bénéficiaires comportant de nombreux intermédiaires : l'agent de déchèterie, le transporteur, les agents des associations REED, Emmaus ou FNDSA et les membres de la CLAVette. Il peut alors il y avoir des pertes en ligne et des tris non équitables entre les parties. Quelques problèmes ont déjà été détectés par des ateliers de la CLAVette qui ont récupéré uniquement des vélos à l'état d'épave ou des vélos enfant peu valorisables. Ces problèmes témoignent du seul point où la concurrence peut se faire ressentir pour les ateliers de la CLAVette, une concurrence sur la ressource. Les agents de déchèteries puis les agents dans les associations plus haut dans la chaîne étant juges et parties (ils conservent une partie des biens). Ces problèmes se sont révélés être dans la plupart des cas des problèmes logistiques ou des problèmes qui peuvent être réglés grâce au développement d'une convention qui est en phase de développement. Elle fixera les proportions de la répartition des vélos entre les ateliers de la CLAVette, REED, Emmaus et le FNDSA ainsi que des critères qualitatifs de cette répartition. Cette convention imposera également aux ateliers de la CLAVette de mieux gérer la logistique et notamment de venir chercher régulièrement les vélos sur les sites des associations avec lesquelles ils doivent partager, ce point étant encore problématique pour certains ateliers.

On a pu le voir, les ateliers d'auto-réparation sont entourés d'autres acteurs et de plus en plus des partenariats et des coopérations se mettent en place. Bien que des points de concurrence peuvent ponctuellement apparaître sur l'accès à la ressource de qualité, ils restent relativement rares aujourd'hui. On ne peut donc pas parler, aujourd'hui, de concurrence directe entre les ateliers et d'autres associations. Il faut toutefois rester vigilants et s'assurer que ces points n'enrayent pas les conditions de leur coopération.

4.3. Les ateliers, des associations au service d'adhérents

Les ateliers d'auto-réparation sont dédiés à leurs adhérents. Ce sont eux qui sont à l'initiative de la réparation de leur propre vélo, ils sont les utilisateurs des ateliers. Cependant aucune enquête n'avait été jusqu'à présent menée pour comprendre qui ils sont et ce qu'ils attendent des ateliers à l'échelle de la Métropole. Il est pourtant primordial de connaître cela pour comprendre le fonctionnement des ateliers et identifier leurs besoins. Une enquête a ainsi été réalisée aux mois de mai et juin 2016. Les résultats présentés sont issus des 418 réponses complètes au questionnaire. Ce questionnaire était à destination des adhérents des ateliers de la Coordination Locale des Ateliers Vélos de l'agglomération lyonnaise : l'Atelier du Chat Perché, Change de Chaîne, La P'tite Rustine, l'Atelier Tricycles et les Bikers. Deux autres ateliers d'auto-réparation de vélos sont présents sur l'agglomération : le Recycleur et le Cyclub. Le questionnaire a été diffusé par e-mails et autres supports en ligne par les ateliers de la CLAVette et relayé sur un réseau social par le Recycleur. Le commanditaire de cette enquête étant la CLAVette, les résultats présentés dans ce rapport sont détaillés pour les ateliers de la CLAVette mais les résultats pour le Recycleur sont également présentés. Aucun résultat pour le Cyclub n'est présenté car le nombre de réponses (deux) ne permet pas d'obtenir des résultats significatifs. A l'aide de ces résultats il est possible de mieux cerner qui sont les adhérents. Mais peut-on déterminer un profil type des adhérents, comme l'énonce l'hypothèse E1 (cf 3.2.) ? Une analyse des correspondances multiples nous montre que non, nous le verrons après une présentation générale des résultats (voir 4.3.2.). Une deuxième hypothèse (cf 3.2.) suggère que les ateliers sont des services de proximité, est-ce le cas ? Une étude cartographique, nous confirme cette hypothèse, nous le verrons dans un troisième temps (voir 4.3.3.)

Illustrations - Etude des facteurs d'évolution d'un contexte coopératif à une situation de concurrence et anticipation des impacts

Atelier	Tous	Chat Perché	Tricycles	Les Bikers	Change de Chaîne	La P'tite Rustine	Le Recycleur
Se déplacer	92%	94%	77%	96%	85%	80%	95%
Travailler	44%	44%	38%	43%	44%	41%	61%
Se balader	66%	64%	62%	62%	70%	63%	83%
Faire du sport	33%	29%	15%	31%	33%	41%	56%
Autre	6%	7%	0%	2%	7%	17%	14%

Tableau 3 – Proximité des adhérents avec l'atelier

Atelier	Tous	Chat Perché	Tricycles	Les Bikers	Change de Chaîne	La P'tite Rustine	Le Recycleur
Tous les jours	62%	63%	8%	73%	33%	59%	75%
Une fois par semaine	5%	5%	8%	1%	22%	5%	3%
Plusieurs fois par semaine	22%	24%	46%	19%	30%	15%	15%
Une fois par mois	3%	2%	23%	2%	0%	5%	2%
Plusieurs fois par mois	5%	5%	8%	3%	4%	5%	5%
Autre	3%	2%	8%	1%	11%	12%	0%

Tableau 4 – Fréquence d'utilisation du vélo des adhérents

4.3.1. Principaux résultats de l'enquête

L'ensemble des résultats de l'enquête ont été présentés par le biais d'un rapport de 54 pages reprenant les résultats pour chacune des 30 questions pour tous les ateliers et pour chaque atelier individuellement. Ce qui est présenté dans cette partie est une synthèse de ces résultats illustrée avec une partie des tableaux de ce rapport. Globalement on peut voir sur le tableau 3 que plus de la moitié (57%) des adhérents habitent près de l'atelier. Cela est un argument pour dire que les ateliers sont des services de proximité. Certains (19%) vont à l'atelier car il est proche de leur lieu, mais pas de leur lieu d'habitation. C'est notamment le cas de pratiquement la moitié des adhérents des Bikers (49%), ce qui s'explique par la forte proportion d'étudiants de l'INSA et de l'université Lyon I qui adhère à cet atelier. L'importance d'adhérents aux ateliers Tricycles, la P'tite Rustine et le Recycleur qui vont à ces ateliers sans habiter ou travailler à proximité est à noter. Une hypothèse pour l'expliquer est que cette portion d'adhérents vient de quartiers ou de communes n'ayant pas d'ateliers. Cela appuie sur la nécessité du développement de nouveaux ateliers dans les quartiers et communes n'en ayant pas.

Les deux catégories socio-professionnelles les plus représentées parmi les adhérents ayant répondu au questionnaire sont les cadres et professions intellectuelles supérieures ainsi que les étudiants (53%). Les proportions sont relativement similaires entre les ateliers à l'exception de Tricycles et des Bikers qui présentent des différences marquées. La majorité des adhérents de Tricycles ont des professions intermédiaires ou sont ouvriers alors que plus des trois quarts des adhérents des Bikers sont étudiants. Globalement plus de la moitié des adhérents sont de genre masculin. Cependant on peut remarquer des différences importantes entre les ateliers. Par exemple l'atelier Tricycles a plus de femmes que d'hommes dans son atelier, et le Chat Perché est quasiment à la parité. Une des explications possibles pour le Chat Perché est l'existence de permanences à mixité choisie sans hommes cisgenres (hommes nés hommes et se considérant du genre masculin). A l'inverse Change de Chaîne et plus encore le Recycleur ont une grande majorité d'adhérents masculins

En prenant en compte tous les ateliers, la moyenne d'âge est de 32 ans mais on trouve des adhérents de tout âge, de 16 ans à 70 ans. Quelques ateliers ont une moyenne d'âge qui sort du lot : Tricycles (49 ans) et la P'tite Rustine (42 ans). Cela peut paraître étonnant pour la P'tite Rustine étant donné qu'il s'agit d'un atelier basé sur un campus universitaire mais cela va dans le même sens que les résultats de la catégorie socio-professionnelle et montre que cet atelier n'est pas un atelier étudiant. A l'inverse l'âge moyen (25 ans) des Bikers est bien cohérent avec un public majoritairement étudiant. Au niveau des intervalles dans tous les cas on trouve des utilisateurs de tous les âges à l'exception de Change de Chaîne où aucun des adhérents ayant répondu ont plus de 47 ans.

On peut le voir sur le tableau 4 que la grande majorité des adhérents (84%) utilisent leur vélo plusieurs fois par semaine voire tous les jours. Il s'agit donc d'utilisateurs réguliers qui ont des besoins plus réguliers de révisions mécaniques et/ou qui sont plus attentifs à l'état de leur vélo. Seuls les adhérents de Tricycles sont peu à utiliser leur vélo tous les jours.

La principale utilisation du vélo par les personnes ayant répondu est pour se déplacer (voir tableau 5 à la page suivante). Ensuite vient l'activité « se balader » pour les deux tiers des adhérents. Près de la moitié des adhérents utilisent leur vélo pour travailler et un tiers font du vélo en tant que sport. Les réponses de la catégorie « autre » sont majoritairement « faire les courses » ou « vélo utilitaire », ce que l'on peut lier à « se déplacer » et « travailler ». Les résultats sont relativement similaires entre les ateliers pour chaque utilisation. Le Recycleur sort cependant du lot avec un fort pourcentage de vélo-travail (61%) et de vélo-sport (56%). Dans tous les cas on peut dire que les adhérents ont une utilisation variée de leur vélo.

Comme on pouvait le penser, la presque totalité des adhérents viennent dans les ateliers pour réparer leur vélo. Les adhérents de la P'tite Rustine sont seulement 88% à fréquenter l'atelier pour

Illustrations - Etude des facteurs d'évolution d'un contexte coopératif à une situation de concurrence et anticipation des impacts

Atelier	Tous	Chat Perché	Tricycles	Les Bikers	Change de Chaine	La P'tite Rustine	Le Recycleur
Proche du lieu de travail et du lieu d'habitation	14%	10%	15%	29%	4%	15%	8%
Ni proche du lieu de travail ni du lieu d'habitation	26%	29%	38%	6%	22%	39%	42%
Proche du lieu d'habitation	41%	55%	46%	16%	56%	27%	37%
Proche du lieu de travail	19%	7%	0%	49%	19%	20%	12%

Tableau 5 – Raisons de l'utilisation du vélo par les adhérents

Atelier	Tous	Chat Perché	Tricycles	Les Bikers	Change de Chaine	La P'tite Rustine	Le Recycleur
Moyenne de l'autonomie dans la réparation (/5)	3,15	3,00	3,00	3,30	3,19	2,90	3,61
Moyenne de la satisfaction du fonctionnement général (/5)	4,24	4,24	4,15	4,28	4,30	3,95	4,24
Moyenne de l'évaluation de l'aide reçue (/5)	4,11	4,12	4,23	4,10	4,33	4,02	4,05

Tableau 6 – Evaluation de l'autonomie dans la réparation, du fonctionnement général de l'atelier et de l'aide reçue

cette raison. Mais on peut voir que l'auto-réparation n'est pas l'unique raison pour venir dans les ateliers mais apprendre la mécanique vélo, avoir des coûts de réparation faibles et militer pour le vélo sont des raisons importantes de l'adhésion à un atelier (66%, 65% et 42%). Pour près de la moitié des adhérents de Tricycles et de Change de Chaîne l'atelier est également un moyen de rencontrer des gens (46% et 56%). A l'inverse, il ne s'agit pas d'une motivation importante pour les adhérents des Bikers (7%).

La grande majorité des adhérents (63%) vont à l'atelier uniquement en cas de grosse réparation. C'est notamment le cas au Chat Perché, aux Bikers et à la P'tite Rustine mais moins marqué dans les autres ateliers. Environ un tiers des adhérents vont à l'atelier toutes les semaines ou tous les mois. Il y a donc également des habitués des ateliers.

Près des deux tiers des personnes ayant répondu sont à l'atelier depuis au moins 1 an. Cela montre qu'une grande partie des adhérents est fidèle à son atelier. Le tiers restant étant plus récent (moins d'un an), on peut dire que les ateliers ont vu une de nombreux nouveaux adhérents dans la dernière année. Cela témoigne du dynamisme des adhésions aux ateliers. Ce qui se confirme en étudiant le nombre d'adhérents récents dans chaque atelier. On peut remarquer que ce sont les ateliers les plus anciens (Recycleur, Bikers et Chat Perché) qui ont le plus d'adhérents anciens, ce qui est logique mais qui appuie sur la fidélisation à un atelier.

Un peu plus de la moitié des adhérents aux ateliers sont actifs en tant que bénévole ou adhérent dans une autre association. Si certains sont actifs dans des associations sportives, la plupart sont actifs dans des associations à vocations sociale ou environnementale. Cela témoigne d'un engagement associatif important pour la moitié des adhérents. Egalement, cela infirme à moitié l'hypothèse selon laquelle les adhérents aux ateliers sont issus d'un cercle restreint de personnes baignant dans l'associatif.

A travers trois questions distinctes, nous nous sommes intéressés à l'autonomie des adhérents dans la réparation, à la satisfaction des adhérents concernant le fonctionnement général des ateliers et l'aide reçue par les adhérents. Les résultats à ces trois questions sont présentés dans le tableau 6 sous forme de moyenne. Les adhérents sont très satisfaits du fonctionnement général des ateliers et de l'aide qui y est reçue mais sont plus mitigés sur leur autonomie dans la réparation. Les avis au sein des ateliers sont globalement les mêmes qu'en général.

Globalement, une courte majorité des adhérents considèrent que les locaux ne sont pas adéquats pour l'activité des ateliers. Cependant les résultats varient énormément en fonction de l'atelier en question. Les locaux des Bikers, de la P'tite Rustine et du Recycleur semblent convenir à une grande majorité de leurs adhérents. A l'inverse les locaux du Chat Perché et de Change de Chaîne sont très majoritairement considérés comme inadéquats. A noter qu'au moment de cette enquête le local du Chat Perché est celui rue Montesquieu et celui de Change de Chaîne, le garage rue des bains. Depuis ces ateliers ont déménagé ou vont déménager dans des locaux plus grands et plus adaptés.

Près des trois quarts des adhérents considèrent leur atelier comme un lieu de vie et donc pas uniquement un lieu de service. A noter que les adhérents des Bikers considère seulement à 61% l'atelier comme un lieu de vie. Seulement 30% des adhérents souhaitent que l'atelier propose d'autres activités. Dans ces 30% plusieurs activités sont proposées : réparation d'autres objets, bar, etc. Les adhérents de Tricycles et des Bikers sont encore moins nombreux à souhaiter voir d'autres activités (15% et 19%)

Quasi la totalité des personnes ayant répondu au questionnaire est favorable à une aide des pouvoirs publics pour leur atelier. Cela fait même l'unanimité à Change de Chaîne. Il est à noter que la plupart des ateliers prônent l'indépendance dans leur fonctionnement. En tout cas l'aide des pouvoirs publics ne semble pas être contraire à cela selon les adhérents.

Si la moitié des adhérents déclare connaître les autres ateliers du Grand Lyon, quand on leur demande de les citer ils sont très peu nombreux à les citer en intégralité et parfois même se trompe en listant Pignon sur Rue, la maison du vélo qui n'est pas un atelier. Les deux ateliers les plus cités

Illustrations - Etude des facteurs d'évolution d'un contexte coopératif à une situation de concurrence et anticipation des impacts

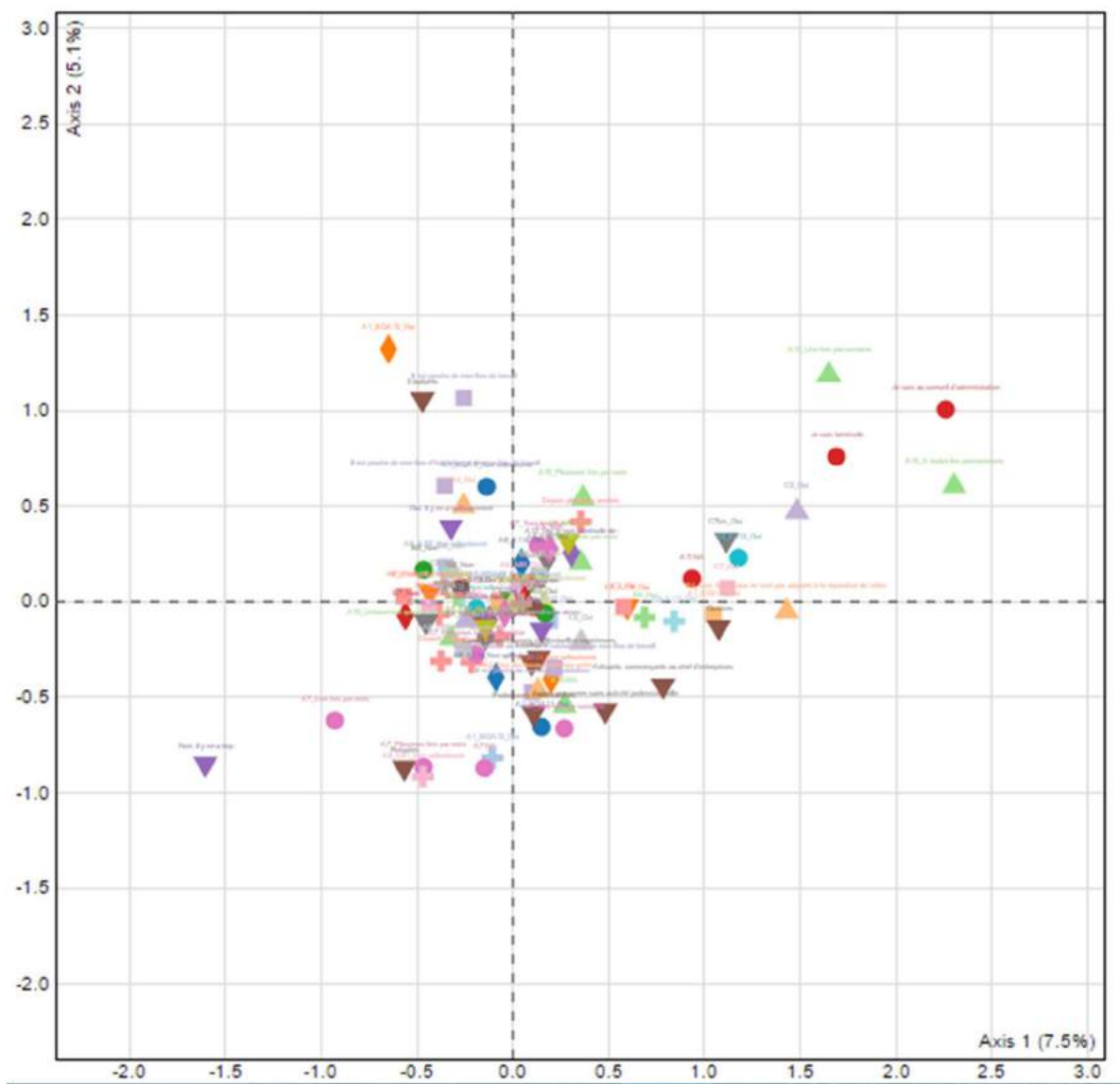


Figure 11 - Résultats graphiques de l'ACM pour les modalités

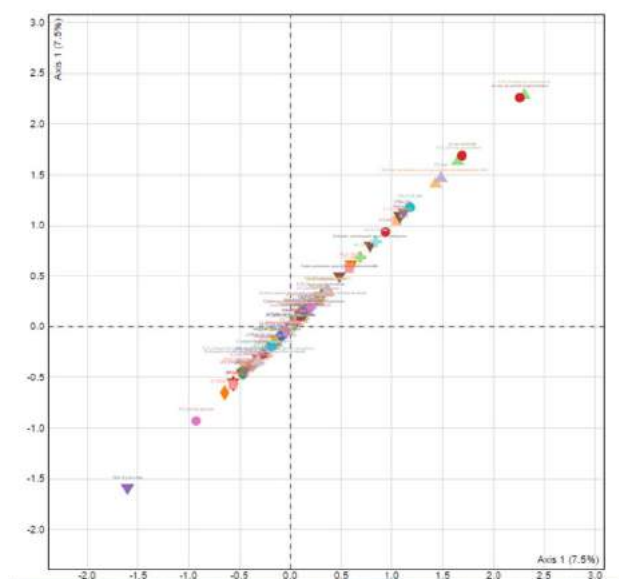


Figure 12 - Résultats graphiques de l'ACM pour l'axe 1

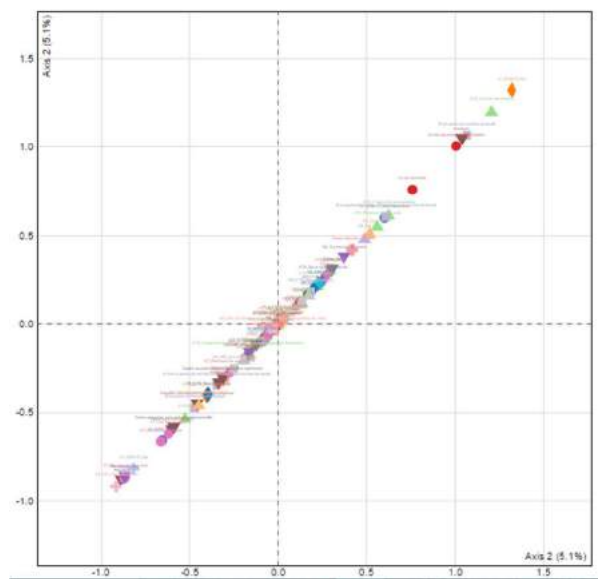


Figure 13 - Résultats graphiques de l'ACM pour l'axe 2

sont le Recycleur et le Chat Perché. Cela peut s'expliquer par leur ancienneté. Seulement 14% connaît le fonctionnement des autres ateliers. Les adhérents de Change de Chaîne sont plus nombreux (37%) à connaître le fonctionnement des autres ateliers. Enfin, globalement plus des deux tiers pensent qu'il n'y a pas assez d'atelier sur la métropole.

9 adhérents sur 10 sont favorables à une coopération entre ateliers. Ce qui est également le cas dans chaque atelier. La grande majorité des adhérents est également favorable pour avoir accès à d'autres ateliers en cas de panne et est également favorable à un système d'adhésion commune.

Un tiers des adhérents déclarent connaître la CLAVette ou l'Heureux Cyclage, cependant ils sont nombreux à confondre ces deux réseaux. Dans tous les cas l'existence et la différenciation de ces deux réseaux ne sont pas claires pour une grande majorité des adhérents. A noter que les deux tiers des adhérents de Change de Chaîne déclarent connaître la CLAVette et sont peu à se tromper sur ce qu'elle est. Enfin, pratiquement la moitié des adhérents pensent qu'il serait intéressant que leur atelier fasse parti d'autres réseaux.

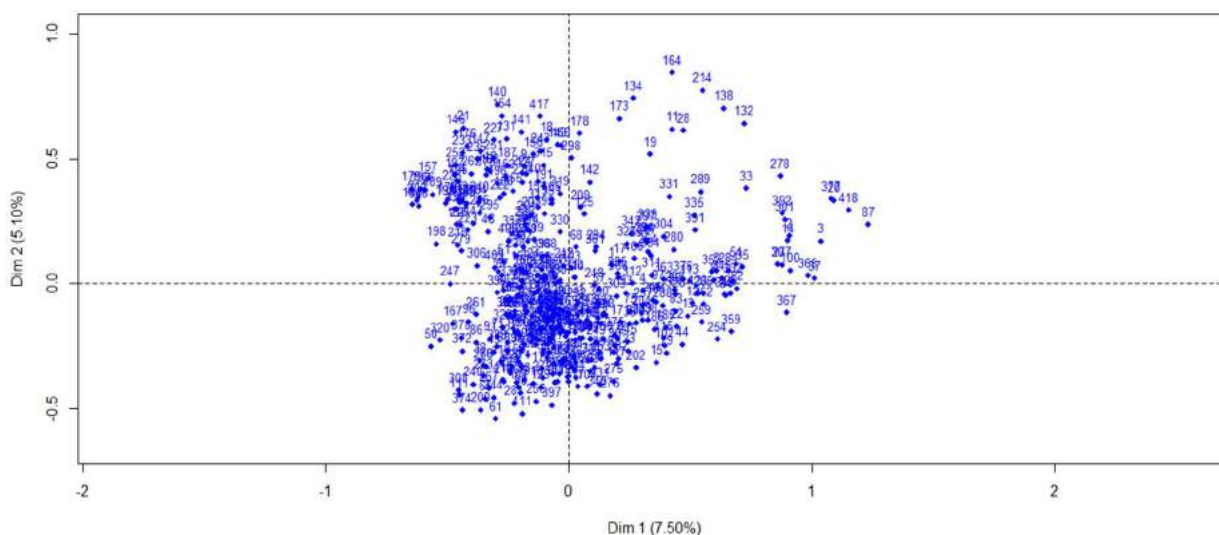


Figure 14 - Résultats graphiques de l'ACM pour les individus

4.3.2. Le profil des adhérents

Pour valider ou invalider l'hypothèse E1 : les adhérents possèdent des caractéristiques particulières qui permettent de déterminer un profil type de l'adhérent dans un atelier d'auto-réparation de vélos, une analyse des correspondances multiples (ACM) a été réalisée. Cette analyse a deux objectifs :

- ✓ « Etude des individus : deux individus sont proches s'ils ont répondu de la même façon aux questions. [...] y a-t-il des groupes d'individus ?
- ✓ Etude des variables et des modalités : [...] Premièrement, on veut étudier les relations entre variables et les associations entre modalités. Deux modalités sont proches si elles ont souvent été prises ensemble. Deuxièmement, on recherche une ou plusieurs variable(s) synthétique(s) continue(s) pour résumer les variables qualitatives. Troisièmement, on cherche à caractériser des groupes d'individus par des modalités. » (Factominer.free.fr, 2016)

Illustrations - Etude des facteurs d'évolution d'un contexte coopératif à une situation de concurrence et anticipation des impacts

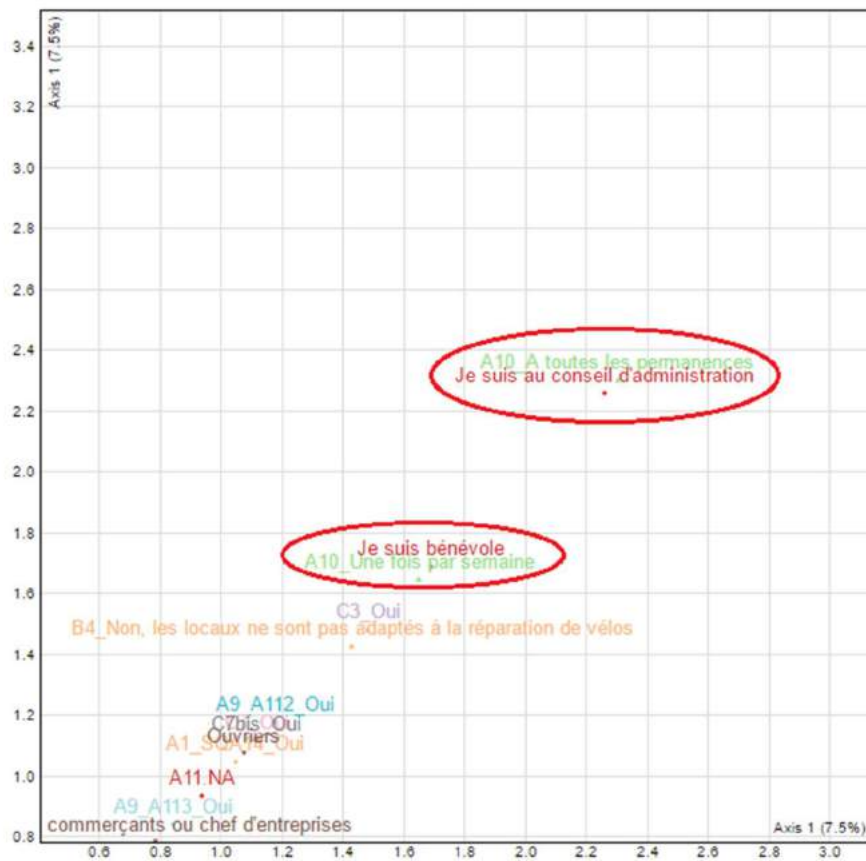


Figure 15 – Corrélations des modalités sur l'axe 1

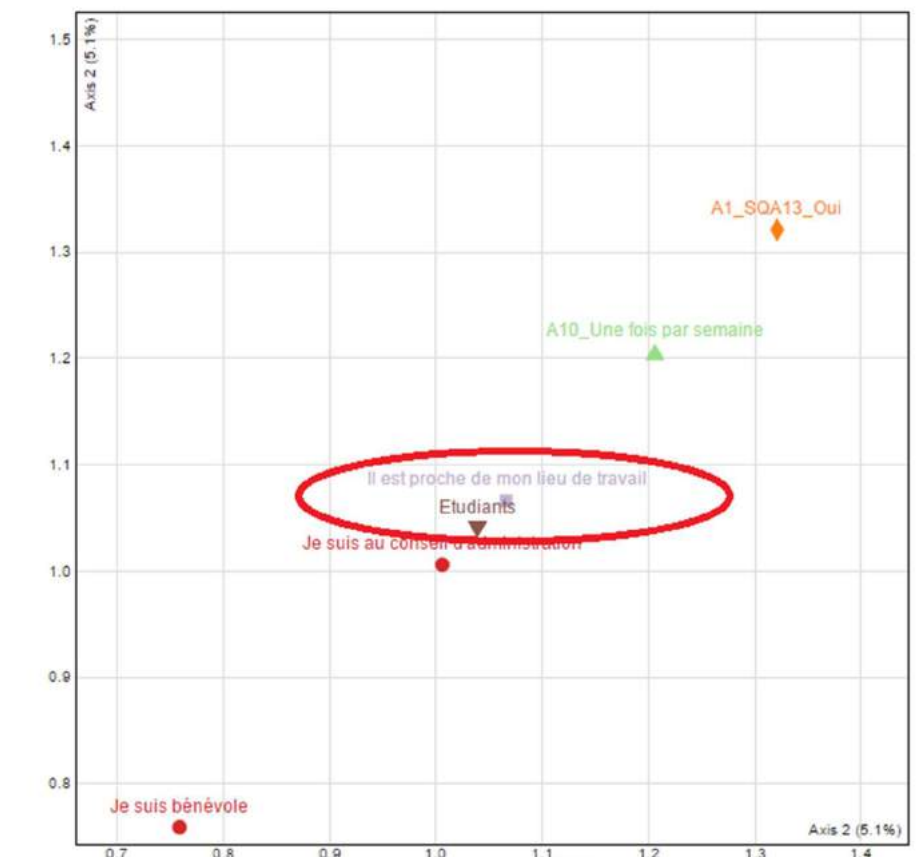


Figure 16 – Corrélations des modalités sur l'axe 2

On peut alors déterminer des groupes d'individus s'ils ont souvent pris des modalités ensemble. Cela permet de savoir s'il y a un, plusieurs ou aucun groupe(s) d'individus qui se distinguent. Si aucun groupe d'individus ne se distinguent on peut toutefois noter si certaines modalités sont proches. Le jeu de données nous a permis de positionner les variables dans une vingtaine de dimension. Les résultats présentés ne prennent en compte que les deux premières qui sont les deux seules variables que l'on peut considérer ici comme pertinentes. Les autres dimensions représentant individuellement moins de 5% de l'inertie des individus et des modalités. La figure 14 (voir page précédente) présente les résultats graphiques de l'ACM pour les individus. Le nuage des individus ne montre aucun groupe d'individus particuliers, il est assez homogène. Il n'est donc pas possible de considérer qu'il existe plusieurs populations différentes qui sont adhérentes aux ateliers. La figure 11 (voir page précédente), représentant les modalités, indique que l'axe 1 oppose les individus qui viennent très régulièrement aux ateliers (au moins une fois par semaine) à ceux qui viennent moins régulièrement (maximum une fois par mois) alors que l'axe 2 oppose les retraités et les étudiants (notamment ceux qui sont adhérents aux Bikers). Il est alors important de noter que les individus qui se distinguent du groupe (sans former un autre groupe) sont ceux qui sont aux conseils d'administration des ateliers, ou au moins bénévoles, et qui vont plus régulièrement dans les ateliers.

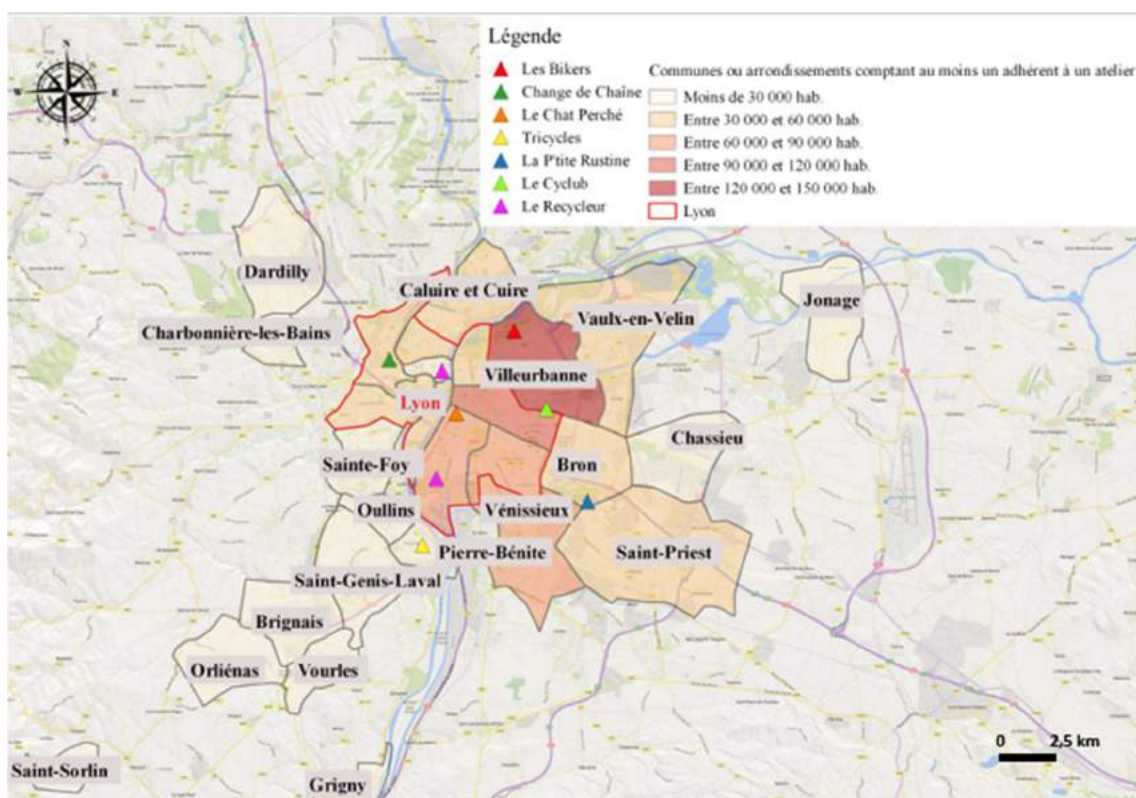
Pour savoir si certaines modalités sont corrélées en fonction de la dimension 1 ou la dimension 2, les dimensions 1 et 2 ont été représentées seules (voir les figures 12 et 13 à la page précédente). La figure 15 est un zoom sur les points les plus éloignés de l'origine de l'axe 1. Il est en effet intéressant d'observer uniquement ces points car ce sont ceux qui varient le plus du reste des résultats. Il est alors important de voir que se distinguent les bénévoles des ateliers qui viennent une fois par semaine et les membres du conseil d'administration des ateliers qui viennent globalement à toutes les permanences. Ces deux types d'individus se distinguent donc des adhérents classiques par la fréquence de leur venue à l'atelier mais ne présentent pas d'autres traits apparents qui pourraient les distinguer. La figure 16, qui présente les corrélations sur l'axe 2, montre que les étudiants vont plus volontiers dans l'atelier qui est proche de leur lieu de travail (d'études en l'occurrence). L'effet Bikers peut expliquer ce résultat mais pas seulement. En effet, le Chat Perché est assez proche des universités Lyon 2 et Lyon 3 dans le 7^{ème} arrondissement et La P'tite Rustine est situé sur le campus Portes des Alpes à Bron.

Cette analyse ne permet donc pas de valider l'hypothèse E1 (les adhérents possèdent des caractéristiques particulières qui permettent de déterminer un profil type de l'adhérent dans un atelier d'auto-réparation de vélos) ni de distinguer plusieurs populations dans les adhérents. Bien que les bénévoles et membres du conseil d'administration soient présents plus régulièrement, on ne peut pas dire qu'ils possèdent des caractéristiques qui les distinguent des autres adhérents. Par extrapolation des résultats de cette analyse, on peut soutenir l'idée que les ateliers sont des services ouverts à tous sans attirer de façon disproportionnée plus un type de population qu'un autre. Cela est tout à fait cohérent avec le fait que les ateliers répondent de l'économie sociale et solidaire.

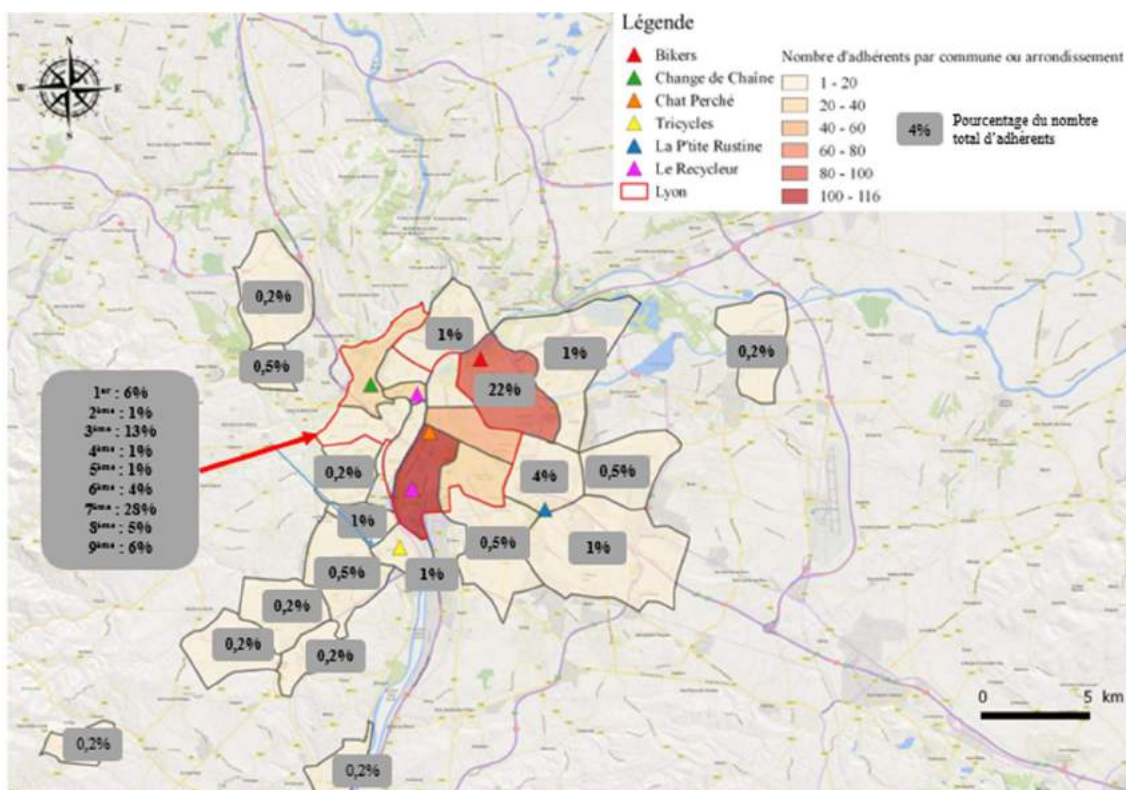
4.3.3. Les ateliers, des services de proximité

Afin de valider ou d'invalider l'hypothèse E2 : les ateliers sont des services de proximité, une étude cartographique a été réalisée. Une partie des cartes produites est présentée ici, quelques cartes supplémentaires sont également présentes dans le rapport sur les résultats de l'enquête ayant été transmis aux ateliers. Les cartes 2 et 3 (voir page suivante) présentent les communes avec au moins un adhérent ayant renseigné son adresse dans le questionnaire. D'autres communes sont susceptibles d'être habitées par des adhérents car la question sur l'adresse était facultative. Dans tous les cas il est intéressant de noter que les adhérents ne viennent pas uniquement de Lyon ou des villes attenantes. Malgré tout 88% des adhérents habitent Lyon ou Villeurbanne. Cela est cohérent avec ce qui est présenté sur la carte 2, à savoir que Villeurbanne et Lyon sont les deux villes les plus peuplées de

Illustrations - Etude des facteurs d'évolution d'un contexte coopératif à une situation de concurrence et anticipation des impacts

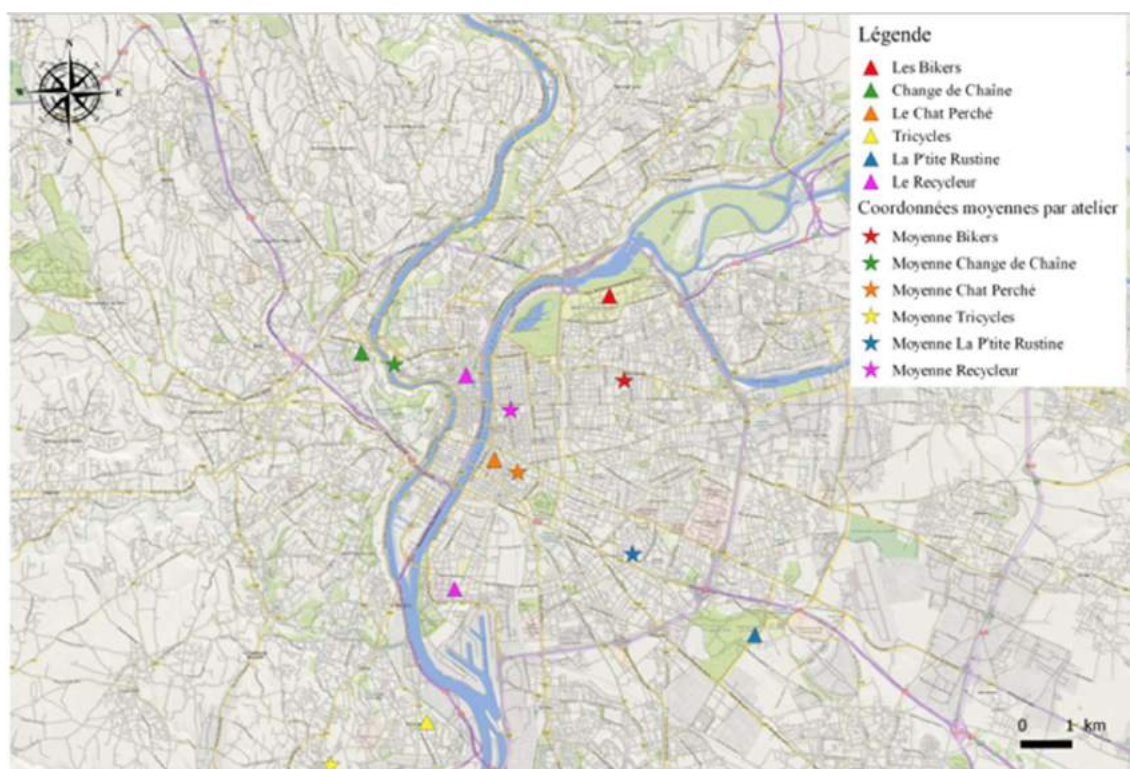


Carte 2 - Communes et arrondissements avec au moins un adhérent (fond de carte : Bing Maps)



Carte 3 - Communes et arrondissements avec au moins un adhérent (fond de carte : Bing Maps)

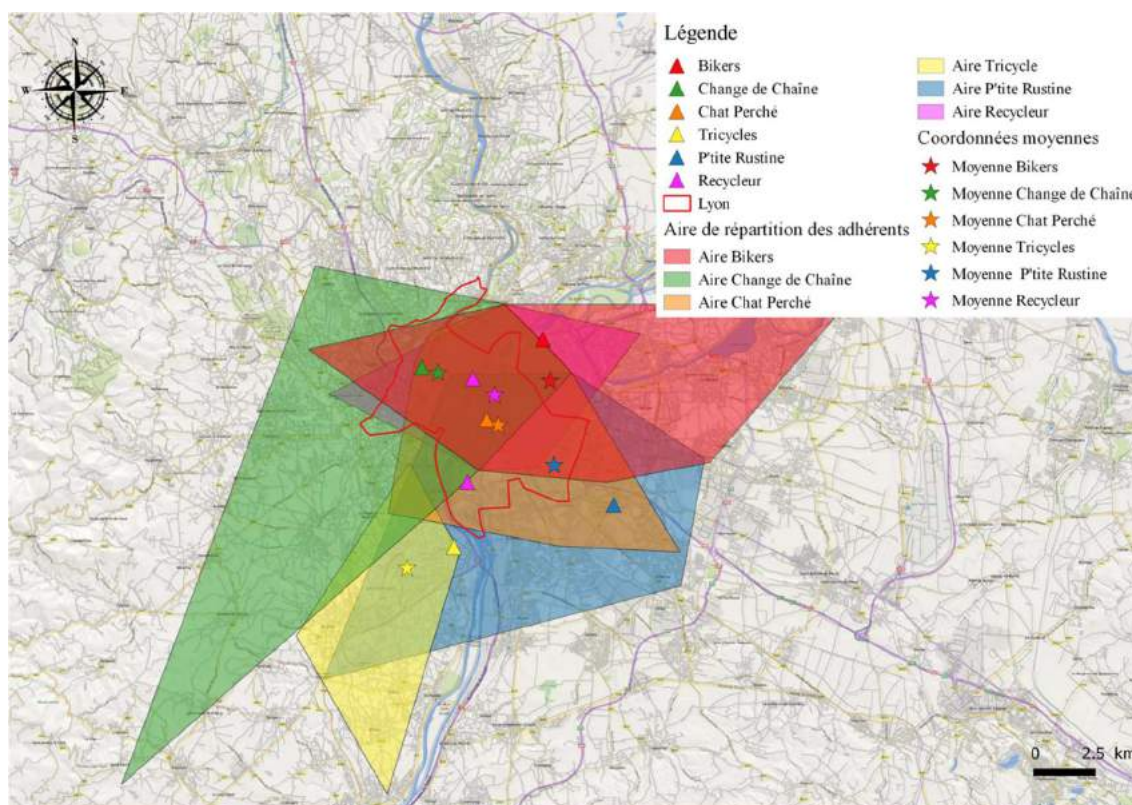
l'agglomération. De plus comme on peut le voir sur la carte 2, cinq des sept ateliers sont installés à Lyon ou Villeurbanne. Lorsque l'on observe la carte 3, on peut voir que plus on s'éloigne du centre Lyon-Villeurbanne moins les adhérents sont nombreux. Les communes les plus éloignées ne compte que 0,2% ou 0,5% des adhérents (soit 1 ou 2 personnes ayant répondu au questionnaire). De toutes les communes et tous les arrondissements ayant au moins un adhérent, le 7^{ème} arrondissement de Lyon est le plus peuplé d'adhérent avec plus d'un quart du total des adhérents (28%). Cela peut s'expliquer par la présence du Chat Perché et de l'un des ateliers du Recycleur dans cette arrondissement mais pas uniquement, nous le verrons par la suite (cf. carte 4). Villeurbanne vient en deuxième position, avec notamment de nombreux adhérents aux Bikers mais pas uniquement. De toutes les manières la présence d'un atelier dans une commune ou un arrondissement augmente le nombre d'adhérents dans ce périmètre. Cela renforce l'idée selon laquelle les ateliers sont des services de proximité. On peut prendre l'exemple de Bron qui est la commune ayant le plus d'adhérents (hors Lyon-Villeurbanne) ce qui peut s'expliquer par la présence de l'atelier de la P'tite Rustine. A noter que l'atelier du Cyclub n'est pas représenté dans la carte 3 ni dans les cartes qui suivent car il n'a pas été pris en compte dans la construction de ces cartes, le nombre de réponses des adhérents de cet atelier étant trop faible (2 personnes). Les communes ou arrondissements comptant le plus d'adhérents sont le 7^{ème} arrondissement et Villeurbanne. Les périmètres comptant le plus d'adhérents sont toujours à proximité d'un atelier ce qui est un bon indice pour permettre de valider l'hypothèse E2. Cependant les adhérents viennent de communes parfois assez éloignées du centre Lyon-Villeurbanne indiquant qu'il y a un besoin de ce service en dehors de l'ultra-centre.



Carte 4 - Ateliers et coordonnées moyennes des adhérents (fond de cartes : Bing Maps)

La carte 4 permet de situer les locaux (lors de l'enquête, en mai 2016) des ateliers ainsi que les coordonnées moyennes des adresses des adhérents. Ces coordonnées moyennes sont calculées en faisant la moyenne de la latitude et la moyenne de la longitude de chaque adresse d'adhérent. Dans tous les cas on peut remarquer que la moyenne des coordonnées est proche de l'atelier lui-même. C'est particulièrement marquant dans le cas du Chat Perché et de Change de Chaîne. Cela peut indiquer deux choses : soit l'atelier est un atelier de quartier soit l'atelier est idéalement situé au centre de l'aire de répartition de ses adhérents. Nous allons voir par la suite que les deux cas de figures

Illustrations - Etude des facteurs d'évolution d'un contexte coopératif à une situation de concurrence et anticipation des impacts



Carte 5 - Aire de répartition des adhérents de tous les ateliers (fonds de carte : Bing Maps et Urban Atlas)

existent et peuvent même coexister. Toutes les coordonnées moyennes tendent à être plus proche du centre géographique de Lyon à l'exception de celles de Tricycles. Il est important de noter que les coordonnées moyennes des adresses des adhérents des Bikers et celles des adhérents de la P'tite Rustine sont un peu plus éloignées des locaux que pour les ateliers. Cela peut s'expliquer par leur localisation sur un campus universitaire. Pour le Recycleur la moyenne est proche du local du 1^{er} arrondissement mais éloignée de celui du 7^{ème}. On peut donc penser que les personnes ayant répondu vont plus volontiers dans les locaux du 1^{er} que ceux du 7^{ème}. Les coordonnées moyennes des adhérents se trouvent à chaque fois très proche de l'atelier dont ils font partie. C'est particulièrement exact pour le Chat Perché et Change de Chaîne.

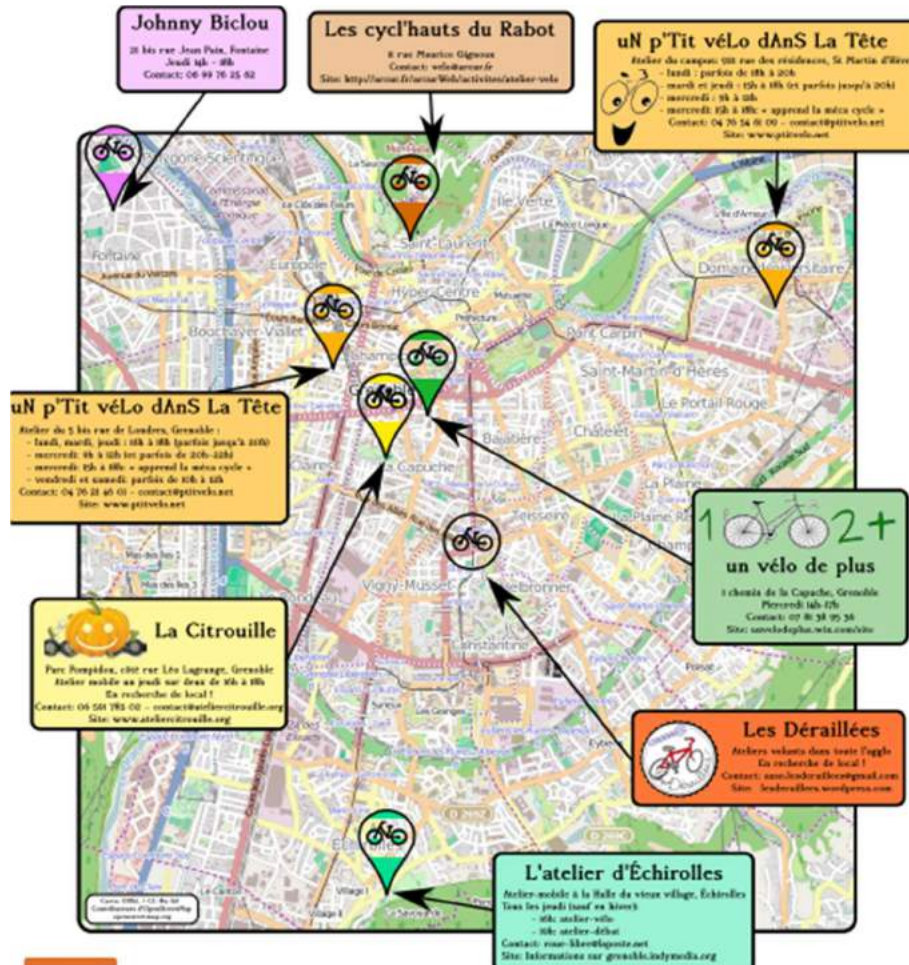
La carte 5 présente l'ensemble des aires de répartition des adhérents de chaque atelier. On peut voir qu'à l'exception de l'aire de Tricycles, les aires se superposent toutes sur une partie de Lyon et de Villeurbanne. Cette intersection correspond à la presqu'île, une partie du 7^{ème}, du 3^{ème} et du 6^{ème} arrondissement de Lyon et une partie de Villeurbanne. Il s'agit, si l'on met en regard cette carte avec la carte 2, des périmètres les plus denses du Grand Lyon. Cette intersection contient l'atelier du Recycleur du 1^{er} arrondissement et l'atelier du Chat Perché. Il est ainsi intéressant de noter que ces deux ateliers qui sont les plus anciens de la métropole soit aussi les plus centraux. Ils sont par ailleurs les ateliers ayant le plus d'adhérents. Bien que les aires se superposent on peut facilement identifier des zones d'effet des ateliers. Notamment l'atelier Tricycles sert le sud-ouest du Grand Lyon, Change de Chaîne l'ouest, La P'tite Rustine le sud-est et les Bikers le nord-est. Les ateliers représentent donc bien des services de proximité. Malgré tout le fait que les aires de tous les ateliers soient de taille importante montre que le maillage territorial des ateliers n'est pas encore suffisant. Il existe un besoin de nouveaux ateliers dans divers arrondissement lyonnais et commune grande lyonnaise. Les ateliers peuvent tous, à l'exception du Recycleur, être considéré comme un service de proximité, voire de quartier. Leurs adhérents habitant à proximité de l'atelier. Pour le Recycleur les adhérents sont répartis de façon plus ou moins homogène sur tout Lyon-Villeurbanne. Cela vient s'en doute de leur ancienneté. Les adhérents de longue date conservant leur adhésion malgré d'autres ateliers plus proches. L'hypothèse E2 : les ateliers sont des services de proximité est bien valide mais ces cartes prouvent également que de nouveaux ateliers sont nécessaires dans certains arrondissement et certaines communes du Grand Lyon pour que le maillage territorial soit plus fin et que les ateliers en tant que service de proximité répondent aux besoins du plus grand nombre.

En ce qui concerne la partie quantitative des résultats, on peut donc dire qu'ils ne nous permettent pas de valider l'hypothèse E1 mais l'hypothèse E2 semble, elle, complètement valide. Le fait que les ateliers soient des services de proximité peut expliquer qu'aujourd'hui les ateliers ne sont pas en situation de concurrence, les ateliers les plus récents s'ayant développés là où un besoin était présent et ne marchant pas sur les plates-bandes des autres ateliers. Cela sera peut-être différent à moyen ou long termes si d'autres ateliers venaient à se développer à proximité d'ateliers existants.

4.4. Mise en perspective avec d'autres territoires et d'autres secteurs d'activités

Il est important, pour s'en inspirer, de regarder comment s'organise les ateliers d'auto-réparation de vélos sur d'autres territoires. L'Heureux Cyclage, la fédération nationale des ateliers vélos permet de bien répertorier les ateliers vélos en France et à l'étranger qu'ils adhèrent à leur réseau ou non. En 2005 il y avait 6 ateliers vélo en France, en 2014, ils étaient 100 (L'Heureux Cyclage, 2016). Il n'était donc pas possible de s'intéresser à l'ensemble des ateliers vélos en France pour cette étude. Il a été décidé de s'intéresser à deux réseaux d'ateliers dans deux agglomérations comparables à celle de Lyon au niveau développement du vélo. Une en France, Grenoble, et une en Suisse, Genève. Les

Illustrations - Etude des facteurs d'évolution d'un contexte coopératif à une situation de concurrence et anticipation des impacts



Carte 6 - Les ateliers de l'agglomération grenobloise (source : wiklou.org, 2016, nord en haut)

réseaux d'ateliers d'Ile de France et de Saint-Etienne étaient également envisagés mais faute de temps, les deux premières agglomérations ont été privilégiées. Cela pour deux raisons : un territoire comparable à celui de l'implantation des ateliers lyonnais et un développement du réseau suffisant pour avoir des éléments comparables au réseau lyonnais. L'étude des cas de Grenoble et de Genève a été permise par des visites sur le terrain et par des rencontres avec des acteurs locaux de l'auto-réparation de vélos. Enfin, il est intéressant également de s'inspirer de réseaux qui ont un fonctionnement proche (réseau associatif de proximité), une personne du réseau AMAP Auvergne-Rhône-Alpes a ainsi été rencontrée pour mieux cerner le fonctionnement et les problématiques de ce réseau.

4.4.1. Grenoble : une CLAVette semblable à celle de Lyon

A Grenoble, comme à Lyon, une CLAVette a été mise en place entre 2014 et 2015 à l'initiative de l'Heureux Cyclage. Elle a ainsi une ancienneté similaire au réseau de Lyon, ce qui les rend comparables. Cependant elles n'ont pas le même objectif de départ et se développent de façons différentes.

4.4.1.1. Un réseau informel récent

A Grenoble est présent le plus ancien atelier d'auto-réparation de France (avec le Recycleur), uN p'Tit véLo dAnS La Tête. Il s'agit également de l'atelier avec le plus d'adhérents en France, avec environ 1800 adhérents. Le nombre d'adhérents avait même atteint 2500 il y a quelques années. Cela a posé des problèmes logistiques avec parfois plus d'une heure trente d'attente lors de permanences. Cet atelier a alors voulu favoriser la création d'autres ateliers sur l'agglomération afin de désengorger ces deux ateliers (un au centre de Grenoble, rue de Londres et un sur le campus universitaire de Gières. L'ensemble des nouveaux ateliers a été créé par d'anciens adhérents ou administrateurs du p'Tit véLo (diminutif de uN p'Tit véLo dAnS La Tête). Il y a près de deux ans, fin 2014, l'émergence de nouveaux ateliers et la volonté de l'Heureux Cyclage d'avoir une coopération au niveau local des ateliers ont débouchés sur la création d'un réseau jusqu'à présent informel : la CLAVette. Depuis certains ateliers n'existent plus et d'autres se sont créés. Aujourd'hui 8 ateliers sont présents sur l'agglomération Grenobloise (voir carte 6), il faut ajouter La Brico, l'atelier d'auto-réparation de vélos (mais aussi d'autres objets) à Fontaine et l'atelier Pignon sur Roue à la Villeneuve. Pour obtenir une certaine clarté dans ce qu'est la CLAVette et la façon d'en faire partie une charte a été créée (voir annexe 3). En février 2016, 4 ateliers l'ont signée (Le p'Tit véLo, Les Déraillées, La Brico et L'Atelier Solidaire), depuis au moins un autre atelier l'a signée (la Citrouille). Cette charte est volontairement peu restrictive et distingue deux catégories d'ateliers : les ateliers adhérents et les ateliers sympathisant. « Les ateliers adhérents prennent part aux décisions, et promeuvent activement la clavette grenobloise. Les ateliers sympathisants ne prennent pas part aux décisions, et bénéficient des moyens mis en place par la clavette (communication, etc.) ». Des décisions sont ainsi prise pour l'ensemble des ateliers de la CLAVette cependant, « si l'organe décisionnel d'un atelier adhérent conteste le vote exercé en son nom par son mandataire dans le mois qui suit la décision, ce vote est invalidé, remettant éventuellement en cause la validité de la décision. » On peut donc voir que bien que la CLAVette puisse prendre des décisions importantes, la souveraineté des conseils d'administration de chaque association (atelier) n'est pas remise en cause et prévaut sur une décision individuelle, même au nom de cette association. Cela est d'autant plus important que bien qu'ils soient fédérés, les ateliers ont tous une identité propre et une décision de la CLAVette peut ne pas être en adéquation avec la réalité du conseil d'administration d'un atelier. Certains ateliers sont plus portés sur l'aspect solidaire, d'autres plus sur l'aspect réemploi ; certains ont des locaux alors que d'autres

Illustrations - Etude des facteurs d'évolution d'un contexte coopératif à une situation de concurrence et anticipation des impacts

ne sont présents que par des ateliers mobiles. Cette diversité fait la force et la faiblesse de la CLAVette grenobloise. C'est une faiblesse car elle peut impliquer des désaccords importants qui peut mettre à mal la fédération mais c'est aussi une force car elle prouve qu'il est possible de coopérer même si l'on a des raisons différentes et permet d'être un acteur unifié du développement du vélo sur le territoire métropolitain.

4.4.1.2. Un réseau soutenu par la Métropole

La CLAVette grenobloise, en plus de favoriser et aider le développement de nouveaux ateliers, permet de donner plus de poids aux ateliers d'auto-réparation de vélos auprès des acteurs du développement du vélo sur le territoire, et notamment Grenoble-Alpes Métropole qui a la compétence déplacements sur le territoire. Les ateliers de Grenoble sont relativement bien reconnus comme des acteurs importants du développement du vélo sur la métropole. Ils en font une des agglomérations françaises les plus dynamiques en termes d'auto-réparation de vélo et un territoire pionnier dans le secteur. Les relations entre les collectivités et les ateliers ne sont pas nouvelles mais même si elles n'ont pas toujours été faciles entre la municipalité de Grenoble et le p'Tit véLo, c'est un ancien administrateur de cet atelier qui a été à l'initiative du développement du service de location longue durée financé par l'intercommunalité devenue Métropole : « Métrovélo » dès 2004. Aujourd'hui la Métropole souhaite aider le développement de la CLAVette et un projet est en gestation. Grenoble-Alpes Métropole devrait aider le financement d'un ou deux salariés pour la CLAVette grenobloise. La Métropole pourrait porter la moitié des frais pour ce ou ces salariés en CDI en $\frac{3}{4}$ temps plein a priori. Ces salariés dépendraient administrativement du réseau national L'Heureux Cyclage, la CLAVette n'étant pas une structure juridique. Ces salariés auraient alors une mission de coordination et d'animation du réseau local et également une mission de soutien au réseau national. Même si les contours de ce projet ne sont pas encore tout à fait établis, il est important de noter la prise en compte par les pouvoirs publics de la nécessité de la coopération d'associations dans le domaine du vélo et leur prise de position : les ateliers d'auto-réparation de vélos rendent un service à la société et la société les soutient.

4.4.2. Genève : une organisation originale de la réparation et de l'auto-réparation de vélo

En 1989, à Genève, un des premiers ateliers d'auto-réparation de vélo en Europe est créé avec Péclôt 13. Aujourd'hui, Péclôt 13 est devenu un réseau d'ateliers et d'autres ateliers d'auto-réparation ont vu le jour. Une rencontre sur place d'un des créateurs de Péclôt 13 et d'une administratrice d'un autre atelier, l'atelier du Pavillon Cayla, a permis de mieux comprendre le fonctionnement de l'auto-réparation et de la réparation de vélos à Genève.

4.4.2.1. Péclôt 13, un réseau associatif passé de l'auto-réparation à la réparation de vélos

Au départ, en 1989, Péclôt 13 est un atelier mobile qui circule entre le quartier des Grottes et l'Îlot 13, un squat installé dans des bâtiments voués à la destruction à l'arrière de la gare de Cornavin. Péclôt 13 s'est petit à petit sédentarisé dans la rue des Gares et pratique largement le troc de pièces. Malgré de nombreuses évictions par la municipalité et de nombreux déménagements, Péclôt 13 a réussi à conserver son atelier historique rue de l'Industrie dans le quartier des Grottes, quartier ancien de Genève (Peclo13.ch, 2016). En plus de cet atelier, Péclôt 13 s'est développé avec un objectif

Illustrations - Etude des facteurs d'évolution d'un contexte coopératif à une situation de concurrence et anticipation des impacts



Figure 17 - La fourrière à vélos de Genève



Figure 18 - Stock de pièces à la fourrière de Genève



Figure 19 - Le Pavillon Cayla à Genève

d'autonomie financière jusqu'à aujourd'hui et possède désormais deux autres ateliers à Plainpalais et à la Jonction, deux quartiers de Genève. « Avec le temps, il s'est révélé que beaucoup de cyclistes n'avaient pas le temps (ou l'envie, ou les compétences) de réparer eux-mêmes leur vélo. Et que les mécanos devaient aussi gagner leur vie. D'où le basculement progressif vers un atelier plus classique, avec d'une part des mécanos, et d'autre part des "clients" » (Peclot13.ch, 2016). Bien que Pécloût 13 reste un réseau associatif, il est donc petit à petit un acteur de la réparation vélo classique, « l'auto-réparation, ça nous prenait trois fois plus de temps ». Malgré tout, l'auto-réparation n'a pas tout à fait disparu de Pécloût 13, une boîte à outils est toujours disponible dans les ateliers pour que les cyclistes puissent effectuer de petites réparations. De plus de nombreux membres de Pécloût 13 sont par ailleurs impliqués dans des ateliers d'auto-réparation comme le triporteur vélocycle « Pré-en-Bulle » et l'atelier du Pavillon Cayla. Il est important de noter l'évolution de l'auto-réparation à la réparation de ce réseau car il est possible que cette voie soit également empruntées par des ateliers lyonnais dans le futur. Aujourd'hui il y a déjà des salariés dans les ateliers mais la plupart ont des emplois précaires, employés par le biais de contrats aidés à durée déterminée (1 an renouvelable une fois). La réparation peut être une voie pour la pérennisation de ces emplois sans forcément perdre le caractère social et solidaire de l'atelier.

En plus de son activité de réparation et de vente de vélos, Pécloût 13 est responsable de la fourrière à vélos du Canton de Genève. Après avoir répondu à un appel d'offre cantonal en 2008, l'association s'est vu délivrer la gestion de la fourrière. Le principe est assez simple, la police selon un processus strict, ramasse les vélos manifestement à l'abandon, en état d'épave ou volés. Après ça, le propriétaire du vélo a un mois pour se rendre à la fourrière et présenter la clé du cadenas du vélo. Pour les autres vélos selon l'état, ils sont réparés et mis en vente ou démontés en pièces détachées. Le stock de vélo est très important comme on peut le voir sur la figure 17. Les pièces détachées sont triées précisément par modèles et constituent un des stocks les plus importants et les mieux catalogués d'Europe (voir la figure 18). La fourrière a plusieurs avantages pour la société et pour l'association. Pour la société, cela permet de libérer des places de stationnement de vélos, d'enlever des objets en grande dégradation des rues (ce qui peut par ailleurs décourager les cyclistes à stationner leur vélo à proximité), et de rassembler en un lieu les vélos volés puis retrouvés. Pour l'association, cela permet d'obtenir de la matière première et d'augmenter son chiffre d'affaire.

4.4.2.2. *Des ateliers d'auto-réparation qui se développent*

En plus du réseau Pécloût 13, Genève compte plusieurs ateliers d'auto-réparation de vélos dont certains sont uniquement des ateliers mobiles. Les plus notables des ateliers sont Pré-en-Bulle, le Pavillon Cayla et la Rustine. L'auto-réparation à Genève survie donc à Genève et est même sur une nouvelle dynamique avec ateliers récents. En particulier, l'atelier Pavillon Cayla a été créé fin 2010 et s'est développé dans un pavillon abandonné du quartier Saint-Jean qu'ils ont complètement rénovés (voir figure 19). Ce lieu abrite également un service de coursiers à vélos. Cet atelier propose de l'auto-réparation pour tous (pas uniquement pour ses adhérents) mais aussi un peu de réparation avec l'ambition d'être rentable pour être autonome. Ils recrutent ainsi régulièrement des stagiaires en insertion dans la mécanique cycles. L'objectif d'autonomie qui se retrouve également dans les ateliers en France est d'autant plus marqué en Suisse où beaucoup moins d'aides publiques sont disponibles (peu de subventions, pas de contrats aidés). L'atelier a été notamment fondé par un administrateur de Pécloût 13 et il n'y a pas de concurrence entre les ateliers et Pécloût 13. « On s'aligne sur les prix et on collabore au max, on est amis ». Les ateliers achètent également leurs pièces et consommables à Pécloût 13 où ils ont des prix préférentiels et ils s'envoient des clients l'un l'autre. L'activité de Pécloût 13 et celle des ateliers d'auto-réparation de vélos sont d'ailleurs complémentaire et le public est différent, avec des prix de prestation qui passent d'une centaine de francs suisse à Pécloût 13 au prix d'une adhésion pour réparer soit même son vélo au Pavillon Cayla.

Illustrations - Etude des facteurs d'évolution d'un contexte coopératif à une situation de concurrence et anticipation des impacts

4.4.3. Le réseau Auvergne -Rhône-Alpes des AMAP

Les AMAP ont de nombreux points communs avec les ateliers d'auto-réparation, il s'agit de structures associatives, solidaires et portées sur des valeurs de développement local que ce soit dans le domaine du vélo ou de l'alimentation. Il est ainsi pertinent de s'inspirer d'un réseau d'AMAP pour les réseaux d'ateliers d'auto-réparation de vélos. Il n'existe pas de réseaux d'AMAP à l'échelle d'une agglomération comme celle de Lyon et il a fallu choisir une échelle de coopération à étudier dans le cas des AMAP. L'échelle régionale semblait la plus pertinente car c'est à cette échelle que les réseaux d'AMAP sont le plus dynamiques. Il existe des réseaux départementales d'AMAP mais pas dans le département du Rhône et il était important de considérer une échelle qui prenait en compte l'agglomération lyonnaise. Une administratrice du réseau Auvergne-Rhône-Alpes a été rencontrée pour comprendre plus précisément les problématiques de ce réseau.

4.4.3.1. Un réseau régional fédérateur

Le réseau AMAP Auvergne-Rhône-Alpes, qui était jusqu'à peu le réseau Rhône-Alpes, était au départ, dès les années 1980, un réseau militant nommé Alliance Paysan Consommateur. Lors du développement des premières AMAP en Rhône-Alpes dans les années 2000, ce réseau est mis au service de celles-ci. Chaque AMAP doit cotiser à hauteur de 7€ pour adhérer au réseau et bien que toutes les AMAP en Rhône-Alpes n'adhèrent pas au réseau, il fédère de nombreuses associations et s'assure qu'elles respectent les valeurs de la charte des AMAP (voir annexe 4). Les régions Auvergne et Rhône-Alpes ayant fusionné le 1^{er} janvier 2016, le réseau couvre la nouvelle région et le lien avec les AMAP auvergnates est en plein développement.

L'an dernier, en 2015, le réseau a connu une grande crise car il n'y avait plus d'administrateurs. Aujourd'hui, il ya 19 personnes au CA, tous nouveaux. Leur objectif est de redynamiser le réseau et de nombreux débats ont eu lieu pour répondre à la question « à quoi on sert ? » En résulte en premier lieu une nouvelle communication pour montrer qu'il s'agit d'un réseau qui sert aux AMAP avec la mise en place d'outils (cagnotte solidaire, information sur ce qu'il faut faire ou ne pas faire en AMAP, etc.). De nouveaux outils sont mis en place pour « « montrer que ça amène quelque chose ». Malgré ces nouveautés, le réseau est en difficultés financières, dû notamment à la baisse des subventions publiques, et va certainement devoir licencier plus de la moitié de ces cinq salariés. Les salariés sont tout de même nécessaire car ils permettent une continuité, de toucher des subventions et de « donner du corps » au réseau.

4.4.3.2. Un réseau en changement face à la concurrence

La crise vécue par le réseau des AMAP Auvergne-Rhône-Alpes s'explique principalement par l'arrivée de concurrents dans le secteur du consommateur-local : La Ruche Qui Dit Oui, les magasins de producteurs, les drive paysans, etc. Autant d'acteurs qui n'existaient pas ou peu à la création des AMAP mais qui a forcé le réseau à se demander « quelle est notre place dans ce secteur ? Qu'est-ce qui nous différencie des autres acteurs ? » Le travail à venir pour ce réseau va donc de se différencier sur un marché qui devient concurrentiel. Pour cela le nom AMAP est une force et c'est même devenu une marque détenue par l'Alliance provençale des AMAP. « Les AMAP on a tous notre fonctionnement mais on partage le même nom ». Et bien qu'il y ait de « grosses confusions sur les systèmes, le réseau est vigilant sur l'utilisation du terme AMAP. » Aujourd'hui il n'y a pas de concurrence entre AMAP mais une réelle concurrence avec d'autres acteurs qui n'existaient pas il y a 10 ans, le même scénario est possible à moyen ou long terme pour les ateliers et il est important que les réseaux d'atelier sachent se positionner pour faire face à cela.

Illustrations - Etude des facteurs d'évolution d'un contexte coopératif à une situation de concurrence et anticipation des impacts

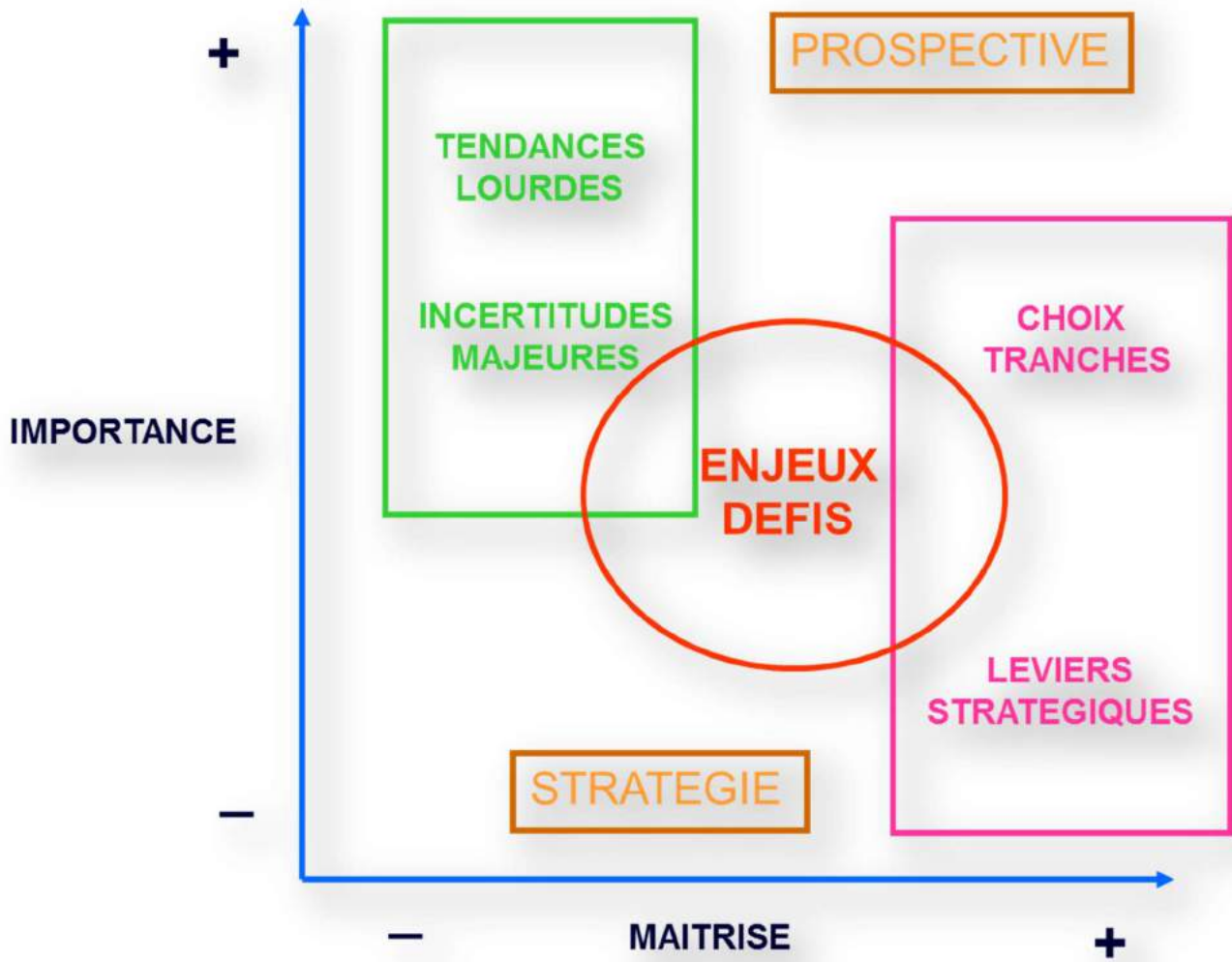


Figure 20 - Grille de lecture scénarii prospectifs (source : Cabinet Proaxis, J.Arcade)

V. Discussion et prospective

Cette partie est dédiée à la discussion des résultats présentés précédemment et à la présentation des scénarii prospectifs qui sont envisageables à moyen et long termes pour la CLAVette lyonnaise. Ici le moyen terme désigne quelques mois voire une ou deux années et le long terme entre 5 et 10 ans. La temporalité s'explique ici par l'existence récente de ce réseau et les changements rapides qui s'y opèrent.

La discussion est destinée principalement à questionner la fiabilité des résultats de l'étude et d'estimer dans quelle mesure ils sont reproductibles, elle vise également à regrouper les éléments d'analyse qui permettent de répondre à la problématique de ce travail. Les scénarii découlent directement des résultats de cette étude et prennent en compte les différents entretiens réalisés, les différentes sources bibliographiques consultées, et également les rencontres qui ont eu lieu sur d'autres territoires et dans d'autres secteurs d'activité. Trois scénarii sont présentés, il s'agit de scénarii globaux qui peuvent posséder plusieurs variantes qui ne pourront pas toutes être présentées ici. Le premier scénario, au fil de l'eau décrit la situation si aucune action forte n'est mise en place pour modifier la situation actuelle. Le deuxième scénario, qualifié de sobre, présente la situation dans le cas où le fonctionnement actuel est modifié en faveur d'une organisation plus simple mais plus claire. Le troisième scénario présente une situation ambitieuse où la CLAVette devient un acteur structuré et plus structurant du développement du vélo sur la Métropole de Lyon. Pour ces trois scénarii est repris ce qui fait les grandes caractéristiques d'un scénario prospectif : les tendances lourdes et incertitudes majeures, les enjeux, les choix tranchés et leviers d'actions liés au scénario ainsi que les atouts, faiblesses, opportunités et menaces pour le scénario. Dans les trois cas, ces caractéristiques sont présentées dans un graphique utilisant le modèle de la figure 20 qui les places en fonction de leur importance et de la maîtrise que peuvent avoir les acteurs sur ces caractéristiques.

5.1. Discussion des résultats de l'étude

En prenant en compte l'ensemble des résultats présentés, on peut dire que malgré leur multiplication les ateliers ne passent pas d'un rapport de coopération à une relation de concurrence. Au contraire leur multiplication a permis de mettre en place un cadre coopératif avec le développement de la CLAVette. Aujourd'hui, il n'y a pas de concurrence et une coopération bien développer, mais les résultats montrent que cette coopération est fragile et qu'il est important pour les acteurs de l'auto-réparation de vélo et leurs partenaires, de la cultiver et de la faciliter au maximum. Le seul point de potentielle concurrence, sur l'accès à la ressource, est plus un point qui est perçu comme concurrentiel du fait de problèmes de dialogues entre acteurs qu'un réel point concurrentiel. A moyen et long termes, il sera toutefois important d'être vigilant quant à une réelle concurrence que ce soit sur la ressource ou sur d'autres points, comme les adhérents.

Les résultats qualitatifs croisés aux résultats quantitatifs permettent d'avoir une bonne idée du fonctionnement des ateliers sur le Grand Lyon, de leurs liens entre eux, des liens qu'ils ont avec leurs adhérents et des liens avec leurs partenaires. On peut penser que les conclusions qui en sont tirées sont reproductibles sur d'autres territoires. Notamment sur le fait que des coopérations se développent de plus en plus entre acteurs de l'auto-réparation et autres acteurs qui les entourent et que la concurrence dans le secteur de l'auto-réparation de vélos n'est pas encore d'actualité. En effet l'agglomération lyonnaise est une des agglomérations françaises les plus denses en terme d'ateliers d'auto-réparation de vélos et les ateliers arrivent à conserver un rôle de service de proximité. On peut donc penser que sur des territoires où les ateliers sont présents moins densément, il n'y ait pas non

Illustrations - Etude des facteurs d'évolution d'un contexte coopératif à une situation de concurrence et anticipation des impacts

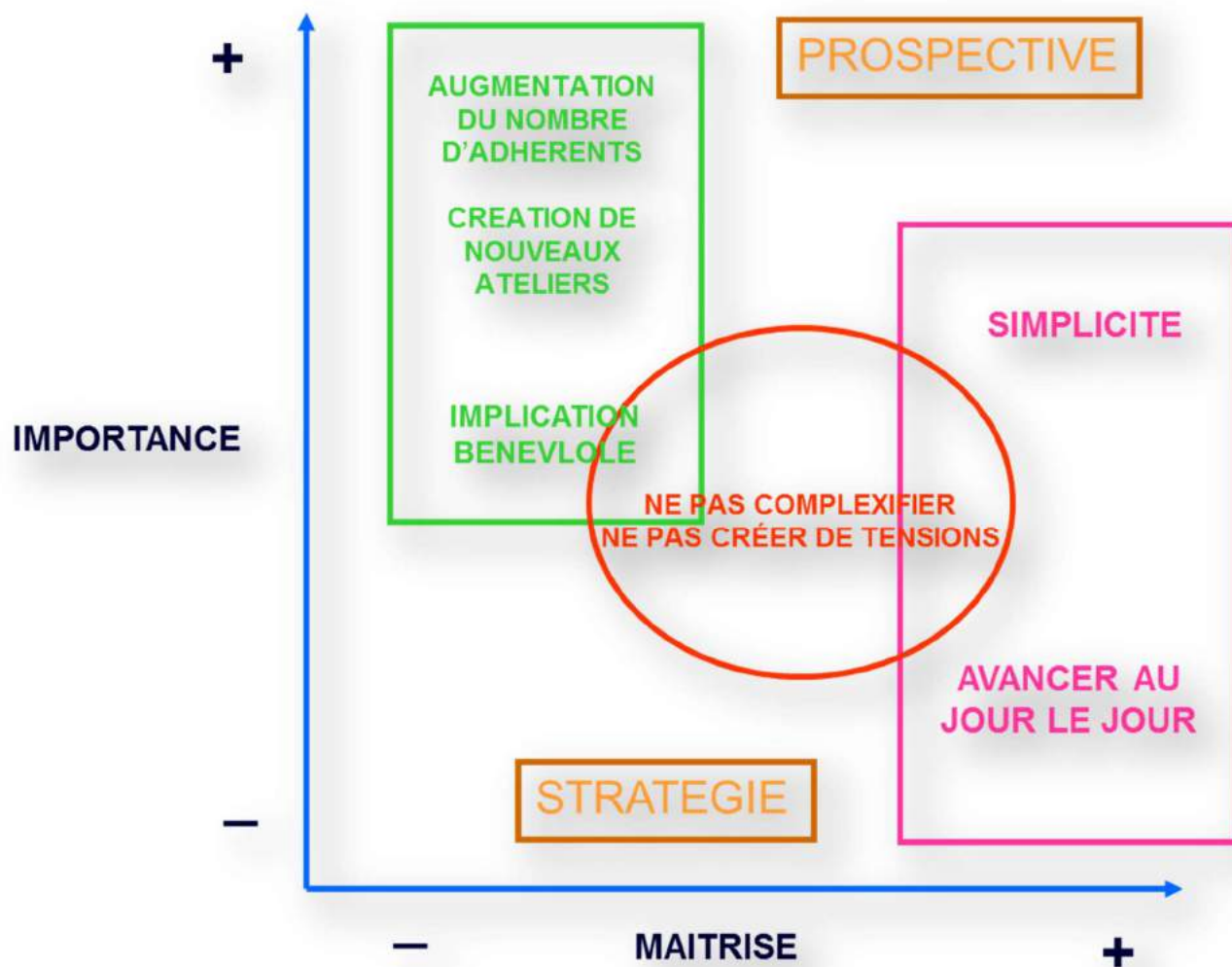


Figure 21 - les caractéristiques du scénario I

plus de concurrences. Les résultats présentés pour Genève et Grenoble vont également dans ce sens, prouvant que des coopérations sont également en places sur d'autres territoires et que les acteurs en place font vivre ces coopérations en lien avec leurs problématiques de territoire.

La pertinence des résultats présentés auparavant permet de s'en inspirer pour élaborer des scénarii prospectifs à moyen et long terme. Les trois principaux scénarii prospectifs sont présentés dans la suite de ce mémoire.

5.2. Scénario I : scénario au fil de l'eau

Ce scénario appelé au fil de l'eau, explique ce qu'il se passera dans le cas où aucune grande modification à lieu dans l'organisation de la CLAVette. Certains membres de la CLAVette, quand on les interroge sur l'avenir de la CLAVette, considère que son fonctionnement actuel convient très bien. Cependant le fonctionnement parfois peu clair de la CLAVette face à un environnement qui va changer au fil du temps peut devenir problématique.

5.2.1. Tendances lourdes et incertitudes majeures du scénario I

Aujourd'hui, le collectif informel de la CLAVette est récent (moins de deux ans) mais a malgré tout vécu de nombreux changements dans son fonctionnement avec notamment la mise en place cette année d'une convention entre trois ateliers pour les prestations extérieures. D'autres changements vont apparaître à moyen terme (dans quelques mois à un ou deux ans) ou long terme (cinq à dix ans). Notamment l'environnement des ateliers va être changé, des tendances lourdes se dégagent et des incertitudes majeures peuvent entraver le bon fonctionnement de la CLAVette.

En ce qui concerne les tendances lourdes, comme on peut le voir sur la figure 21, deux phénomènes vont avoir lieu. Comme au cours des derniers mois une forte augmentation du nombre d'adhésion sera remarquée dans la plupart des ateliers. Cela s'explique par la communication qui existe déjà autour de la CLAVette et des ateliers qui en font partie ainsi que par l'augmentation du nombre de cyclistes sur la Métropole qui est corrélé à l'augmentation de la part modale du vélo qui est déjà observée aujourd'hui. Pour répondre à cette demande grandissante et certains quartiers ou communes ne possédant pas encore d'ateliers vont connaître la création de nouveaux ateliers. Ces nouveaux ateliers ou une partie de ces nouveaux ateliers souhaitera rejoindre la CLAVette.

Quelques incertitudes majeures sont à noter pour ce scénario. Notamment concernant l'implication bénévole. En effet, la CLAVette est animée uniquement par des bénévoles, même les salariés des ateliers ne sont pas rémunérés pour participer à la CLAVette. De plus, certaines personnes sont beaucoup plus impliquées que d'autres dans le fonctionnement de la CLAVette. L'implication bénévole va donc venir très incertaines à moyen terme. Les personnes les plus impliquées dans la CLAVette peuvent s'en lasser ou ne plus avoir assez de temps disponible pour s'en occuper. Aujourd'hui à la Clavette l'« implication varie selon les personnes » et « on fait des choses parce qu'on a envie de les faire » mais cela ne va pas forcément durer avec cette variation d'implication.

5.2.2. Enjeux du scénario I

Aujourd'hui, la CLAVette « c'est un joyeux bordel » et « comme elle est, ça va bien ». En étant complètement informelle, la CLAVette reste assez simple mais elle se complexifie d'où ce « joyeux bordel » indiqué. Un des enjeux majeurs pour la CLAVette, dans le cas du scénario au fil de l'eau, est de rester simple. Quelle ne se complexifie pas pour éviter au maximum la lassitude possible évoquée précédemment et qui pourrait entraîner une baisse de l'implication bénévole. Un autre enjeu

Illustrations - Etude des facteurs d'évolution d'un contexte coopératif à une situation de concurrence et anticipation des impacts

pour la CLAVette dans ce scénario est d'éviter au maximum les tensions entre les membres de la CLAVette. Ces tensions pourraient venir encore une fois de la différence d'implication de chacun mais également de différents idéologiques. Aujourd'hui, chaque membre de la CLAVette se fait son idée de ce réseau et ils font « comme si la CLAVette c'était toutes ces réalités à la fois ». Cela peut causer des tensions si ces réalités s'éloignent trop fortement.

5.2.3. Choix tranchés et leviers d'action du scénario I

Pour suivre ce scénario, la CLAVette devra prendre des choix tranchés et actionner des leviers d'actions particulier. Le choix tranché, qui peut être vu comme un objectif, c'est le choix de la simplicité. Pour atteindre cet objectif, il faut avancer au jour le jour. Cela a d'ailleurs été proposé comme une solution possible lors du jeu de l'enveloppe (cf. 3.3.1.). A la question de la nécessité d'une structuration de la CLAVette a été répondu : « Pas pour l'instant. Si la CLAVette venait à grossir, une structuration plus formelle serait nécessaire. (Association d'associations ?) » En avançant au jour le jour, et en gardant en tête une simplicité maximale, la CLAVette peut garder son organisation actuelle complètement informelle. Sur d'autres thèmes aussi, le jeu de l'enveloppe a permis de cerner des solutions qui seraient cohérente avec ce scénario au fil de l'eau. Sur le système de prise de décision a notamment été prôné de prendre le temps du débat pour bien élucider comment la représentation pour chaque atelier peut être égale. Sur le thème du financement, un des groupes c'est demandé « pour quoi faire ? », pour ce groupe la CLAVette ne propose pas encore de grands projets communs qui mériteraient un financement particulier. Enfin sur les questions d'implication bénévole et d'ouverture à d'autres ateliers, la convivialité et l'ouverture sont prônées, dans la continuité de ce qui est déjà fait.

5.2.4. Atouts, faiblesses, opportunités et menaces pour le scénario I

<p><u>Atouts</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Pas d'efforts bénévoles supplémentaires ✓ Garde le « côté sympa » ✓ Ne devient pas complexe 	<p><u>Faiblesses</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Reste peu clair ✓ Ne permet pas de porter des projets trop importants ✓ Ne définit pas de valeurs précises
<p><u>Opportunités</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Arrivée de nouveaux ateliers dynamiques ✓ Echanger entre amis 	<p><u>Menaces</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Créations de tensions entre ateliers ✓ Lassitude des bénévoles ✓ Ne plus pouvoir assurer des projets comme les « Donneries »

Tableau 7 – Atouts, faiblesses, opportunités et menaces pour le scénario I

Illustrations - Etude des facteurs d'évolution d'un contexte coopératif à une situation de concurrence et anticipation des impacts

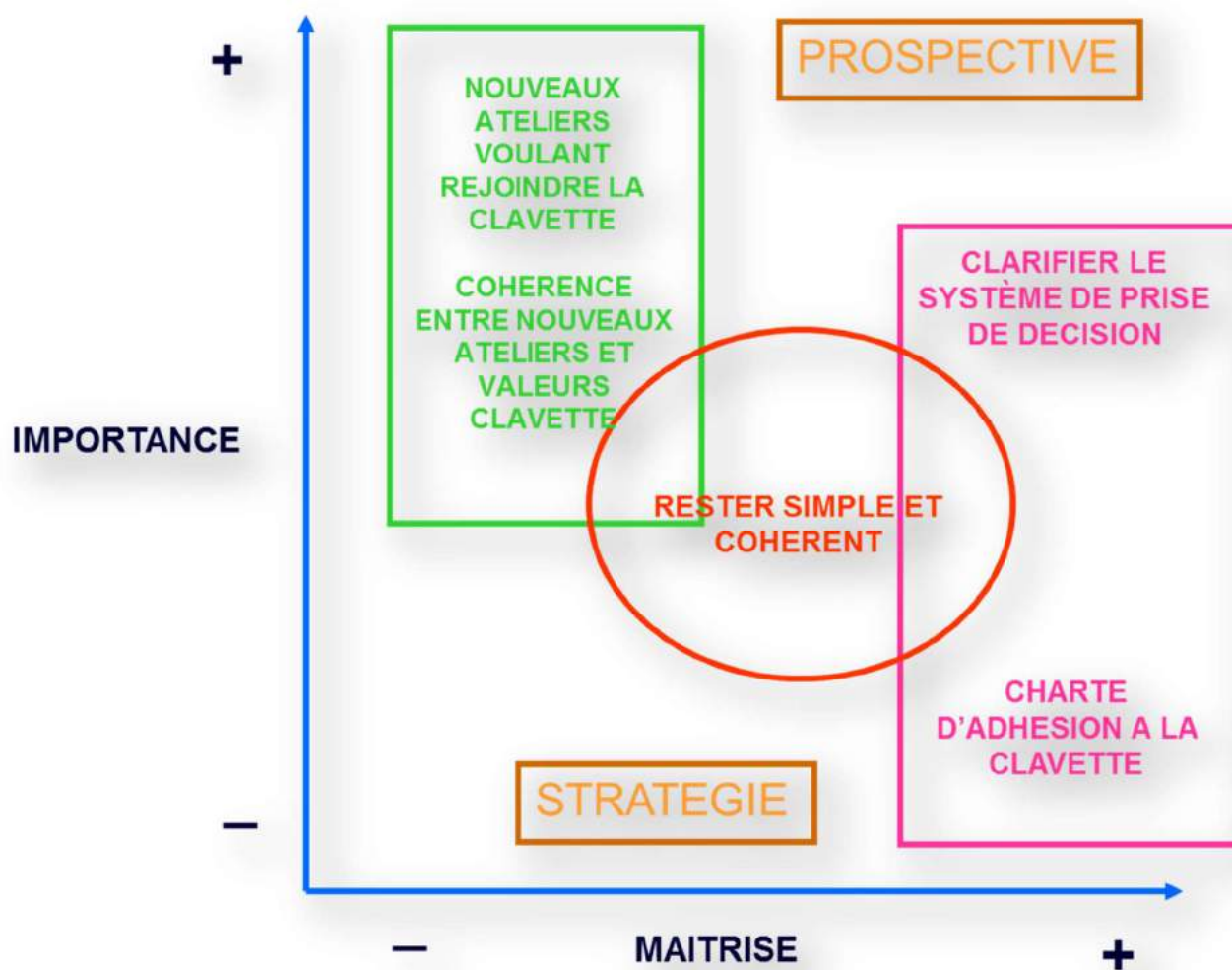


Figure 22 - Caractéristiques du scénario II

« Il faut faire attention aux présidences de fait », aujourd'hui l'implication des ateliers et des personnes dans la CLAVette est disproportionnée. Si aujourd'hui cela ne pose pas trop de problèmes, ils arriveront à moyen termes voire à court termes. Si la CLAVette suit son fonctionnement actuel, avec un clair dualisme entre les ateliers qui possèdent des salariés et ceux qui n'en possèdent pas et qu'elle ne clarifie pas ses valeurs, sa fonction et son fonctionnement, la CLAVette est vouée à disparaître à moyen ou long termes. Cette disparition ne sera peut-être pas visible rapidement et sera un processus long mais elle pourra déboucher sur une CLAVette avec moins d'ateliers ou à une coquille creuse.

5.3. Scénario II : scénario sobre

Ce deuxième scénario, appelé scénario sobre, envisage un futur où la CLAVette garde une organisation informelle, ne se structure pas mais fait en sorte malgré tout de clarifier ce qu'elle est. Cela pour que ceux qui en font partie s'y retrouve tous et que ses partenaires comprennent mieux son fonctionnement. De plus, dans ce scénario la CLAVette ne porte pas de grands projets mais elle reste un forum d'échanges sur l'auto-réparation sur la métropole lyonnaise. Ces caractéristiques sont présentées sur la figure 22.

5.3.1. Tendances lourdes et incertitudes majeures du scénario II

Comme pour le scénario I, une des tendances lourdes qui impacte ce scénario est la création de nouveaux ateliers d'auto-réparation sur l'agglomération. Au moins une partie de ces ateliers souhaiteront rejoindre la CLAVette. Sur quels critères les accepter ? Les refuser ? Les ateliers ne faisant aujourd'hui pas partie de la CLAVette pourrait également vouloir rejoindre la CLAVette, quelles sont les conditions pour qu'ils en fassent partie ?

Cette tendance lourde apporte une incertitude majeure : ces nouveaux ateliers seront-ils cohérents sur le long terme avec les valeurs de la CLAVette. Cette incertitude se retrouve également pour les ateliers qui font partie aujourd'hui de la CLAVette. Pour certains ateliers, les CA changent régulièrement, il est possible qu'avec le temps certains ateliers changent de direction.

5.3.2. Enjeux du scénario II

Pour ce scénario dit sobre les enjeux majeurs pour la CLAVette sont de rester simple et cohérent. Il faut que la CLAVette garde ses valeurs sans se complexifier. Rester un collectif informel reste alors une priorité. « Le fait que ce soit mouvant est une force mais je préfère la laisser mourir que la structurer pour survivre ». Pour éviter de tomber dans l'écueil du scénario I ou rien n'est fait pour faire progresser la CLAVette, et éviter les tensions, il sera périlleux pour ce scénario de rester sobre. « C'est intéressant de porter des actions sans remplacer les ateliers. » Cela est un autre enjeu pour la CLAVette dans ce scénario : ne pas remplacer les ateliers. Enfin, un autre enjeu est de faire les choses dans l'ordre pour le développement de la CLAVette, « il ne faut pas mettre la remorque avant les pneus. »

5.3.3. Choix tranchés et leviers d'action du scénario II

« J'aime ce côté informel, mais pourquoi pas structurer un peu plus. » Cela est tout à fait possible avec certains choix tranchés comme objectifs. Ces choix : clarifier le système de prise de décisions et clarifier le système de valeurs de la CLAVette. Un bon exemple présenté dans cette étude permet

Illustrations - Etude des facteurs d'évolution d'un contexte coopératif à une situation de concurrence et anticipation des impacts

d'associer un côté informel et une clarification du système de prise de décision et du système de valeurs, c'est le cas de Grenoble. Aujourd'hui la CLAVette grenobloise est un collectif complètement informel mais possède une charte qui définit ses valeurs et clarifie comment sont prises les décisions. Cette charte (voir annexe 3) présente des objectifs qui définissent les valeurs de la CLAVette grenobloise : « la coordination locale des ateliers vélo (clavette) de l'agglomération grenobloise est une fédération des ateliers sans but lucratif de l'agglomération grenobloise ayant chacun l'ensemble des objectifs suivants :

- ✓ Favoriser la pratique du vélo au quotidien
- ✓ Remettre en circulation des vélos délaissés, réemployer des pièces détachées et recycler les matières premières
- ✓ Échanger les savoir-faire pour favoriser l'autonomie des cyclistes : la vélonomie. »

En ce qui concerne la prise de décision, deux types d'ateliers sont identifiés : « la clavette grenobloise est constituée d'ateliers membres, regroupant :

- ✓ Des ateliers adhérents
- ✓ Des ateliers sympathisants

[...] Les ateliers adhérents prennent part aux décisions, et promeuvent activement la clavette grenobloise. Les ateliers sympathisants ne prennent pas part aux décisions, et bénéficient des moyens et actions mis en place par la clavette (communication, etc.) »

Cette charte est peu restrictive pour permettre à tout atelier d'auto-réparation de vélos de rejoindre la CLAVette mais elle est suffisamment restrictive pour poser un cadre clair à ce que doit faire un tel atelier et comment il peut intégrer le système de prise de décisions de ce réseau.

Le jeu de l'enveloppe a également permis d'établir des solutions qui permettraient à la CLAVette de suivre ce scénario. Tout d'abord, pour un des groupes, il serait intéressant d'« élire des référents CLAVette par atelier ». Cela permettra de clarifier le système de prise de décision et de favoriser la décision des ateliers plus que des individus. Toujours en lien avec le système de prise de décisions, la solution qui a reçu le plus d'avis positifs est tout à fait cohérente avec ce scénario : « Définir deux types de décisions : celles avec mandat des associations et celles avec sollicitation des collectifs de gestion des associations. » Au niveau de l'implication des bénévoles, des actions simples sont proposées comme « le bénévolat croisé et des événements festifs communs ». Cette solution a.) d'ailleurs reçu un maximum d'avis positifs. Des actions simples sont aussi proposées (« vin chaud au décembre, paquet cadeau à Noël, hot dog le 21 juin », etc) pour financer les petits frais de la CLAVette (repas lors des réunions, déplacements, etc.). Enfin l'« accompagnement à l'ouverture de nouveaux ateliers » est soutenu et a reçu de nombreux avis positifs.

5.3.4. Atouts, faiblesses, opportunités et menaces pour le scénario II

Ce scénario a l'avantage de rester simple et de permettre à la CLAVette de rester informelle. La sobriété est une notion importante pour ce scénario. Si des ateliers ont des ambitions plus importantes, ils peuvent développer des actions au sein de leur association mais la CLAVette ne doit pas être un moyen de mettre ses intérêts en avant et d'atteindre ses fins grâce aux autres. La CLAVette redevient un simple moyen d'échanger sur l'auto-réparation de vélos mais pose ses conditions pour pouvoir discuter.

Illustrations - Etude des facteurs d'évolution d'un contexte coopératif à une situation de concurrence et anticipation des impacts

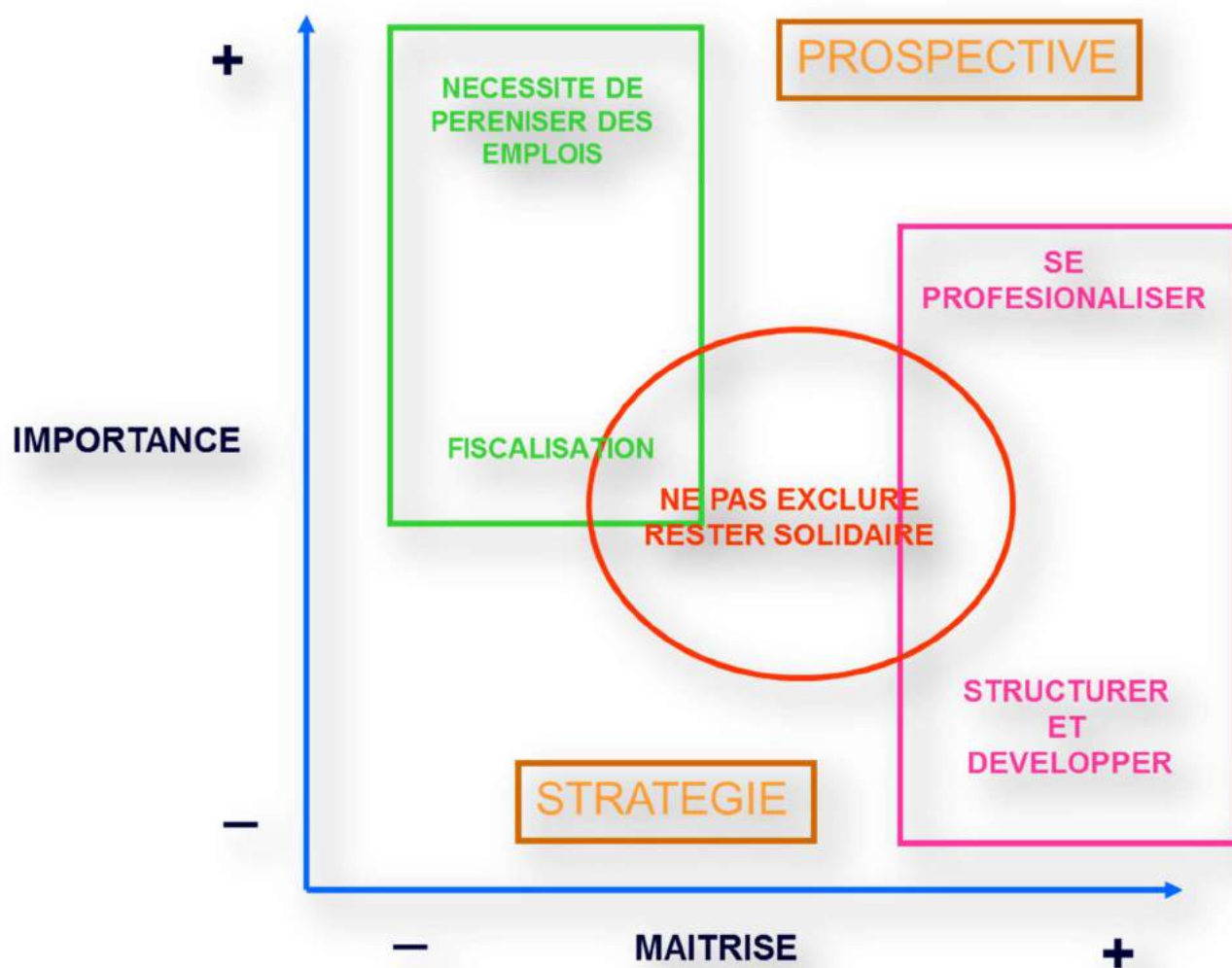


Figure 23 - Caractéristiques du scénario III

<p><u>Atouts</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ La CLAVette Reste informelle ✓ Le rôle de la CLAVette est clarifié ✓ Le système de prise de décisions est clarifié 	<p><u>Faiblesses</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Demande plus d'implications bénévoles ✓ La CLAVette ne porte plus de projets majeurs
<p><u>Opportunités</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Simplifie l'ouverture à d'autres ateliers ✓ Simplifie l'organisation des réunions 	<p><u>Menaces</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Exclure certains profils d'ateliers ✓ Manque de financement ✓ Non-pérennisation des salariés des ateliers

Tableau 8 – Atouts, faiblesses, opportunités et menaces pour le scénario II

5.4. Scénario III : scénario ambitieux

Ce dernier scénario présenté peut être qualifié de scénario ambitieux. Il présente les possibilités si la CLAVette fait le choix de se structurer. La CLAVette porterait alors beaucoup plus de projets majeurs et pourra déléger les ateliers de certaines activités ou en tout cas de mieux les coordonner.

5.4.1. Tendances lourdes et incertitudes majeures du scénario III

Une des tendances lourdes qui implique ce scénario est le fait qu'il faut pérenniser les emplois dans les ateliers (voir figure 23). Beaucoup d'ateliers possèdent des salariés mais la plupart sont liés à l'association avec un contrat précaire (contrats aidés à durée déterminée). Afin d'assurer le bon fonctionnement de l'atelier, il est important que des CDI soient créés. Pour cela de nouvelles sources de financement sont nécessaires. Dans un tel cas, les finances des ateliers et de la CLAVette deviennent plus importantes, une incertitude importante peut apparaître : la fiscalisation des associations. En effet selon son chiffre d'affaire, une association peut être soumise à la TVA ou non. Certains ateliers pourraient flirter avec les valeurs seuils s'ils ont des finances plus importantes, modifiant la situation d'une année à l'autre.

5.4.2. Enjeux du scénario III

« C'est une belle idée d'avoir une coordination avec une structuration » mais le problème peut être de convenir à tous les ateliers du réseau. Aujourd'hui deux ateliers de la CLAVette n'ont pas de

Illustrations - Etude des facteurs d'évolution d'un contexte coopératif à une situation de concurrence et anticipation des impacts

salariés et n'en auront certainement jamais. Une structuration ambitieuse CLAVette de la pourrait leur être une idée étrangère. Un enjeu important pour la CLAVette dans ce scénario serait alors de ne pas exclure d'ateliers peut être moins ambitieux. Il serait également primordial de rester solidaire et bien que « la clavette pourrait devenir une coopérative », d'autres formes de structurations sont possibles : fédération, commission ateliers de Pignon sur Rue, etc. Un autre enjeu pour la CLAVette dans ce scénario serait de ne pas s'éloigner de ces valeurs de départ, notamment militantes.

5.4.3. Choix tranchés et leviers d'action du scénario III

Des choix importants seront à faire pour une telle structuration avec l'objectif de se professionnaliser. Il faudra déjà faire le choix de créer une structure associative ou coopérative pour la CLAVette. Si on prend l'exemple de Genève, présenté précédemment, Péclôt 13 a fait le choix de rester une structure associative malgré une professionnalisation de leur fonctionnement. Péclôt 13 a également fait un choix auquel la CLAVette pourra être confronté : développer la réparation plutôt que l'auto-réparation. Si aujourd'hui beaucoup de lyonnais arrive à trouver du temps pour réparer leur vélo, on peut penser qu'à long terme, ils seront de plus en plus nombreux à vouloir réparer leur vélo à bas prix sans avoir à prendre du temps pour réparer leur vélo eux-mêmes.

Les leviers d'actions à utiliser pour atteindre cette professionnalisation sont structurer, on l'a vu, et développer. Ce développement passe par une augmentation des partenariats, par du démarchage, etc. Autant d'actions qui seraient difficilement mises en place sur la durée uniquement par des bénévoles. Une coordination salariée serait donc nécessaire pour le bon développement d'une CLAVette structurée. Ce ou ces salariés pourrait travailler « notamment sur la création de nouveaux ateliers » et sur la recherche de financement, soit par des subventions diverses soit en démarchant des entreprises pour développer les prestations extérieures des ateliers.

Le jeu de l'enveloppe a permis d'isoler des solutions qui seraient cohérentes avec ce scénario. Sur la structuration, la solution ayant reçue le plus d'avis positifs est la suivante : « Association avec conseil collégial constitué de représentants des ateliers + réunions ouvertes à tous ». Ce conseil collégial pourrait être formé d'« un délégué par atelier avec donc un conseil à cinq ». C'est également cette solution qui a reçu le plus d'avis positif lors du jeu de l'enveloppe sur le thème du système de prise de décision. Pour la question du financement, les avis sont très positifs à l'idée que « La CLAVette aide les ateliers à trouver des financements », ce qui est cohérent avec une coordination salariée. En ce qui concerne l'ouverture à d'autres ateliers, cela est envisageable « s'ils partagent nos valeurs de réciprocité et d'échanges ».

Une autre façon de structurer la CLAVette a été évoquée avec un « format SCOP des salariés des ateliers. Cette SCOP vendraient des heures de présence aux ateliers pour éviter aux associations de gérer le salariat. »

5.4.4. Atouts, faiblesses, opportunités et menaces pour le scénario III

Ce scénario est ambitieux car il demande beaucoup d'implication pour monter une structure, la développer et la faire tenir. Dans un tel scénario la CLAVette et les ateliers qui en font partie entreraient dans une autre dimension. Cela renforcerait de façon importante leur place dans le développement du vélo sur l'agglomération lyonnaise. Il faut cependant faire attention à ce que tous les ateliers s'y retrouvent et que cette structure ne devienne pas un élément clivant.

Illustrations - Etude des facteurs d'évolution d'un contexte coopératif à une situation de concurrence et anticipation des impacts

<p style="text-align: center;"><u>Atouts</u></p> <ul style="list-style-type: none">✓ Pérennisation des ateliers✓ Financement plus important✓ Clarté du fonctionnement	<p style="text-align: center;"><u>Faiblesses</u></p> <ul style="list-style-type: none">✓ Demande beaucoup d'énergie et de temps pour la mise en place✓ Peut être clivant
<p style="text-align: center;"><u>Opportunités</u></p> <ul style="list-style-type: none">✓ Nouveaux partenariats✓ Favoriser l'emploi✓ Devenir un exemple pour le réseau national	<p style="text-align: center;"><u>Menaces</u></p> <ul style="list-style-type: none">✓ « Si on crée des statuts, on risque d'exclure plus que d'inclure »✓ Fiscalisation des associations✓ S'éloigner des valeurs premières

Tableau 9 – Atouts, faiblesses, opportunités et menaces pour le scénario III

Illustrations - Etude des facteurs d'évolution d'un contexte coopératif à une situation de concurrence et anticipation des impacts

Conclusion

Cette étude a permis de mieux dessiner le contour de ce qu'est le milieu de l'auto-réparation de vélos sur la Métropole lyonnaise. Ce que sont les ateliers, qui sont leurs partenaires et quelles sont leurs relations. Aussi, elle a permis d'identifier en quoi ces relations sont généralement des relations de coopération et en que la concurrence n'est pas encore d'actualités dans le milieu de l'auto-réparation à Lyon ? Elle a également permis de mieux connaître les utilisateurs des ateliers et elle a permis d'identifier des initiatives sur d'autres territoires et dans un autre secteur d'activité. En plus de permettre l'élaboration de scénarii prospectifs, également présentés dans ce mémoire, cette étude et ses résultats doivent désormais être assimilés par l'ensemble des acteurs de l'auto-réparation de vélos sur Lyon et de leurs partenaires. Cette étude doit être une simple étape dans une démarche d'amélioration continue des processus de coopération dans ce secteur sur le Grand Lyon. Cette étude peut également être à l'origine de réflexions au niveau national et dans d'autres agglomérations. En particulier pour la CLAVette lyonnaise, ce mémoire et notamment les scénarii prospectifs qui y sont présentés doivent être à la base d'une stratégie collective pour assurer que le futur de la CLAVette soit le futur que ses membres veulent.

Bibliographie

- ✓ Abdi, H., & Valentin, D. (2007). Multiple correspondence analysis. *Encyclopedia of measurement and statistics*, 651-657.
 - ✓ Ademe, (2014). *Panorama de la deuxième vie des produits en France, inventaire des structures de réemploi et de réutilisation, actualisation 2014*. Angers : Ademe. 118p.
 - ✓ Ademe, (2015). *Réemploi, réparation et réutilisation, Edition 2015*. Angers : Ademe. 24p.
 - ✓ Atout France, (2009). *Etude complète - Spécial économie du vélo*. Paris: Atout France. 525p.
 - ✓ Clavette-lyon.heureux-cyclage.org. (2016). *clavette | La coordination lyonnaise des ateliers vélo*. [en ligne] Disponible à: <https://clavette-lyon.heureux-cyclage.org/> [Au 1 Sep. 2016].
 - ✓ Du Tertre, C. (2013). Économie servicielle et travail : contribution théorique au développement « d'une économie de la coopération ». *Travailler*, 29(1), p.29.
 - ✓ Fenneteau, H. (2015). *L'enquête*. Paris: Dunod.
 - ✓ Frémeaux, P (2008) *L'évaluation de l'apport de l'économie sociale et solidaire*, Rapport de mission à Monsieur Benoît Hamon, Ministre délégué en charge de l'Économie sociale et solidaire et de la Consommation, 44 p.
 - ✓ Glémain, P. (2013). Economie des res derelictae et gestion solidaire des déchets. Les écocycleries, des entreprises d'appropriateurs solidaires. *Management & Avenir*, 65(7), p.154.
 - ✓ Godet, M., & Durance, P. (2011). *La prospective stratégique-2e éd.: Pour les entreprises et les territoires*. Dunod.
 - ✓ Hourst, B., Thiagarajan, S. & Jilème., (2007). *Modèles de jeux de formation*. Paris: Eyrolles-Éd. d'Organisation.
 - ✓ Editions Larousse, (2016). *Définitions : collaboratif - Dictionnaire de français Larousse*. [en ligne] Larousse.fr. Disponible à : <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/collaboratif/10910394> [Au 1 Sep. 2016].
 - ✓ Editions Larousse, (2016). *Définitions : concurrence - Dictionnaire de français Larousse*. [en ligne] Larousse.fr. Disponible à : <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/concurrence/17984> [au 1 Sep. 2016].
 - ✓ Editions Larousse, (2016). *Définitions : coopératif, coopérative - Dictionnaire de français Larousse*. [en ligne] Larousse.fr. Disponible à : http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/cooperatif_cooperative/19055 [Au 1 Sep. 2016].
-

Bibliographie - Etude des facteurs d'évolution d'un contexte coopératif à une situation de concurrence et anticipation des impacts

- ✓ Editions Larousse (2016). *Définitions : économie - Dictionnaire de français Larousse*. [en ligne] Larousse.fr. Disponible à : <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/%C3%A9conomie/27630> [Au 1 Sep. 2016]
- ✓ Factominer.free.fr. (2016). *FactoMineR: analyse multivariée exploratoire de données avec R ; Analyse des Correspondances Multiples (ACM)*. [en ligne] Disponible à : <http://factominer.free.fr/classical-methods/analyse-des-correspondances-multiples.html> [Au 1 Sep. 2016].
- ✓ Grand Lyon, (2016). *Plan d'Actions pour les Mobilités Actives de la Métropole de Lyon*. [en ligne] Disponible à : http://www.grandlyon.com/fileadmin/user_upload/media/pdf/espace-presse/dp/20160502_dp_plan-actions-modes-actifs.pdf [Au 1 Sep. 2016].
- ✓ L'heureux-Cyclage, (2013). *Pré-étude pour la mise en œuvre de filières locales de réemploi des cycles*. Paris : L'Heureux Cyclage. 34p.
- ✓ L'Heureux Cyclage, (2016). *L'HEUREUX CYCLAGE*. [en ligne] Heureux-cyclage.org. Disponible à : <https://www.heureux-cyclage.org/> [Au 1 Sep. 2016].
- ✓ Peclot13.ch. (2016). *L'histoire de Péclôt 13*. [en ligne] Disponible à : <http://www.peclot13.ch/> [Au 1 Sep. 2016].
- ✓ Perret, B. (2014). *L'économie circulaire, état des lieux et perspectives*, Rapport CGEDD n° 009548-06, 65p.
- ✓ Vercamer, F. (2010). *Rapport sur l'Economie Sociale et Solidaire*. Rapport de mission à Madame Christine Lagarde, Ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi, de Monsieur Laurent Wauquiez, Secrétaire d'Etat chargé de l'emploi, et de Monsieur Martin Hirsch, Haut-Commissaire aux solidarités actives contre la pauvreté, Haut-commissaire à la jeunesse, 116p.
- ✓ Wiklou.org. (2016). *Wiklou, le Wiki du Biclou*. [en ligne] Disponible à : <http://wiklou.org/> [Au 1 Sep. 2016].

Annexes

Table des annexes

Annexe 1 – Exemple de guide d'entretien.....	II
Annexe 2 – Questionnaire adhérent.....	IV
Annexe 3 – Charte de la Clavette Grenobloise.....	XIII
Annexe 4 – Charte des Amap.....	XV
Annexe 5 – Liste des personnes rencontrées en entretiens.....	XX

Annexe 1 – Exemple de guide d'entretien

N° :	Structure :	Personnes présentes :	Date :
<p>Objectifs</p> <p>Comprendre le fonctionnement de l'atelier et son histoire <i>Comment fonctionnent l'atelier ?</i></p>	<p>Questions intermédiaires</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Quel historique ? ▶ Quels locaux ? ▶ Quels matériels ? ▶ Combien d'adhérents ? Quels types d'adhérents ? ▶ Combien de bénévoles actifs ? Organigramme ? ▶ Evaluation des heures effectuées ? ▶ Combien de salariés ? ▶ Quel chiffre d'affaire ? (Accès à la compta ?) ▶ Quelle(s) idéologie(s) ? Convergences, divergences ? ▶ Ateliers mobiles ? ▶ Prestations extérieures ? 	<p>Points clés</p>	
<p>Comprendre la perception de la CLAVette <i>Qu'est-ce que la CLAVette pour vous ?</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Quel est le rôle de la CLAVette ? ▶ Pourquoi dans la CLAVette ? ▶ Avantages à faire partie de la CLAVette ? ▶ Inconvénients ? ▶ Quelle implication dans la CLAVette ? de la personne ? de l'atelier ? 		
<p>Comprendre la perception des relations avec la concurrence <i>Comment percevez-vous la relation avec les autres acteurs du secteur ?</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Quelles relations avec ateliers hors CLAVette ? ▶ Quelles en sont les raisons ? Quels en sont les blocages ? Les facilitateurs ? ▶ Quelles relations avec acteurs du réemploi ? ▶ Quelles en sont les raisons ? Les blocages ? Les facilitateurs ? ▶ Quelles sont les sources majeures de concurrence ? (Accès à la ressource, adhérents, etc.) 		

N° :	Structure :	Personnes présentes :	Date :
<p>Comprendre la perception des relations avec les institutions <i>Comment percevez-vous la relation avec les acteurs institutionnels ?</i></p>	<p>➤ Quelles relations avec les autres acteurs du développement du vélo ? ➤ Avec les associations ? ➤ Avec les pouvoirs publics ? ➤ Quelles sont les limites de ces relations ? ➤ Quels sont les impacts de ces relations ?</p>		
<p>Comprendre la perception de la CLAVette à moyen et long terme <i>Comment envisagez-vous la CLAVette à moyen et long terme ?</i></p>	<p>➤ Vers quoi voulez-vous que la CLAVette se dirige ? ➤ Quels leviers d'actions et marges de manoeuvre ? ➤ Quels sont les freins potentiels à ce développement ? ➤ Quelle structuration ? ➤ Quelles valeurs motrices ?</p>		

Annexe 2 - questionnaire adhérents

Enquête ateliers d'auto-réparation de vélos de Lyon

Ce questionnaire a été créé dans le cadre d'un projet universitaire qui étudie le fonctionnement des ateliers d'auto-réparation de vélo sur la métropole de Lyon.

Ce questionnaire a trois objectifs :

- Comprendre qui vous êtes et pourquoi vous venez aux ateliers
- Comprendre ce que vous attendez de l'atelier dont vous êtes adhérent
- Comprendre ce que vous attendez des réseaux de l'atelier

Vos réponses sont anonymes et seront d'une grande aide pour les ateliers et le réseau. Cela ne vous prendra pas plus de 5 minutes. Nous vous remercions pour votre participation !

Il y a 30 questions dans ce questionnaire

Pour mieux vous connaître

[] De quel atelier êtes-vous adhérent(e) ? *

Veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- Atelier du Chat Perché
- Atelier Tricycles
- Les Bikers
- Change de Chaîne
- La P'tite Rustine
- Autre :

[] Quel est votre code postal ? *

Seuls des nombres peuvent être entrés dans ce champ.

Veillez écrire votre réponse ici :

[] Quelle est votre adresse ?

Veillez écrire votre réponse ici :

Cette question est facultative. Vous pouvez simplement indiquer le nom de votre rue ou de votre quartier.

[] L'atelier est-il proche de votre lieu d'habitation ou de votre lieu de travail ? *

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Il est proche de mon lieu d'habitation
- Il est proche de mon lieu de travail
- il n'est ni proche de mon lieu d'habitation ni de mon lieu de travail
- Il est proche de mon lieu d'habitation et de mon lieu de travail

[] Quelle est votre catégorie socio-professionnelle ? *

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Agriculteurs exploitants
- Artisans, commerçants ou chef d'entreprises
- Cadres ou professions intellectuelles supérieures
- Professions intermédiaires
- Employés
- Ouvriers
- Retraités
- Etudiants

Annexes - Etude des facteurs d'évolution d'un contexte coopératif à une situation de concurrence et anticipation des impacts

- Autres personnes sans activité professionnelle

[] A quel genre vous identifiez-vous ? *

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Féminin
- Masculin

[] Quel âge avez-vous ? *

Seuls des nombres peuvent être entrés dans ce champ.

Veillez écrire votre réponse ici :

[] A quelle fréquence utilisez-vous votre vélo ? *

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Tous les jours
- Plusieurs fois par semaine
- Une fois par semaine
- Plusieurs fois par mois
- Une fois par mois
- Autre

[] Pour quelle(s) raison(s) utilisez-vous votre vélo ? *

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- Vous déplacer
- Travailler

Annexes - Etude des facteurs d'évolution d'un contexte coopératif à une situation de concurrence et anticipation des impacts

- Vous balader
- Faire du sport
- Autre:

[] Pour quelle(s) raison(s) êtes-vous adhérents à un atelier d'auto-réparation de vélos ? *

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- Réparer mon vélo
- Voir du monde
- Rencontrer des gens
- Avoir des coûts de réparation faibles
- Apprendre la mécanique
- Militer pour le vélo
- Autre :

[] A quelle fréquence allez-vous à l'atelier ? *

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- A toutes les permanences
- Une fois par semaine
- Plusieurs fois par mois
- Une fois par mois
- Uniquement quand mon vélo nécessite de grosses réparations
- Autre :

[]Quelle est votre implication dans l'atelier ? *

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Je suis adhérent(e)
- Je suis bénévole

Annexes - Etude des facteurs d'évolution d'un contexte coopératif à une situation de concurrence et anticipation des impacts

- Je suis au conseil d'administration
- Autre

[] Depuis combien de temps fréquentez-vous l'atelier ? *

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Je suis nouveau (nouvelle)
- Depuis 1 mois
- Depuis plusieurs mois
- Depuis 1 an
- Depuis plusieurs années

[] Faites-vous partie d'autres associations ? *

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui je suis adhérent de :
- Oui je suis bénévole de :
- Non

Faites le commentaire de votre choix ici :

Pour mieux comprendre ce que vous attendez de l'ateliers

[] Etes-vous satisfait(e) du fonctionnement général de l'atelier ? *

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- 1
- 2
- 3
- 4

Annexes - Etude des facteurs d'évolution d'un contexte coopératif à une situation de concurrence et anticipation des impacts

- 5

1 = je ne suis pas du tout satisfait(e)

5 = je suis très satisfait(e)

[] Estimez-vous être autonome dans la réparation de votre vélo ? *

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5

1 = je ne suis pas du tout autonome

5 = je suis complètement autonome

[] Comment évaluez-vous l'aide reçue pour réparer votre vélo ? *

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5

1 = très faible

5 = très importante

[] Estimez-vous que les locaux de l'atelier soient adéquats à son activité ? *

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui

Annexes - Etude des facteurs d'évolution d'un contexte coopératif à une situation de concurrence et anticipation des impacts

- Non, les locaux sont trop petits
- Non, les locaux ne sont pas adaptés à la réparation de vélos

[] Considérez-vous l'atelier comme un lieu de vie ? *

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
- Non

[] Souhaitez-vous que l'atelier soit le lieu d'autres activités que celles d'aujourd'hui ? Si oui, lesquelles ? *

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
- Non

Faites le commentaire de votre choix ici :

[] Pensez-vous que l'atelier devrait recevoir de l'aide des pouvoirs publics ? (Subventions, locaux à loyers modérés, etc.) *

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
- Non

Pour mieux comprendre ce que vous attendez des réseaux de l'atelier

[] Connaissez-vous les autres ateliers d'auto-réparation de vélos sur le Grand Lyon ? Si oui, pouvez-vous les lister ? *

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui

- Non

Faites le commentaire de votre choix ici :

[] Pensez-vous qu'il y ait assez d'ateliers d'auto-réparation de vélos sur le Grand Lyon ? *

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui, il y en a suffisamment
- Non, il n'y en a pas assez
- Non, il y en a trop

[] Connaissez-vous le fonctionnement des autres ateliers de la CLAVette ? *

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
- Non

[] Pensez-vous nécessaire que vous ayez accès à un autre atelier en cas de panne à proximité de celui-ci ? *

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
- Non

[] Pensez-vous que les ateliers d'auto-réparation de vélo du Grand Lyon doivent coopérer ? De quelle manière ? *

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
- Non

Faites le commentaire de votre choix ici :

[] Pensez-vous qu'une adhésion commune aux différents ateliers d'auto-réparation de vélos du Grand Lyon soit intéressante ? *

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
- Non

[] Connaissez-vous la CLAVette ? Si oui, qu'est-ce que la CLAVette selon vous ? *

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
- Non

Faites le commentaire de votre choix ici :

[] Connaissez-vous l'Heureux Cyclage ? Si oui, qu'est-ce que l'Heureux Cyclage selon vous ? *

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
- Non

Faites le commentaire de votre choix ici :

[] Pensez-vous que l'atelier pourrait être actif dans d'autres réseaux ? Si oui, lesquels ? *

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
- Non

Faites le commentaire de votre choix ici :

Annexe 3 – Charte de la CLAVette Grenobloise

Charte de la clavette de l'agglomération grenobloise

La coordination locale des ateliers-vélo (clavette) de l'agglomération grenobloise est une fédération des ateliers sans but lucratif de l'agglomération grenobloise ayant chacun l'ensemble des objectifs suivants :

- Favoriser la pratique du vélo au quotidien.
- Remettre en circulation des vélos délaissés, réemployer les pièces détachées et recycler les matières premières.
- Échanger les savoir-faire pour favoriser l'autonomie des cyclistes : la vélonomie.

OBJECTIFS DE LA CLAVETTE

La clavette de l'agglomération grenobloise a pour but le développement des ateliers-vélo participatifs et solidaires de l'agglomération grenobloise, c'est-à-dire :

- l'émergence de nouveaux ateliers
- le soutien aux ateliers existants
- le développement de la coopération inter-ateliers

MEMBRES

La clavette grenobloise est constituée d'ateliers membres, regroupant :

- des ateliers adhérents
- des ateliers sympathisants

Tous les ateliers, adhérents et sympathisants, doivent adopter et respecter la charte.

Les ateliers adhérents prennent part aux décisions, et promeuvent activement la clavette grenobloise.

Les ateliers sympathisants ne prennent pas part aux décisions, et bénéficient des moyens et actions mis en place par la clavette (communication, etc.).

FONCTIONNEMENT

Admission d'un nouvel atelier

Si un atelier souhaite devenir atelier adhérent ou atelier sympathisant de la clavette il doit faire une demande écrite :

- Par mail, à l'adresse clavette-gre@heureux-cyclage.org
- Par courrier, à l'un des ateliers adhérents, qui transmettra la demande à la clavette

La clavette grenobloise décide de l'entrée ou nom de cet atelier dans la clavette par cooptation à l'unanimité.

Radiation d'un atelier

Les statuts d'atelier adhérent et atelier sympathisant se perd :

- par démission;
- par décision de la clavette à l'unanimité pour un atelier sympathisant et à l'unanimité moins une voix pour un atelier adhérent.

Annexes - Etude des facteurs d'évolution d'un contexte coopératif à une situation de concurrence et anticipation des impacts

Réunions de la clavette

Les réunions de la clavette regroupent des représentant-e-s des différents ateliers membres (ateliers adhérents et des ateliers sympathisants). Elles sont ouvertes à toutes et tous les membres de ces ateliers. Seuls les ateliers adhérents peuvent voter. Chaque atelier adhérent dispose d'une voix. Une même personne ne peut représenter qu'un seul atelier.

Tant que possible, les décisions sont prises au consensus. Si la clavette grenobloise comprend 3 ateliers adhérents ou moins, les décisions sont prises à l'unanimité. Si la clavette comprend 4 ateliers adhérents ou plus, les propositions sont adoptées si elles réunissent au moins 2/3 des votes des ateliers adhérents présents.

Les décisions prises par les représentants des ateliers adhérents sont effectives immédiatement. Cependant, si l'organe décisionnel d'un atelier adhérent conteste le vote exercé en son nom par son mandataire dans le mois qui suit la décision, ce vote est invalidé, remettant éventuellement en cause la validité de la décision.

Signature par les membres adhérents :

le 10/02/16
alice aubert,
présidente des
démarches



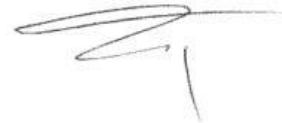
le 10/02/16

Alexis Roussier
administrateur des
p^{ts} vélos



le 10/02/16

Julien Fouquet
co-président
de l'Atelier de Fontaine



le 10/02/16

ACHOUR Ali
président
ATELIER SOLIDAIRE



Annexe 4 – Charte des AMAP

Préambule

Les AMAP¹, ou Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne, sont nées, en 2001 en France, d'une prise de conscience citoyenne face à la situation de crise importante dans les domaines de l'agriculture et de l'alimentation.

Insécurité et gaspillage alimentaires, impératifs écologiques, déperdition des agricultures paysannes au profit d'agricultures productivistes, forte pression foncière sur les terres agricoles, hégémonie de la grande distribution et inégalité alimentaire ici et ailleurs : autant d'enjeux qui ont mobilisé des citoyen-ne-s pour construire et expérimenter un autre modèle agricole, économique et alimentaire, inspiré de la charte de l'Agriculture Paysanne et des mouvements de l'agriculture biologique.

Résolument basées sur une conception de partage, les AMAP visent à une transformation sociale et écologique de l'agriculture et de notre rapport à l'alimentation en générant de nouvelles solidarités. Elles sont des alternatives concrètes qui émergent de la société civile.

Elles ont pour **objectifs** :

- de maintenir et de développer une agriculture locale, économiquement viable, socialement équitable et écologiquement soutenable, à faible impact environnemental, créatrice d'activité économique et d'emploi, de lien social et de dynamique territoriale,
- de promouvoir un rapport responsable et citoyen à l'alimentation,
- de faire vivre une économie sociale et solidaire, équitable et de proximité,
- de contribuer à une souveraineté alimentaire favorisant celle des paysan-ne-s du monde dans un esprit de solidarité.

Concernant les terminologies :

→ est appelé « **AMAP** », le collectif formé de l'ensemble des amapien-ne-s et paysan-ne-s engagé-e-s dans un partenariat solidaire, local, contractualisé, sans intermédiaire commercial, avec un esprit de pérennité.

→ est appelé « **amapien-ne** », une personne physique bénévole signataire d'un ou plusieurs contrats d'AMAP en cours de validité avec un ou des paysan-ne-s. Le groupe d'amapien-ne-s, dans une démarche non lucrative, se constitue en association (déclarée ou pas).

→ est appelé « **paysan-ne en AMAP** », un-e paysan-ne signataire de plusieurs contrats d'AMAP en cours de validité avec des amapien-ne-s.

Au sein d'une AMAP, amapien-ne-s et paysan-ne-s construisent ensemble un autre rapport à l'agriculture et à l'alimentation ; en ce sens ils sont coproducteurs.

Ils s'engagent mutuellement à respecter les principes de la charte des AMAP.

La présente charte est le document fondateur et fédérateur de toutes les AMAP en France. Elle remplace la première charte élaborée en mai 2003. Elle n'a pas pour objet de servir de règlement intérieur aux AMAP. Il incombe à chacune d'entre elles de définir de façon autonome son mode de fonctionnement, dans le respect des principes de cette charte.

Amapien-ne-s et paysan-ne-s en AMAP respectent et font vivre 5 principes fondamentaux

Principe 1 – Une démarche d'agriculture paysanne

Une AMAP inscrit sa démarche de coproduction dans le respect des principes de l'agriculture paysanne locale.

En particulier, elle :

soutient le maintien, la pérennisation et l'installation,
favorise l'autonomie dans le fonctionnement des fermes,
s'inscrit dans une dynamique de territoire et de solidarité,
accompagne la viabilité économique des fermes partenaires,
est attentive aux conditions sociales de l'activité agricole.

Principe 2 – Une pratique agro-écologique

Une AMAP soutient une agriculture respectueuse des hommes, de l'environnement et de l'animal, en référence aux fondamentaux de l'agriculture biologique.

En particulier, elle s'engage dans une activité agricole :

durable, diversifiée et adaptée au territoire, en rupture avec l'agro-chimie (sans engrais ni pesticides chimiques de synthèse,...) et toute entreprise d'appropriation mercantile du vivant (sans OGM, ...),
favorisant la biodiversité végétale et animale,
contribuant au maintien et au développement des semences paysannes.

Principe 3 – Une alimentation de qualité et accessible

Une AMAP coproduit une alimentation de bonne qualité gustative, sanitaire et environnementale.

Elle cherche à rendre cohérent son soutien à l'agriculture avec la dynamique d'un territoire et les besoins d'une population.

C'est pourquoi chaque AMAP cherche à élargir l'accessibilité d'une telle alimentation à toutes et à tous.

Principe 4 – Une participation active dans une démarche d'éducation populaire

Une AMAP vise à créer les conditions de la participation et de l'appropriation citoyenne des enjeux agricoles et alimentaires, notamment par le débat, les apprentissages et le partage des savoirs.

Elle :

s'organise sur la base d'une implication de l'ensemble de ses membres, veille à sa pérennisation et à la circulation de l'information, cherche à créer une relation de qualité entre paysan-ne-s et amapien-ne-s dans un cadre convivial favorisant le dialogue, le lien social, la confiance, et la coresponsabilité.

Principe 5 – Une relation solidaire contractualisée sans intermédiaire

Amapien-ne-s et paysan-ne-s en AMAP s'engagent mutuellement sans intermédiaire à partager la production pour une période donnée, par le biais de contrats solidaires (la durée de la période de contrat est liée aux cycles de l'activité de la ferme et dépend de chaque famille d'aliments contractualisée).

Ce partenariat favorise la transparence entre amapien-ne-s et paysan-ne-s.

Pour chaque famille d'aliments, le contrat :

stipule les engagements réciproques des deux parties tels que définis dans la charte, établit un prix juste et rémunérateur prenant en compte la viabilité économique de la ferme et les conditions sociales de celles et ceux qui y travaillent.

Trois engagements traduisent ces principes

Un engagement économique

Pour les paysan-ne-s en AMAP :

- livrer à périodicité préétablie des aliments de saison, frais ou transformés, diversifiés et issus de leur ferme. Les produits transformés feront l'objet de mentions spécifiques (processus de fabrication transparent et tracé, ...) incluses dans le contrat,
- mettre en oeuvre les moyens nécessaires visant à assurer la livraison régulière des parts de production définies par contrat,
- déterminer en toute transparence avec les amapien-ne-s un prix forfaitaire stable,

garanti et équitable sur la durée du contrat.

Une solidarité entre paysan-ne-s peut permettre l'échange occasionnel d'aliments de même nature en toute transparence et avec l'accord explicite des amapien-ne-s.

Pour les amapien-ne-s :

- contractualiser et prépayer la production sur la période du contrat à un prix équitable, en s'interdisant l'échange marchand sur les lieux de livraison,
- prendre en compte équitablement avec les paysan-ne-s les fluctuations et aléas inhérents à leur activité.

Un engagement éthique

Pour les paysan-ne-s en AMAP :

- mener leur activité et la faire évoluer dans le respect des principes de la charte des AMAP, en coopération avec les amapien-ne-s,
- être transparent-e-s sur les pratiques de culture, d'élevage et de transformation.

Pour les amapien-ne-s :

- assurer la pérennisation de l'AMAP,
- faire évoluer leurs pratiques dans le respect des principes de la charte.

Un engagement social

Pour les paysan-ne-s en AMAP :

- être présent-e-s sur le lieu de livraison (ou occasionnellement représenté-e-s),
- créer et entretenir des liens avec les amapien-ne-s,
- sensibiliser les amapien-ne-s à leur métier et à la vie de la ferme,
- participer à l'organisation de visites de ferme et d'ateliers pédagogiques,
- s'impliquer dans la vie du mouvement des AMAP et de ses partenaires.

Pour les amapien-ne-s :

- s'impliquer dans la vie de l'AMAP (livraison, communication, animation, relation paysan-ne-s, continuité des partenariats, réseau,...),
- respecter les modes de fonctionnement de l'AMAP,
- participer aux visites de ferme et à leur organisation,
- participer à des activités pédagogiques et de soutien aux paysan-ne-s,
- être partie prenante de la vie du mouvement des AMAP et de ses partenaires.

Un mouvement vivant en évolution constante

Une amélioration continue des pratiques

Pour faire vivre les principes et engagements de la charte des AMAP, celle-ci doit être accompagnée d'actions visant à analyser et faire progresser collectivement les pratiques.

En ce sens, l'évaluation participative permet une démarche d'évolution partagée entre amapien-ne-s et paysan-ne-s en AMAP. Pour la réaliser, les AMAP définissent les moyens à mettre en oeuvre avec l'appui des réseaux et associations partenaires.

Une dynamique de territoire et de réseau

Par ailleurs, parce que l'AMAP est plus qu'un « panier », elle s'inscrit dans une dynamique de territoire et contribue à créer une économie de proximité, solidaire et équitable.

Elle s'implique dans la vie du mouvement des AMAP pour la pérennisation, l'essaimage et la visibilité des AMAP ; elle participe ainsi à la création de nouvelles fermes fonctionnant en AMAP.

Le mouvement des AMAP invite à la dissémination positive de « l'esprit AMAP » dans tous les secteurs de l'économie sociale et solidaire et encourage la création d'autres partenariats locaux (artisanat, finance, culture, etc.).

La démarche d'expérimentation et de créativité reste au coeur de la charte pour inscrire les AMAP dans un mouvement citoyen, vivant et transformateur.

La présente charte doit être signée par chaque amapien-ne et paysan-ne en AMAP.

Signature précédée de la mention « lu et approuvé » :

Date :

¹« AMAP » est un terme déposé à l'INPI.

La charte des AMAP a été élaborée en 2003. Il s'agit d'un document fondateur pour toutes les AMAP de France.

Annexe 5 – Liste des personnes rencontrées en entretien

Prénom et Nom	Structure	Fonction
Roman Ville	Les Bikers	Administrateur
Patrick Finnerty	Les Bikers	Président
Eric Paul	Change de Chaîne	Salarié
Maël Meralli	Change de Chaîne	Administrateur
Thomas Dinahet	La P'tite Rustine	Administrateur
Antoine Meunier	La P'tite Rustine	Administrateur
Janis Devillers	Chat Perché	Salariée
Thomas Antonioz	Chat Perché	Salarié
Julien Allaire	Chat Perché et Heureux Cyclage	Administrateur
Xavier Billerach	Tricycles	Président
Alexandre Karsenty	Lyon Cycle Chic	Gérant
Fabrice Boulicault	Vélo Station	Gérant
Youssef ?	Cyclub	Salarié
Laurent Chaffaux	Cyclub	Président
Guillaume ?	Recycleur	Salarié

Annexes - Etude des facteurs d'évolution d'un contexte coopératif à une situation de concurrence et anticipation des impacts

Bruno Excoffier	Recycleur	Administrateur
Francis ?	Recycleur	Président
Patrick Fontanel	Foyer Notre Dame des Sans-Abris	Chargé de projet
Alban Derrien	Grand Lyon	Chargé de mission ESS
Christelle Famy	Grand Lyon	Chargée de mission mobilité urbaine
Pierre Soulard	Grand Lyon	Responsable service mobilité urbaine
Alexandre Breuil	Grand Lyon	Chargé de mission déchets
Emeline Baume	Grand Lyon	Elue à la prévention des déchets
Gilles Vesco	Grand Lyon	Elu aux nouvelles mobilités urbaines
Geneviève Chevassus	AMAP Auvergne-Rhône-Alpes	Administratrice
Arnaud Letellier	La Citrouille - Grenoble	Administrateur
Jérémy ?	La Brico - Fontaine	Administrateur
Julien ?	La Brico et les Déraillés - Grenoble	Administrateur
Giuliano Brogini	Péclôt 13 - Genève	Fondateur
Louise Goffin	Pavillon Cayla - Genève	Administratrice



FERRAND, Bruno, 2015/2016, Les ateliers d'auto-réparation de vélos sur la métropole de Lyon, 40 pages, mémoire de fin d'études, Clermont-Ferrand, 2016.

STRUCTURE D'ACCUEIL ET INSTITUTIONS ASSOCIEES :

- ◆ Boutique des Sciences
- ◆ Coordination Locale des Ateliers Vélos (CLAVette)

ENCADRANTS :

- ◆ Maître de stage : LORANS, Davy (Boutique des Sciences)
- ◆ Tuteur pédagogique : AZNAR, Olivier

OPTION : Ingénierie du Développement Territorial

RESUMÉ

Depuis quelques années, les ateliers d'auto-réparation de vélos se multiplient en France et plus précisément sur la Métropole de Lyon. Cette étude cherche à savoir si en se multipliant ces ateliers ne passent pas d'une situation de coopération à une relation de concurrence. En s'appuyant sur une méthodologie qualitative renforcée par l'utilisation d'outils quantitatifs, cette étude dessine les contours de ce qu'est le milieu de l'auto-réparation à sur la Métropole lyonnaise aujourd'hui. Cette étude menée dans le cadre de la Boutique des Sciences de l'Université de Lyon, ne concerne pas que de la recherche pure mais élabore également des méthodes coopératives de développement pour les structures de l'auto-réparation de Lyon. En s'appuyant sur des initiatives dans d'autres secteurs d'activités et sur d'autres territoires et sur l'ensemble des résultats qu'elle a permis de collecter, cette étude présente enfin des scénarii à moyen et long termes de ce que peut devenir le secteur de l'auto-réparation à Lyon.

Mots clés : Auto-réparation, vélo, coopération, concurrence, prospective